



ANNUAL REPORT RAPPORT ANNUEL 2011



TRANSMITTAL LETTER

The Honourable Martine Coulombe
Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour
Province of New Brunswick

Dear Minister Coulombe:

I am pleased to submit WorkSafeNB's Annual Report for the 2011 fiscal year to the Legislative Assembly of New Brunswick. This report outlines WorkSafeNB's goals, targets and achievements. The report also provides an overview of each operational division, and WorkSafeNB's financial statements.

Respectfully submitted,



Sharon E. Tucker
Chairperson, Board of Directors

WORKSAFENB ANNUAL REPORT 2011

Published by:
WorkSafeNB
1 Portland Street
P.O. Box 160
Saint John, N.B. E2L 3X9
Canada

www.worksafenb.ca

March 2012
ISBN 978-1-927420-00-3
ISSN 1710-1212

Printed in New Brunswick

LETTRE DE PRÉSENTATION

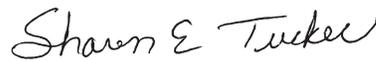
L'honorable Martine Coulombe
Ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail
Province du Nouveau-Brunswick

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick de Travail sécuritaire NB pour l'exercice financier 2011. Le rapport englobe les buts, les cibles et les réalisations de l'organisme. Il contient également un aperçu de chaque division et les états financiers de Travail sécuritaire NB.

Veillez recevoir, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente du conseil d'administration,



Sharon E. Tucker

RAPPORT ANNUEL DE TRAVAIL SÉCURITAIRE NB 2011

Publié par :
Travail sécuritaire NB
1, rue Portland
Case postale 160
Saint John (N.-B.) E2L 3X9
Canada

www.travailsecuritairenb.ca

Mars 2012
ISBN 978-1-927420-00-3
ISSN 1710-1212

Imprimé au Nouveau-Brunswick

TABLE OF CONTENTS

Vision, Mission, Mandate and Values.	2
Message from the Chairperson	3
Board of Directors	6
Message from the President and Chief Executive Officer	7
Organizational Structure.	10
Performance Measurements	12
WorkSafe Services Division	19
Corporate Services Division	29
Reporting to the President and CEO	39
Management Discussion and Analysis of 2011 Financial Statements and Operating Results.	51
Management's Responsibility for Financial Reporting.	66
Actuarial Statement of Opinion.	68
Auditors' Report	70
Financial Statements.	72
Historical Financial Statements.	140
Message from the Chairperson of the Appeals Tribunal	144
Appeals Tribunal Members.	148

TABLE DES MATIÈRES

Vision, mission, mandat et valeurs	2
Message de la présidente du conseil d'administration	3
Conseil d'administration.	6
Message du président et chef de la direction	7
Structure de l'organisation	11
Mesures du rendement.	12
Division des services de travail sécuritaire.	19
Division des services généraux.	29
Services relevant du président et chef de la direction	39
Rapport de gestion sur les états financiers et résultats d'exploitation 2011.	51
Responsabilité de la direction en matière d'information financière.	67
Énoncé d'opinion.	69
Rapport des vérificateurs	71
États financiers	73
États financiers historiques	141
Message du président du Tribunal d'appel	144
Membres du Tribunal d'appel	148

VISION, MISSION, MANDATE AND VALUES

VISION

Healthy and safe workplaces in New Brunswick

MISSION

WorkSafeNB will promote a safe and healthy work environment to the workers and employers of New Brunswick and efficiently provide quality services, just adjudication, and fair administration of the legislation.

MANDATE

- Promote the creation of a workplace safety culture in which all employees and employers view all occupational diseases and accidents as being preventable.
- Provide timely compensation benefits, medical aid, rehabilitation, and safe return-to-work services to injured workers.
- Provide sustainable insurance and insurance-related services to the employer community.
- Represent stakeholders and provide recommendations and advice to government with respect to legislation and publish such reports, studies, and recommendations.

VALUES

- We dedicate ourselves to the provision of prompt, effective, efficient, and caring services to each of our clients.
- We believe that a team approach ensures that all members of WorkSafeNB are working towards a shared vision, mission, values, and goals.
- We are committed to providing competent and energetic leadership that is focused on a clear direction for WorkSafeNB.
- We ensure that our decisions are made with integrity, credibility, and accountability.
- We ensure that our communications are based on trust, mutual respect, openness, and clear and reliable information.
- We manage our human, material, and financial resources effectively in responding to our mandate and established priorities.

VISION, MISSION, MANDAT ET VALEURS

VISION

Des lieux de travail sains et sécuritaires au Nouveau-Brunswick

MISSION

Travail sécuritaire NB s'engage à promouvoir un milieu de travail sain et sécuritaire pour les travailleurs et les employeurs du Nouveau-Brunswick, et à offrir de façon efficace des services de qualité, des décisions justes et l'application impartiale des lois.

MANDAT

- Promouvoir la création d'une culture de sécurité en milieu de travail où tous les travailleurs et les employeurs considèrent qu'on peut prévenir tous les accidents du travail et toutes les maladies professionnelles.
- Offrir aux travailleurs blessés des prestations d'indemnisation en temps opportun, de l'aide médicale, de la réadaptation et des services de reprise du travail en toute sécurité.
- Fournir une assurance durable et des services connexes aux employeurs.
- Représenter les intervenants, et présenter des recommandations et des conseils au gouvernement relativement à la législation, et publier des rapports, des études et des recommandations.

VALEURS

- Nous nous engageons à offrir à chaque client des services prompts, efficaces et bienveillants.
- Nous croyons qu'une approche d'équipe assure que tous les membres de Travail sécuritaire NB travaillent en vue d'une vision, d'une mission, de valeurs et de buts communs.
- Nous nous engageons à offrir des dirigeants compétents, énergiques et qui se concentrent sur une direction claire pour Travail sécuritaire NB.
- Nous assurons que nos décisions sont prises avec honnêteté, crédibilité et responsabilité.
- Nous assurons que nos rapports sont fondés sur la confiance, le respect mutuel, la franchise et l'échange de renseignements clairs et fiables.
- Nous gérons nos ressources humaines, matérielles et financières efficacement tout en respectant notre mandat et les priorités établies.

MESSAGE FROM THE CHAIRPERSON

On behalf of WorkSafeNB's board of directors and staff, I am pleased to present our 2011 Annual Report. This report summarizes WorkSafeNB's progress and accomplishments during the past year as we worked to fulfill our vision, mission, mandate, and strategic priorities.

I began my tenure as chairperson of the WorkSafeNB board of directors at the end of 2010. At that time, I had remarked "WorkSafeNB has the systems and people in place to continue to make progress toward its vision." The truth of these words resonated throughout the year as WorkSafeNB successfully navigated the risks of a changing environment to make steady improvements to New Brunswick's health, safety and compensation system.

Change to our board of directors was significant in 2011 as we welcomed seven new directors, including Michael Allen, Kim Froats, Euclide Haché, Judith Lane, Hector Losier, Jean Stewart and Mel Vincent. Their collective and diverse experiences will further strengthen our board's ability to effectively govern WorkSafeNB. As our new board unites, we thank our departing directors for their contributions. Thank you, Brad Brinston, Danny King, Mary Martell, Conrad Pitre and Keith Rogers.

Embracing this change, WorkSafeNB continued to steadily improve results related to its five strategic goals – safety, service, return to work, balance, and staff satisfaction and engagement – delivering to New Brunswickers a stable system to be counted on in the years to come. 2011 marked a year with the lowest accident frequency rates ever recorded and when accidents did occur, injured workers and employers worked successfully through rehabilitation plans and the transition back to work, resulting in shorter duration of injuries, improved return to work outcomes, and continued satisfaction with the support, services, and professional guidance provided by WorkSafeNB.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au nom du conseil d'administration et des employés de Travail sécuritaire NB, je suis heureuse de présenter le rapport annuel pour l'exercice 2011, qui fait état des progrès et des réalisations de l'organisme au cours du dernier exercice en vue d'atteindre sa vision, sa mission, son mandat et ses priorités stratégiques.

J'ai entrepris mon mandat en tant que présidente du conseil d'administration de Travail sécuritaire NB à la fin de 2010. À ce moment-là, j'avais fait la remarque que l'organisme avait les systèmes et les personnes qui lui permettraient de continuer à réaliser des progrès envers l'atteinte de sa vision. Cette affirmation s'est révélée juste tout au long de l'exercice puisque Travail sécuritaire NB a réussi à naviguer les risques que représente un milieu changeant, et a pu apporter des améliorations constantes au régime de santé, de sécurité et d'indemnisation du Nouveau-Brunswick.

Le conseil a connu des changements importants en 2011. Il a accueilli sept nouveaux membres, soit Michael Allen, Kim Froats, Euclide Haché, Judith Lane, Hector Losier, Jean Stewart et Mel Vincent. Leur expérience collective et diversifiée renforcera davantage la capacité du conseil à gouverner efficacement Travail sécuritaire NB. Par ailleurs, nous tenons à remercier les membres qui ont quitté le conseil de leur précieux apport, notamment Brad Brinston, Danny King, Mary Martell, Conrad Pitre et Keith Rogers.

Au cours de l'exercice, Travail sécuritaire NB a continué à améliorer de façon constante les résultats liés à ses cinq buts stratégiques (les buts en matière de sécurité; de service; de reprise du travail; d'équilibre; et de satisfaction et d'engagement des employés) en assurant un régime stable sur lequel les travailleurs Néo-Brunswickois pourront compter dans les années à venir. En 2011, on a connu le taux de blessures le plus bas jamais enregistré. De plus, grâce à la collaboration des travailleurs blessés et des employeurs tout au long des processus de réadaptation et de transition à la reprise du travail, la durée de rétablissement des travailleurs a été plus courte; les résultats de la reprise du travail ont connu une amélioration; et les clients ont continué à être satisfaits de l'appui, des services et des conseils professionnels offerts par Travail sécuritaire NB.

For the third consecutive year, WorkSafeNB remained fully funded, ending 2011 at 116.9%. Lower claims costs, our long-term fiscal strategy, and prudent administration allowed the board to reduce employers' assessment rates by 15%. Our strong and stable funding position means benefit protection for injured workers, as we hold sufficient funds to pay the current and future costs associated with claims.

In 2011, my first full year as chairperson, I had the opportunity to meet with clients, stakeholders, and staff from across the province. One of the messages that I took from these meetings is that successfully achieving our goals depends on the positive relationships between WorkSafeNB and stakeholders.

WorkSafeNB is committed to governing in an open and transparent manner, which means regularly obtaining feedback from our stakeholders. To that end, in 2011 we established technical committees to discuss industry-related safety issues, commissioned in-depth surveys with injured workers and employers to better understand their service expectations, and began consulting with stakeholders through traditional and online methods to explore additional tools to promote occupational health and safety compliance. These consultations provide us with opportunities to engage our stakeholders to exchange information, views and recommendations. They are also opportunities for the board to share with stakeholders the activities and progress made toward our goals.

We are committed to building these relationships with stakeholders and continuing a tradition of good governance at WorkSafeNB. As a board, we are focused on making New Brunswick one of the safest places to work. With this in mind, we spent considerable time in 2011 reviewing issues related to governance, succession planning, legislative responsibilities, and how WorkSafeNB compares to other jurisdictions on key performance indicators.

Pour la troisième année consécutive, Travail sécuritaire NB a maintenu une pleine capitalisation, soit de 116,9 % à la fin de 2011. Des coûts de réclamation inférieurs, une stratégie financière à long terme et une gestion prudente ont permis au conseil de réduire les taux de cotisation des employeurs de 15 %. Notre niveau de capitalisation solide et stable signifie que les prestations des travailleurs blessés sont assurées, puisque Travail sécuritaire NB détient suffisamment de revenus pour satisfaire aux engagements actuels et futurs liés aux réclamations.

En 2011, c'est-à-dire ma première année complète à titre de présidente du conseil, j'ai eu l'occasion de rencontrer des clients, des intervenants et des employés de l'ensemble de la province. J'ai constaté que les liens positifs entre Travail sécuritaire NB et ses intervenants permettent à l'organisme d'atteindre ses buts.

Travail sécuritaire NB est engagé à gouverner l'organisme de façon ouverte et transparente et pour ce faire, il doit obtenir des commentaires des intervenants périodiquement. À cette fin, en 2011, nous avons mis sur pied des comités techniques pour discuter de questions de sécurité liées aux industries; commandé des sondages approfondis auprès des travailleurs blessés et des employeurs afin de mieux comprendre leurs attentes quant aux services; et entrepris des processus de consultation auprès des intervenants par le biais de méthodes traditionnelles et en ligne en vue d'examiner d'autres moyens de promouvoir la conformité en matière de santé et de sécurité. Ces consultations sont une façon d'engager les intervenants afin d'échanger des renseignements, et d'obtenir leurs avis et recommandations. Elles permettent également au conseil de faire part des mesures prises en vue d'atteindre les buts et des progrès réalisés à cet égard.

Nous sommes engagés à établir des liens avec les intervenants et à continuer à assurer une bonne gouvernance à Travail sécuritaire NB. Nous concentrons nos efforts afin de rendre le Nouveau-Brunswick l'une des provinces les plus sécuritaires pour ses travailleurs. En 2011, nous nous sommes donc penchés sur les questions liées à la gouvernance, à la planification de la relève, aux obligations prévues par la loi et à la façon dont Travail sécuritaire NB se compare aux autres commissions selon des indicateurs de rendement clés.

Of course, good governance can only be built on a foundation of trust and co-operation with a strong and committed management team who delivers results, enabling the board to focus on its oversight and strategic role. As we strive to meet our varied objectives, we recognize that WorkSafeNB's employees are our most valuable resource. The board of directors extends its appreciation to WorkSafeNB's dedicated employees who have consistently shown a steadfast commitment to improving health and safety in New Brunswick.

With stakeholders, board members, and staff, I look forward to meeting the challenges of 2012.

Sincerely,



Sharon E. Tucker
Chairperson, Board of Directors

Bien entendu, la bonne gouvernance est fondée sur le climat de confiance et de collaboration qui existe avec une équipe de gestion solide, engagée et efficace, ce qui permet au conseil de mettre l'accent sur son rôle stratégique et de surveillance. Dans nos efforts en vue d'atteindre nos divers objectifs, nous reconnaissons que les employés de Travail sécuritaire NB sont notre ressource la plus précieuse. Le conseil tient à remercier ces employés dévoués, qui ont toujours démontré leur engagement envers l'amélioration de la santé et de la sécurité au Nouveau-Brunswick.

J'ai hâte de relever les défis que nous réserve 2012 en travaillant avec le conseil, les intervenants et les employés de Travail sécuritaire NB.

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente du conseil d'administration,



Sharon E. Tucker

BOARD OF DIRECTORS

Chairperson

Sharon Tucker

Vice-chairperson

Conrad Pitre¹

President and Chief Executive Officer

Peter Murphy²

(non-voting member)

Chairperson, Appeals Tribunal

Ronald Gaffney

(non-voting member)

Members Representing Employers

David Ellis

Kim Froats

Judith Lane

Jean Stewart

Mel Vincent

Members Representing Workers

Michael W. Allen

Michèle Caron

Euclide Haché

Hector Losier

Maureen Wallace

¹ Resigned September 29, 2011

² Acting Position

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente du conseil d'administration

Sharon Tucker

Vice-président du conseil d'administration

Conrad Pitre¹

Président et chef de la direction

Peter Murphy²

(Membre sans droit de vote)

Président du Tribunal d'appel

Ronald Gaffney

(Membre sans droit de vote)

Membres représentant les employeurs

David Ellis

Kim Froats

Judith Lane

Jean Stewart

Mel Vincent

Membres représentant les travailleurs

Michael W. Allen

Michèle Caron

Euclide Haché

Hector Losier

Maureen Wallace

¹ A démissionné le 29 septembre 2011

² Nommé par intérim

MESSAGE FROM THE PRESIDENT AND CHIEF EXECUTIVE OFFICER

As I report on WorkSafeNB's outcomes for 2011, it is apparent that our stakeholders are largely responsible for the successes that we have achieved. It is not by chance that New Brunswick is a safer place to work. Our stakeholders have embraced a new way of thinking about health and safety and it has paid off with accident frequency in the province at the lowest level ever recorded. In 2011, you deliberately chose to work, behave, and think in a way that makes you safer at work, and it has made the people around you safer as well.

In New Brunswick, we all have a responsibility for health and safety at work – owners, supervisors, managers, employees, contractors, subcontractors, and suppliers. At WorkSafeNB we call this the internal responsibility system, a framework established by the *Occupational Health and Safety Act*, making us all responsible and accountable for healthy and safe workplaces in New Brunswick. Creating safe workplaces takes time and discipline from employers and employees alike, but it means workers go home uninjured, employers pay lower assessment rates, and everyone can be proud of their positive safety records.

At our 2011 Annual Health and Safety Conference, the City of Edmundston and Pêcheries Belle Île were recognized for their dedication to improving health and safety practices. Employees and management demonstrated exceptional leadership, innovation, and commitment to promoting a culture of safety in their workplaces, which is reflected in the continued decline in the province's overall accident frequency.

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

En examinant les résultats de Travail sécuritaire NB pour l'exercice 2011, il m'est clair que les intervenants sont en grande partie responsables des réussites de l'organisme. Ce n'est pas un hasard que le Nouveau-Brunswick est un endroit plus sécuritaire pour les travailleurs. Nos intervenants ont adopté une nouvelle attitude envers la santé et la sécurité, et cette attitude a porté des fruits puisque la province a connu le nombre de blessures le plus bas jamais enregistré. Vous avez de plein gré modifié votre façon de travailler, votre comportement et votre attitude afin d'être plus en sécurité au travail et ainsi, votre lieu de travail est également devenu plus sécuritaire pour les autres travailleurs.

Au Nouveau-Brunswick, nous sommes tous responsables de la santé et de la sécurité au travail, et ce, que nous soyons des propriétaires, des surveillants, des gestionnaires, des employés, des entrepreneurs, des sous-entrepreneurs ou des fournisseurs. C'est ce qu'on appelle le système de responsabilité interne, qui a été établi en vertu de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* et selon lequel nous devons tous jouer un rôle pour assurer des lieux de travail sains et sécuritaires au Nouveau-Brunswick. La création de lieux de travail sécuritaires exige du temps et un engagement à la fois des employeurs et des travailleurs pour faire en sorte que les travailleurs rentrent à la maison sains et saufs; que les employeurs paient un taux de cotisation moins élevé; et que tous puissent être fiers de leur bon dossier en matière de sécurité.

À notre conférence annuelle en matière de santé et de sécurité de 2011, la Ville d'Edmundston et Pêcheries Belle Île ont été reconnues pour leur passion pour l'amélioration de leurs pratiques de santé et de sécurité. Les employés et la direction de ces entreprises ont fait preuve de leadership, d'innovation et d'engagement exemplaires en vue de promouvoir une culture de sécurité à leur lieu de travail. Leurs efforts sont reflétés dans la diminution continue du nombre général de blessures dans la province.

In addition, there are countless others who have made safety a priority, such as the 1,900 people from 769 firms who attended WorkSafeNB's three-day Joint Health and Safety Committee training, the 1,200 employees and employers who attended information sessions on the changes to fall arrest regulations, and the 676 people who attended WorkSafeNB's health and safety conference.

We know that cultural shifts do not happen overnight, that is why we have made it a priority to engage our youth in making smart choices about health and safety long before they enter the workforce. In fact, in 2011 approximately 105,000 contacts were made with our province's youth. Health and safety education is provided from kindergarten through high school and at both the New Brunswick Community College and the Collège Communautaire du Nouveau-Brunswick. Just in the community college system alone, more than 6,500 students received vital health and safety education. Partnerships with our stakeholders have made these educational opportunities possible and continue to be a critical component of protecting our workforce and developing a generation of employers and employees who will integrate health and safety into every decision they make and every action they take.

The commitment of everyone who makes safety a priority is appreciated and does not go unnoticed.

Despite best efforts, some accidents do occur. Recovering from injury and making the transition back to work involves the concerted effort of many stakeholders – injured workers, employers, health care providers and others who provide support and guidance. The willingness of stakeholders to work together toward common goals has resulted in the duration of claims declining by 12% since 2009. Injured workers have demonstrated commitment to their treatment plans, many employers made transitional and modified work arrangements to either keep workers on the job during treatment or to help them return to work as soon as was possible and safe, and WorkSafeNB collaborated on innovative projects such as the shoulder injury pilot, which produced significantly positive outcomes through partnerships between WorkSafeNB, orthopedic surgeons and physiotherapy providers.

Par ailleurs, un grand nombre d'autres Néo-Brunswickois ont fait de la sécurité une priorité : 1 900 employés de 769 entreprises ont participé à la formation de trois jours à l'intention des membres de comités mixtes d'hygiène et de sécurité offerte par Travail sécuritaire NB; 1 200 travailleurs et employeurs ont pris part à des séances d'information sur les modifications apportées aux règlements sur la protection contre les chutes; et la conférence en matière de santé et de sécurité de Travail sécuritaire NB a compté 676 délégués.

Nous reconnaissons que les changements de culture ne surviennent pas du jour au lendemain. C'est pourquoi nous encourageons les jeunes à faire des choix intelligents relativement à la santé et à la sécurité bien avant qu'ils n'intègrent le marché du travail. En 2011, environ 105 000 jeunes de la province ont reçu une formation quelconque en santé et en sécurité. Travail sécuritaire NB offre une telle formation aux élèves de la maternelle jusqu'au secondaire ainsi qu'aux étudiants des collèges communautaires du Nouveau-Brunswick. En fait, plus de 6 500 étudiants de collèges communautaires ont reçu une formation essentielle en santé et en sécurité. Ces possibilités éducatives ont été possibles grâce à des partenariats établis avec nos intervenants. Ces partenariats continuent à être un élément primordial pour protéger nos travailleurs, et créer une génération d'employeurs et de travailleurs qui intégreront la santé et la sécurité à toutes leurs décisions et actions.

Nous sommes reconnaissants de l'engagement de tous ceux qui font de la sécurité une priorité. Leur dévouement ne passe pas inaperçu.

Malheureusement, des blessures surviennent en dépit des meilleurs efforts. Le rétablissement à la suite d'une blessure et la transition à la reprise du travail reposent sur les efforts de nombreux intervenants, soit les travailleurs blessés, les employeurs, les fournisseurs de soins de santé et les autres qui offrent de l'appui et des conseils. Les intervenants ont collaboré envers des buts communs, ce qui a donné lieu à une réduction de 12 % de la durée des réclamations depuis 2009. Les travailleurs blessés ont fait preuve d'un engagement envers leur plan de traitement, et de nombreux employeurs ont pris des mesures en vue d'un travail transitoire ou modifié pour leurs employés blessés afin de les garder au travail pendant leur traitement ou de les aider à reprendre le travail dès qu'il était possible et sécuritaire de le faire. Par ailleurs, Travail sécuritaire NB a établi des partenariats avec des chirurgiens orthopédistes et des fournisseurs de services de physiothérapie en vue de collaborer à des projets novateurs, comme le projet pilote sur la gestion des blessures à l'épaule, qui a donné des résultats positifs.

Collaborations in occupational medicine also continue to be promising. Our relationship with Dalhousie Medicine New Brunswick has already produced new educational opportunities for clinicians, workers, employers, and WorkSafeNB staff. The three maritime workers' compensation jurisdictions and Dalhousie University's Department of Continuing Medical Education have entered into an agreement to provide online courses and resources in occupational medicine. We are confident that these collaborations will benefit our stakeholders and further improve the positive outcomes that WorkSafeNB has experienced.

WorkSafeNB employees are also key stakeholders in this system and we are privileged to employ some of the most talented people in New Brunswick. Over the past year, I have seen how deeply our employees care about the people they serve and the work that they do. They are competent and committed to continuously improving the systems and processes that contribute to a culture of professional excellence in New Brunswick. In 2011, we recognized 75 employees for their service to WorkSafeNB and saw nine of our colleagues retire: Jean Burns, Susan Campbell, Yvonne Chevarie, Angela Chiasson-Beaudin, Carol Cormier, Dale Forbes, David Greason, Brent Hoyt and Linda Thériault. To all employees, thank you for your individual contribution to making New Brunswick a safe and healthy place to work. You are making a difference every day.

As I reflect upon WorkSafeNB's 2011 results, I believe stakeholders should be proud of their accomplishments – WorkSafeNB's vision is only attainable through your perseverance.

Sincerely,



Peter Murphy
Acting President and CEO

Les projets de collaboration dans le secteur de la médecine du travail continuent d'être sur la bonne voie. Nos relations avec Dalhousie Medicine New Brunswick ont déjà donné lieu à des activités éducatives pour des cliniciens, des travailleurs, des employeurs et des employés de Travail sécuritaire NB. Les trois commissions d'indemnisation des travailleurs des Maritimes et le département de formation médicale continue de la Dalhousie University ont conclu une entente en vue d'offrir des cours et des ressources en ligne dans le secteur de la médecine du travail. Nous sommes persuadés que ces projets seront avantageux pour nos intervenants et amélioreront davantage les bons résultats que Travail sécuritaire NB a connus.

Les employés de l'organisme représentent également d'importants intervenants et Travail sécuritaire NB est chanceux d'avoir à son service des employés parmi les plus doués au Nouveau-Brunswick. Au cours du dernier exercice, j'ai constaté à quel point les employés ont à cœur les personnes qu'ils servent et leur travail. Ces employés compétents sont engagés à améliorer de façon continue les systèmes et les processus qui favorisent une culture d'excellence professionnelle dans la province. En 2011, un total de 75 employés ont été reconnus pour leur années de service et neuf collègues ont pris leur retraite, soit Jean Burns, Susan Campbell, Yvonne Chevarie, Angela Chiasson-Beaudin, Carol Cormier, Dale Forbes, David Greason, Brent Hoyt et Linda Thériault. Je tiens à remercier tous les employés de leur apport individuel en vue de faire du Nouveau-Brunswick un endroit sain et sécuritaire où travailler. Tous vos efforts importent beaucoup.

Je crois que les intervenants se doivent d'être fiers de leurs réalisations en 2011 et je suis persuadé que grâce à leur persévérance, nous atteindrons la vision de Travail sécuritaire NB.

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

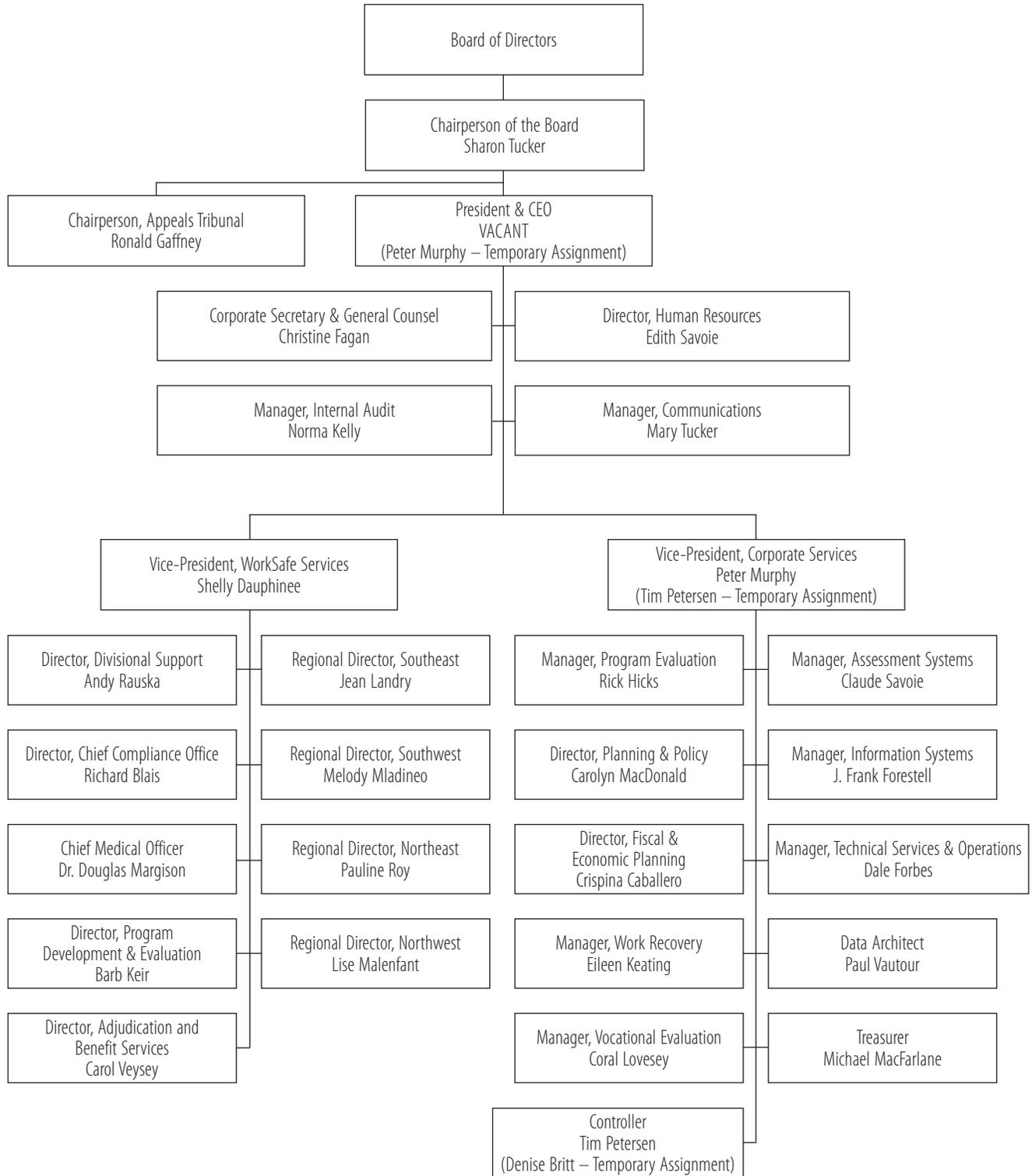
Le président et chef de la direction par intérim,



Peter Murphy

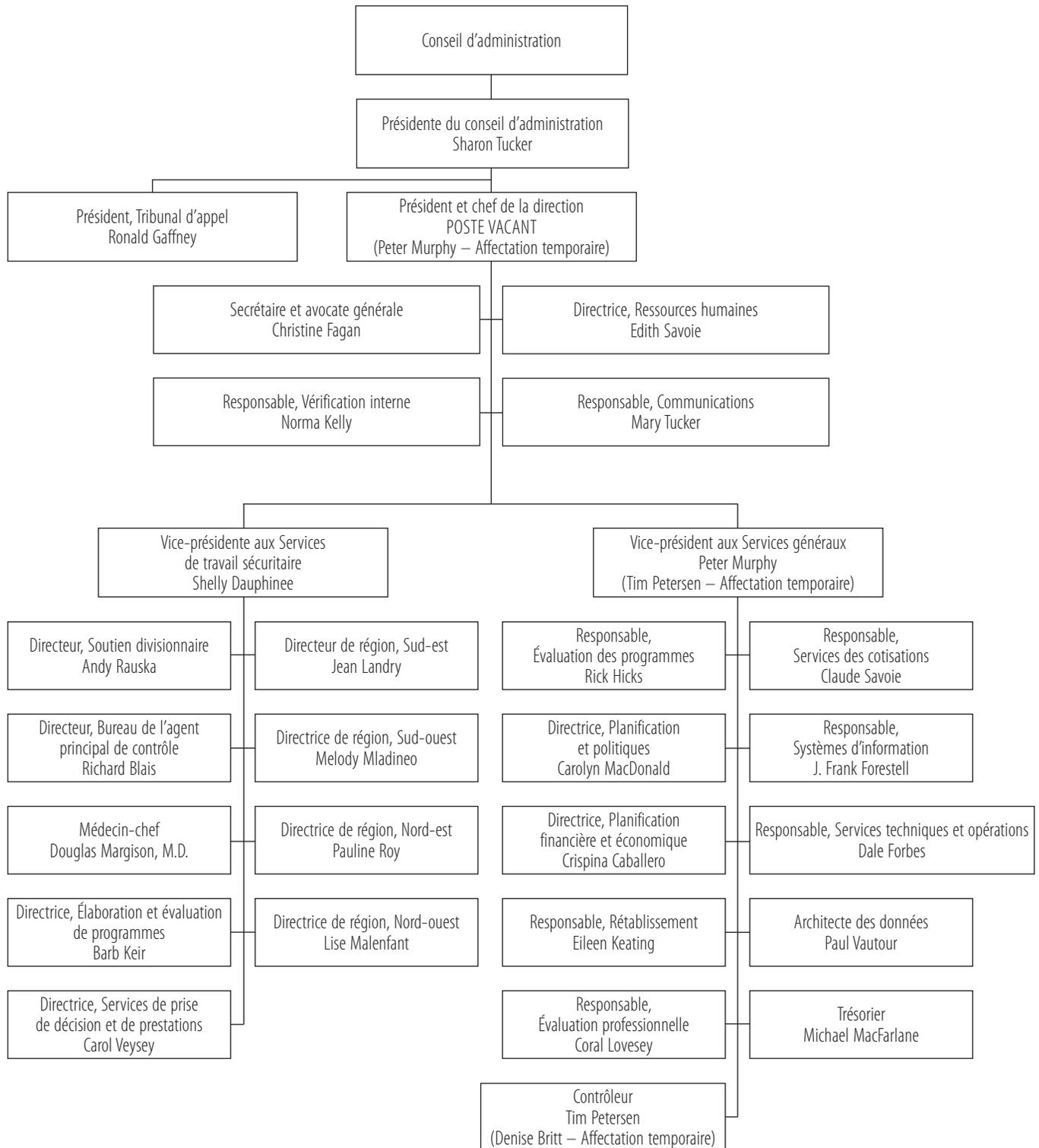
ORGANIZATIONAL STRUCTURE

December 31, 2011



STRUCTURE DE L'ORGANISATION

Le 31 décembre 2011



PERFORMANCE MEASUREMENTS

The board of directors established the following five goals for WorkSafeNB, and targets to measure its performance.

SAFETY GOAL

Our vigorous pursuit of a safe work culture will lead to a decline in the overall frequency of workplace injuries, and a decline in the perception of the inevitability of workplace injuries in New Brunswick.

Targets

- The workplace injury frequency rate per 100 full-time employees (FTE) will be lower than the previous five-year average.
- The lost-time workplace injury frequency rate per 100 FTE in New Brunswick will be lower than the Canadian average.
- The percentage of workers and employers agreeing that workplace injuries are inevitable will be lower than the previous five-year average.

Results

Province-wide

The estimated workplace injury frequency rate for 2011 is 3.12 per 100 FTEs. This is a slight (1%) decrease from 2010 (3.16), and is well below the five-year average target of 3.37.

Jurisdiction

Lost-time frequency continues to remain below the national average as reported by the Association of Workers' Compensation Boards of Canada. At 1.35 in 2010, New Brunswick's injury frequency remains one of the lowest in the country.

MESURES DU RENDEMENT

Le conseil d'administration a fixé les cinq buts suivants pour Travail sécuritaire NB et des cibles en vue de mesurer le rendement.

BUT EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Nos mesures concrètes en vue d'atteindre une culture de travail sécuritaire donneront lieu à une réduction du taux global de blessures subies au travail et à une diminution de la perception que les blessures subies au travail sont inévitables au Nouveau-Brunswick.

Cibles

- Le taux de blessures subies au travail par 100 équivalents temps plein (ETP) sera inférieur à la moyenne pour les cinq dernières années.
- Le taux de blessures subies au travail entraînant une interruption de travail par 100 ETP au Nouveau-Brunswick sera inférieur à la moyenne du Canada.
- Le pourcentage de travailleurs et d'employeurs qui acceptent que les blessures subies au travail sont inévitables sera inférieur à la moyenne pour les cinq dernières années.

Résultats

Ensemble de la province

Le taux estimatif de blessures subies au travail se chiffre à 3,12 par 100 ETP pour 2011. Il s'agit d'une légère diminution (1 %) par rapport à 2010 (3,16) et le taux est bien inférieur à la cible des cinq dernières années de 3,37.

Provinces et territoires

Le taux de blessures entraînant une interruption de travail au Nouveau-Brunswick continue de demeurer inférieur à la moyenne nationale selon l'Association des commissions des accidents du travail du Canada. Se chiffrant à 1,35 en 2010, le taux du Nouveau-Brunswick demeure l'un des plus bas au pays.

Perceptions of workplace injuries

WorkSafeNB surveys workers and employers in New Brunswick to understand their perceptions of workplace injuries. In 2011, the percentage of those who agreed that workplace injuries are inevitable increased in all categories, with the exception of registered employers, which remained the same.

Workplace injuries are inevitable (% agreement)

	2008	2009	2010	2011
Injured workers	65%	71%	66%	70%
General workers	55%	52%	55%	56%
Registered employers	57%	61%	57%	57%
Non-registered employers	51%	61%	60%	66%

SERVICE GOAL

We will provide effective programs and services, implemented with care, compassion, efficiency, promptness and fairness, to benefit both workers and employers.

Target

We will maintain or exceed the high level of satisfaction, in excess of 80%, that both our injured worker and employer clients have come to expect.

Results

Client Satisfaction Index

	2007	2008	2009	2010	2011	Target
Injured Workers	83%	81%	78%	77%	79%	>80%
Registered Employers	84%	84%	82%	79%	80%	>80%

Client Satisfaction Index: Injured Workers

In 2011, 79% of injured workers indicated satisfaction with WorkSafeNB's service attributes. This is an increase from 2010 (77%) and below the target of >80%.

Perceptions à l'égard des blessures subies au travail

Travail sécuritaire NB mène un sondage auprès des travailleurs et des employeurs au Nouveau-Brunswick afin de comprendre leur perception à l'égard des blessures subies au travail. En 2011, le pourcentage de ceux qui étaient d'accord pour dire que les blessures subies au travail étaient inévitables a augmenté dans toutes les catégories, sauf chez les employeurs inscrits, qui est demeuré le même.

Les blessures subies au travail sont inévitables (Pourcentage d'accord)

	2008	2009	2010	2011
Travailleurs blessés	65 %	71 %	66 %	70 %
Travailleurs en général	55 %	52 %	55 %	56 %
Employeurs inscrits	57 %	61 %	57 %	57 %
Employeurs non inscrits	51 %	61 %	60 %	66 %

BUT EN MATIÈRE DE SERVICE

Nous offrirons des programmes et des services efficaces, mis en œuvre avec soin, compassion, compétence, rapidité et équité, et ce, dans l'intérêt des travailleurs et des employeurs.

Cible

Nous maintiendrons ou dépasserons le niveau de satisfaction élevé, soit supérieur à 80 %, auquel les travailleurs blessés et les employeurs s'attendent.

Résultats

Indice sur la satisfaction des clients

	2007	2008	2009	2010	2011	Cible
Travailleurs blessés	83 %	81 %	78 %	77 %	79 %	>80 %
Employeurs inscrits	84 %	84 %	82 %	79 %	80 %	>80 %

Indice sur la satisfaction des clients : les travailleurs blessés

En 2011, 79 % des travailleurs blessés ont indiqué qu'ils étaient satisfaits par rapport aux attributs de service de Travail sécuritaire NB. Il s'agit d'une augmentation par rapport à 2010 (77 %) et d'un pourcentage inférieur à la cible de >80 %.

Client Satisfaction Index: Employers

In 2011, 80% of registered employers reported satisfaction with WorkSafeNB's service attributes. This is a slight increase from 2010 (79%) and slightly below the target of >80%.

NOTE: The Client Satisfaction Index examines injured workers' and employers' satisfaction with WorkSafeNB's delivery of service, specifically as it relates to professionalism, willingness to listen, level of understanding, accuracy of information provided, amount of benefits, communications, timeliness of handling claims, promptness of service, respect, fairness, competency, and effective problem solving. The survey is administered by an independent agency.

RETURN TO WORK GOAL

We will decrease the time by which injured workers safely return or are ready to safely return to employment.

Target

The average paid compensation days for claimants with a return to work goal will be lower than the previous five-year average. (The target for 2011 was 62.6 days.)

Days of Paid Compensation

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Median Days	22.0	21.0	20.0	22.3	23.0	22.0
Average Days	63.4	59.5	61.7	65.0	57.7	57.0
# of claims	4,218	4,451	4,573	4,571	4,595	4,164

Previous years have been restated to reflect current information.

Indice sur la satisfaction des clients : les employeurs

En 2011, un total de 80 % des employeurs inscrits ont indiqué qu'ils étaient satisfaits par rapport aux attributs de service de Travail sécuritaire NB. Il s'agit d'une légère augmentation par rapport à 2010 (79 %) et le taux est légèrement inférieur à la cible de >80 %.

REMARQUE : L'indice sur la satisfaction des clients évalue la satisfaction des travailleurs blessés et des employeurs à l'égard des services offerts par Travail sécuritaire NB sur les plans du professionnalisme, de la disposition à écouter, de la compréhension, de la précision des renseignements, du montant des prestations, des communications, du délai de traitement des réclamations, de la rapidité du service, du respect, de l'impartialité, de la compétence et des problèmes traités avec efficacité. Un organisme indépendant effectue le sondage.

BUT EN MATIÈRE DE REPRISE DU TRAVAIL

Nous réduirons la période écoulée avant que le travailleur blessé reprenne le travail en toute sécurité ou soit prêt à le reprendre de façon sécuritaire.

Cible

Le nombre moyen de jours pendant lesquels le travailleur blessé ayant un but quant à la reprise du travail reçoit des prestations sera inférieur à la moyenne pour les cinq dernières années. (La cible pour 2011 était de 62,6 jours.)

Jours pendant lesquels le travailleur blessé reçoit des prestations

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Nombre médian de jours	22,0	21,0	20,0	22,3	23,0	22,0
Jours moyens	63,4	59,5	61,7	65,0	57,7	57,0
Nombre de réclamations	4 218	4 451	4 573	4 571	4 595	4 164

Les chiffres des années antérieures ont été redressés de façon à refléter des renseignements à jour.

Results

The duration of lost-time claims decreased by 1.2% in 2011, meeting the target set by the board.

Lost-Time Claim Dispositions

Claimants with a Return to Work Goal and Full LTDs

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Not returned to work	1.6%	1.4%	1.6%	1.8%	1.9%	1.6%
Returned to work or						
Pre-Accident						
Employment Status	96.0%	96.1%	95.9%	95.7%	96.0%	96.5%
Full LTD	2.4%	2.5%	2.5%	2.5%	2.1%	1.9%

In 2011, 96.5% (4,150 clients) were back to work immediately following their rehabilitation; 1.9% (74 clients) were not capable of any employment following their workplace injury and are receiving full long-term disability benefits; 1.6% (69 clients) were not re-employed when their claim was closed.

BALANCE GOAL

We will provide the best possible benefits to injured workers while maintaining the lowest possible assessment rates for employers.

Target

At a minimum, we will maintain a 100% funded liability.

Results

Funded Liability and Investment Portfolio

Investments held to meet future benefit obligations for past injuries reached \$1.047 billion at the end of 2011, representing a 116.9% funded liability. WorkSafeNB's investment portfolio produced an annual return of 2.63%.

Résultats

La durée des réclamations avec interruption de travail a connu une diminution de 1,2 % en 2011 et est conforme à la cible établie par le conseil d'administration.

Réclamations avec interruption de travail réglées

Travailleurs blessés ayant un but quant à la reprise du travail et une invalidité à long terme totale

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
N'ont pas repris le travail	1,6 %	1,4 %	1,6 %	1,8 %	1,9 %	1,6 %
Repris le travail ou						
situation d'emploi						
d'avant l'accident	96,0 %	96,1 %	95,9 %	95,7 %	96,0 %	96,5 %
Invalidité à long						
terme totale	2,4 %	2,5 %	2,5 %	2,5 %	2,1 %	1,9 %

En 2011, 96,5 % (4 150 clients) ont repris le travail immédiatement après leur réadaptation; 1,9 % (74 clients) n'étaient pas capables de travailler à la suite de la blessure qu'ils avaient subie au travail et recevaient des prestations d'invalidité à long terme totale; et 1,6 % (69 clients) n'ont pas été embauchés de nouveau lorsque leur réclamation a pris fin.

BUT EN MATIÈRE D'ÉQUILIBRE

Nous garantirons les meilleures prestations possibles aux travailleurs blessés tout en gardant les taux de cotisation des employeurs aussi bas que possible.

Cible

Au strict minimum, nous maintiendrons une dette entièrement provisionnée.

Résultats

Dette provisionnée et portefeuille de placements

Les placements détenus pour satisfaire aux obligations futures au titre des prestations pour des blessures antérieures ont atteint 1,047 milliard de dollars à la fin de 2011, ce qui représente une dette provisionnée de 116,9 %. Le portefeuille de placements de Travail sécuritaire NB a produit un rendement annuel de 2,63 %.

Assessment Rate

The 2011 provisional average assessment rate of \$2.00 represents an \$0.08 decrease from the 2010 provisional rate. New Brunswick's rate remains the lowest in Atlantic Canada as WorkSafeNB continues to focus on providing a balanced and sustainable system in a challenging economic environment.

Benefits to Clients

Payments to injured workers or third parties on their behalf totalled \$136.6 million, a 0.2% decrease from 2010 payments of \$137.0 million.

Investigation Initiatives

WorkSafeNB conducted 345 investigations in 2011, resulting in present and future claim cost savings estimated at \$1,030,500. These investigations not only serve to protect our system, but to gather information for the Adjudication and Benefit Services Department to help make case decisions. The number of referrals increases annually.

Third Party Actions

Third party action recoveries provided cost relief to employers of approximately \$1.4 million in 2011. Injured workers received \$490,500, representing the amount received by third party settlements or judgments in excess of claim costs booked by WorkSafeNB.

Taux de cotisation moyen

Le taux de cotisation moyen provisoire de 2011, qui se chiffre à 2,00 \$, représente une diminution de 0,08 \$ par rapport au taux provisoire de 2010. Le taux de cotisation moyen du Nouveau-Brunswick continue à être le plus bas au Canada atlantique, et Travail sécuritaire NB continue à offrir un système équilibré et durable malgré le contexte économique difficile.

Prestations versées aux clients

Les prestations versées aux travailleurs blessés ou à des tiers en leur nom se sont chiffrées à 136,6 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 0,2 % par rapport aux prestations de 137,0 millions de dollars versées en 2010.

Initiatives d'enquêtes

Travail sécuritaire NB a mené 345 enquêtes en 2011, qui ont donné lieu à des économies estimatives au titre des réclamations actuelles et futures de 1 030 500 \$. Ces enquêtes servent non seulement à protéger notre système, mais à recueillir des renseignements pour aider les Services de prise de décision et de prestations à prendre des décisions sur des cas. Le nombre de cas adressés en vue d'une enquête augmente chaque exercice.

Recours contre les tiers

Grâce aux recouvrements de tiers, certains employeurs ont obtenu une libération des coûts se chiffrant à environ 1,4 million de dollars en 2011. Les travailleurs blessés ont reçu 490 500 \$, soit le montant reçu de règlements ou de jugements mettant en cause une tierce partie au-delà des coûts de réclamation enregistrés par Travail sécuritaire NB.

STAFF SATISFACTION AND ENGAGEMENT GOAL

Our employees will feel their work is valuable and makes a difference, motivated by the understanding of how their role and individual contribution is critical to achieving our vision, mission, mandate, values and goals.

Target

Employee satisfaction and engagement levels will meet or exceed the previous five-year average.

Other indicators that will be measured in support of the goal and compared to the most recent five-year average include:

- Absenteeism
- Health and safety
- Staff turnover

Results

Staff Satisfaction and Engagement

In 2011, 88% of employees indicated that they find WorkSafeNB “a good place to work,” as measured by the annual staff satisfaction survey. This is a decrease from the previous years, and meets the five-year average of 88% (2006-2010). Responses to a survey question that measures employee engagement indicate that 93% of our employees are committed to their work and believe it is valuable, makes a difference and contributes to the organizational goals. (Only four years of data is available to measure employee engagement.)

Absenteeism

On average, employees were absent from work 9.37 days, an increase over the five-year average of 8.76 days.

BUT EN MATIÈRE DE SATISFACTION ET D'ENGAGEMENT DES EMPLOYÉS

Nos employés estimeront que leur travail est très utile et fait une différence. Ils seront motivés par la compréhension de la façon dont leur rôle et leur apport individuel sont essentiels pour atteindre notre vision, notre mission, notre mandat, nos valeurs et nos buts.

Cible

Les niveaux de satisfaction et d'engagement des employés seront équivalents ou supérieurs à la moyenne pour les cinq dernières années.

Les autres indicateurs qui seront utilisés à l'appui du but et comparés à la moyenne pour les cinq dernières années comprennent :

- l'absentéisme;
- la santé et la sécurité;
- le roulement du personnel.

Résultats

Satisfaction et engagement des employés

En 2011, un total de 88 % des employés qui ont répondu au sondage annuel sur la satisfaction des employés ont indiqué qu'ils considéraient Travail sécuritaire NB comme « un bon employeur ». Il s'agit d'une diminution par rapport aux années antérieures et d'un taux semblable à la moyenne pour les cinq dernières années de 88 % (2006 à 2010). Une question mesurant l'engagement des employés a révélé que 93 % de nos employés étaient engagés envers leur travail et estimaient que leur travail était très utile, faisait une différence et contribuait aux buts de l'organisme. (Seules les données pour quatre ans sont disponibles pour mesurer l'engagement des employés.)

Absentéisme

Le nombre moyen de jours d'absence par employé était de 9,37 jours, soit une augmentation par rapport à la moyenne de cinq exercices de 8,76 jours.

Health and Safety

There were 10 claims accepted from WorkSafeNB staff in 2011, representing 2.2 accepted claims per 100 full-time equivalent (FTE) workers. The accepted claims per 100 FTE is lower than the five-year average of 3.24. Two were lost-time claims totalling 15 days, and costing slightly more than \$11,500. WorkSafeNB's active incident and hazard reporting procedure supports the positive health and safety environment. In 2011, the health and safety index from our survey was 87%. Managers will continue to work on improving this average.

Staff Turnover

In 2011, 20 employees left the organization, including nine retirements. This indicates a staff turnover rate of 4.5%, and is lower than the five-year average of 6.32%. Retirements accounted for 2% of the turnover rate, and filling those vacancies was not an issue. We predict retirements will account for 50% of the turnover in the next five years, consistent with the current trend. Although this is a risk to WorkSafeNB, we have an action plan for recruitment.

Santé et sécurité

Un total de 10 réclamations ont été acceptées d'employés de Travail sécuritaire NB en 2011, ce qui équivaut à 2,2 réclamations acceptées par 100 équivalents temps plein (ETP). Le nombre de réclamations par 100 ETP est inférieur à la moyenne de cinq ans, soit 3,24. Deux des réclamations acceptées comprenaient une interruption de travail totalisant 15 jours, et des coûts se chiffrant à un peu plus de 11 500 \$. La procédure de Travail sécuritaire NB pour signaler les incidents et les dangers renforce des conditions de santé et de sécurité favorables. En 2011, l'indice de santé et de sécurité de notre sondage se chiffrait à 87 %. Les responsables continueront à tenter d'améliorer cette moyenne.

Roulement du personnel

En 2011, un total de 20 employés ont quitté l'organisme et de ce nombre, neuf ont pris leur retraite. Le taux de roulement du personnel s'est chiffré à 4,5 %, ce qui est inférieur à la moyenne de cinq exercices de 6,32 %. Les retraites représentaient 2 % du taux de roulement du personnel, et les postes vacants ont été pourvus sans difficulté. On prévoit que les retraites représenteront 50 % du roulement du personnel au cours des cinq prochaines années, ce qui est conforme à la tendance actuelle. Bien que cet état de choses représente un risque pour Travail sécuritaire NB, un plan d'action a été dressé pour recruter des employés.

WORKSAFE SERVICES DIVISION

OVERVIEW

The WorkSafe Services Division administers New Brunswick's *Occupational Health and Safety (OHS) Act*, the *New Brunswick Workers' Compensation (WC) Act*, and the *Firefighters' Compensation (FC) Act*. The division promotes workplace health and safety through a variety of injury prevention initiatives, including in-depth health and safety planning and consulting services, health and safety inspections, accident investigations, and arbitration hearings under the *OHS Act*. When an accident does occur, the division provides injured workers with services related to claim adjudication, case management, benefits payments, and return-to-work assistance. With 244 staff, the WorkSafe Services Division is accessible to employers and workers in four service locations: Bathurst, Grand Falls, Dieppe and Grand Bay-Westfield.

VOLUME INDICATORS

Prevention

- WorkSafeNB's health and safety officers conducted 8,751 workplace inspections (flat in comparison to 2010, but above the five year average of 7,663) and wrote 6,782 orders under the *OHS Act* and Regulations; 2,177 firms were inspected.
- WorkSafe Services prevention staff carried out 13,531 activities with workplace parties in the areas of education, ergonomics, hygiene, general consulting and officer interventions, involving 2,547 firms.
- In 2011, WorkSafeNB completed five prosecutions under the *OHS Act*.

Compensation

- We adjudicated 12,018 applications for claims, a 3.9% decrease from 2010; 1,329 were rejected as being non work-related or an uninsured employer. Of those accepted, 5,688 involved lost time of at least one day (a 4.7% decrease from 2010), and 4,998 were no lost-time claims (medical costs only, and a 3.3% decrease from 2010).

DIVISION DES SERVICES DE TRAVAIL SÉCURITAIRE

APERÇU

La Division des services de travail sécuritaire voit à l'application de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*, de la *Loi sur les accidents du travail* et de la *Loi sur l'indemnisation des pompiers* du Nouveau-Brunswick. Elle promeut la santé et la sécurité au travail au moyen de diverses initiatives de prévention des blessures, y compris des services complets de planification et de consultation en matière de santé et de sécurité ainsi que des inspections, des enquêtes sur des accidents et des audiences d'arbitrage en vertu de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*. Lorsqu'un accident se produit, elle fournit aux travailleurs blessés des services de prise de décision sur les réclamations et de gestion des réclamations; des prestations; et de l'aide à reprendre le travail. La Division, qui compte 244 employés, offre des services aux employeurs et aux travailleurs à partir de quatre points de service : Bathurst, Grand-Sault, Dieppe et Grand Bay-Westfield.

INDICATEURS DU VOLUME

Prévention

- Les agents de santé et de sécurité ont effectué 8 751 inspections (chiffre stable comparativement à 2010, mais supérieur à la moyenne pour les cinq dernières années de 7 663) et donné 6 782 ordres en vertu de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* et de ses règlements. Un total de 2 177 entreprises ont fait l'objet d'une inspection.
- Les employés de la Division chargés de la prévention ont organisé 13 531 activités pour les travailleurs et les employeurs, et ce, dans les secteurs de l'éducation, de l'ergonomie, de l'hygiène, de la consultation générale et d'interventions par les agents de santé et de sécurité chez 2 547 entreprises.
- En 2011, Travail sécuritaire NB a mis terme à cinq poursuites en vertu de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.

Indemnisation

- Travail sécuritaire NB a pris une décision sur 12 018 réclamations, soit une diminution de 3,9 % par rapport à 2010. De ces réclamations, 1 329 ont été refusées parce qu'elles n'étaient pas liées au travail ou que l'employeur n'était pas inscrit auprès de Travail sécuritaire NB. Des réclamations acceptées, 5 688 comprenaient une interruption de travail d'au moins un jour, ce qui représente une diminution de 4,7 % comparativement à 2010, et 4 998 ne comprenaient aucune interruption de travail (frais médicaux seulement), soit une diminution de 3,3 % par rapport à 2010.

- There were four workplace fatalities in 2011, and an additional five workers died in 2011 from previous year injuries or diseases.
- Some injured workers require more comprehensive support to help recover from their injuries and return to work. This help is provided through case management teams located in the regional offices. In 2011, 3,973 claimants received these services.
- WorkSafeNB provides pension and long-term disability benefits to workers with a residual disability resulting from the accident. At the end of the year, there were 1,024 pre-1982 accident pensioners, 485 widows or dependants, and 2,544 injured workers receiving long-term disability benefits, a reduction of about 2% since 2010 (2,603).

STRATEGIES AND ACTIVITIES

The WorkSafe Services Division's strategies and activities are intended to meet the requirements of the legislation it administers, while supporting the corporate mission, and achieving the goals of injury prevention, client satisfaction, and a timely, safe and effective return to work. The integration of compensation and prevention services enables the division to adhere to a discipline of evaluation and focused resource allocation. Needs are identified through claims analyses; prevention and claims management resources are allocated; and, initiatives and strategies are evaluated to determine if the intended outcomes are achieved.

Prevention

To make effective use of WorkSafeNB's financial and human resources, the WorkSafe Services Division focuses prevention activities on workplaces and industries based on a risk evaluation. This means that, consistent with WorkSafeNB's occupational health and safety philosophy, staff target workplaces based on:

- A statistical analysis of accident frequency.
- Cost and severity of occupational accidents or injuries.
- Identification of those workplaces with elevated risks presented by their ever-changing work environments.

- Quatre accidents mortels liés au travail sont survenus en 2011, et cinq autres travailleurs sont décédés en 2011 des suites d'une blessure ou d'une maladie antérieure.
- Certains travailleurs blessés ont besoin de services plus spécialisés en vue de se rétablir de leurs blessures et de reprendre le travail. Des équipes de gestion des réclamations, lesquelles sont situées dans les bureaux de région, offrent ces services. En 2011, un total de 3 973 travailleurs blessés ont reçu ces services.
- Par ailleurs, Travail sécuritaire NB verse des prestations de pension et d'invalidité à long terme aux travailleurs qui sont atteints d'une invalidité résiduelle par suite de leur accident. À la fin de l'exercice, il versait une pension à 1 024 travailleurs blessés pour un accident survenu avant 1982 et à 485 conjoints survivants ou personnes à charge, ainsi que des prestations d'invalidité à long terme à 2 544 travailleurs blessés, ce qui représente une diminution d'environ 2 % depuis 2010 (2 603).

STRATÉGIES ET ACTIVITÉS

Les stratégies et les activités de la Division visent à satisfaire aux exigences des lois qu'elle applique, tout en appuyant la mission de Travail sécuritaire NB et en atteignant les buts qui traitent de la prévention des blessures, de la satisfaction des clients et de la reprise du travail efficace, rapide et en toute sécurité. L'intégration des services d'indemnisation et de prévention permet à la Division de se conformer à une discipline d'évaluation et d'affectation efficace des ressources. Afin de déterminer si les résultats voulus sont atteints, on détermine les besoins par le biais d'analyses des réclamations; affecte des ressources en prévention et en gestion des réclamations; et évalue les initiatives et les stratégies.

Prévention

Pour assurer l'utilisation efficace des ressources financières et humaines de Travail sécuritaire NB, la Division a concentré ses activités de prévention sur les lieux de travail et les industries en fonction d'une évaluation des risques. Ainsi, conformément à la philosophie de la santé et de la sécurité au travail de l'organisme, les employés ciblent les lieux de travail en se fondant sur les facteurs suivants :

- le nombre de blessures déterminé au moyen d'une analyse statistique;
- les coûts et la gravité des accidents du travail ou des blessures subies au travail;
- les lieux de travail qui comportent des risques élevés en raison de leur environnement de travail qui change sans cesse.

STRATEGY: FOCUSING ON HIGH-RISK INDUSTRIES

WorkSafeNB engages with industries to develop industry-specific health and safety solutions by focusing resources on those workplaces with high accident frequencies, costs and risks.

In 2011, WorkSafeNB focused its attention on two industries with high injury frequency and costs – nursing care facilities and supermarkets. Although the injury rate for nursing care facilities had declined in 2010 when compared to 2009, it increased significantly in 2011 (13.6%). WorkSafeNB staff conducted an extensive evaluation of this industry to determine the causality factors for the fluctuations in injury rates over the past decade. The recommendations from the study are currently under review by the various industry stakeholders.

The supermarket industry injury frequency for 2011 was relatively flat when compared to 2010. Having now been a focus industry for the past three years, an evaluation of the results of staff interventions began in 2011, with a target of mid-2012 for subsequent recommendations.

WorkSafeNB continues to monitor former focus industries to determine the long-term sustainability of the industries' success. Since initiating the focus industry program in 2002, WorkSafeNB has selected a number of industries for intervention. The following are no longer active focus industries: logging, potato farming, aquaculture, pre-fabricated buildings, sawmills, highway/street/bridge construction, seafood processing and restaurants.

STRATÉGIE : CIBLER LES INDUSTRIES À RISQUES ÉLEVÉS

Travail sécuritaire NB s'engage avec les industries afin d'élaborer des solutions sur le plan de la santé et de la sécurité propres à l'industrie en affectant des ressources aux lieux de travail qui affichent des taux élevés de blessures, de coûts et de risques.

En 2011, Travail sécuritaire NB a concentré ses efforts sur deux industries qui comportent un nombre élevé de blessures et des coûts élevés, soit les foyers de soins et les supermarchés. Bien que le nombre de blessures des foyers de soins ait diminué en 2010 comparativement à 2009, il a augmenté de façon considérable en 2011 (13,6 %). Les employés de Travail sécuritaire NB ont effectué un examen approfondi de cette industrie afin de déterminer les causes des fluctuations au niveau du nombre de blessures au cours des dix dernières années. Des intervenants de l'industrie examinent actuellement les recommandations qui sont découlées de l'étude.

Le nombre de blessures dans l'industrie des supermarchés a été relativement stable en 2011 comparativement à 2010. L'industrie est ciblée depuis trois ans déjà et en 2011, on a entrepris une évaluation des résultats des interventions des employés. On prévoit présenter des recommandations au milieu de 2012.

Travail sécuritaire NB continue de surveiller les anciennes industries ciblées afin de déterminer la viabilité à long terme de leurs progrès. Depuis la mise en œuvre du programme visant les industries ciblées en 2002, il a choisi un certain nombre d'industries pour faire l'objet d'une intervention. Les industries suivantes ne sont plus des industries ciblées actives : l'exploitation forestière; la récolte de pommes de terre; l'aquaculture; les bâtiments préfabriqués; les scieries; la construction de routes, de rues et de ponts; la transformation des fruits de mer; et les restaurants.

STRATEGY: ENGAGING IN INTENSIVE FIRM-LEVEL INTERVENTION

WorkSafeNB works directly with individual employers to build sustainable health and safety infrastructure to change behaviours and reduce accidents. In addition to compliance, WorkSafeNB takes a balanced approach in recognizing that consultation can help some workplaces improve their health and safety record. Each year, WorkSafe Services Division staff identify individual workplaces for focused attention based on the accident history of their industry group, and the individual firm's accident record.

WorkSafeNB has been conducting firm-level initiatives since 2002. Currently, 22,413 employees are participating, representing 101 firms. For those currently participating, we are recording a 33.7% decrease from their pre-intervention frequency. In comparison, accident frequency for the entire province has decreased by 22.7% during that same time period.

STRATEGY: BUILDING A WORKSAFE CULTURE THROUGH YOUTH, EDUCATION AND SOCIAL MARKETING

WorkSafeNB reaches our youth and the general public with messages of health and safety to positively shape their attitudes, beliefs and behaviours about safe work practices that they will instinctively integrate into decisions and actions at work.

Youth Initiatives

WorkSafeNB's youth initiatives continued to play a role in health and safety education within the provincial school system throughout the 2010-2011 academic year. Between August 2010 and August 2011, students were provided with 105,000 exposures to health and safety awareness through WorkSafeNB's youth resources and programs such as Stella the Safety Skunk Storybook Contest, Progressive Agriculture Safety Days, the Lost Youth Tour, and our ongoing partnership with Service Canada Youth Job Centres. In comparison, the five-year average is 80,360 such exposures.

STRATÉGIE : ÉTABLIR DES INTERVENTIONS INTENSIVES AU NIVEAU DES ENTREPRISES

Travail sécuritaire NB travaille directement avec les employeurs individuels afin d'établir une infrastructure de santé et de sécurité durable dans le but de modifier les comportements et de réduire le nombre de blessures. En plus de veiller à la conformité à la loi, il offre des services de consultation à des lieux de travail dans le cadre d'une approche équilibrée afin d'améliorer leur dossier en matière de santé et de sécurité. Chaque exercice, les employés de la Division des services de travail sécuritaire déterminent les lieux de travail sur lesquels ils doivent concentrer leur attention selon le dossier des accidents du groupe d'industries ainsi que celui du lieu de travail.

Travail sécuritaire NB offre des initiatives aux entreprises depuis 2002. À l'heure actuelle, les initiatives comptent 22 413 employés participants, représentant 101 entreprises. On connaît une diminution de 33,7 % du nombre de blessures chez les employeurs qui font l'objet d'une intervention, comparativement à la période précédant les interventions. Par ailleurs, le nombre de blessures de l'ensemble de la province a diminué de 22,7 % pendant cette même période.

STRATÉGIE : CRÉER UNE CULTURE DE TRAVAIL SÉCURITAIRE PAR LE BIAIS DES JEUNES, DE L'ÉDUCATION ET DU MARKETING SOCIAL

Travail sécuritaire NB transmet des messages de santé et de sécurité aux jeunes et au public en général afin de bien façonner leurs attitudes, leurs croyances et leurs comportements par rapport à des pratiques de travail sécuritaires qu'ils intégreront instinctivement à leurs décisions et leurs actions au travail.

Initiatives à l'intention de la jeunesse

Les initiatives à l'intention de la jeunesse ont continué à jouer un rôle dans l'enseignement de la santé et de la sécurité dans les écoles de la province pendant l'année scolaire 2010-2011. Entre août 2010 et août 2011, un total de 105 000 élèves ont reçu une formation en santé et en sécurité par le biais de ressources et de programmes à l'intention des jeunes de Travail sécuritaire NB, comme le Concours de contes de Stella la mouffette de sécurité, le Sécurijour Progressive Agriculture^{MD}, la tournée « Une jeunesse perdue », et le partenariat continu entre Travail sécuritaire NB et les Centres Service Canada pour jeunes. La moyenne pour les cinq dernières années d'élèves qui ont reçu une formation en santé et en sécurité s'est chiffrée à 80 360.

Stella the Safety Skunk Storybook Contest

In 2011, WorkSafeNB launched a Storybook Contest for Grades K-2, featuring our mascot, Stella the Safety Skunk. Interested students were encouraged to write a safety-themed storybook, featuring Stella. A total of 488 students participated, with the winners announced on the *youthsafe.ca* website.

Progressive Agriculture Safety Days

Progressive Agriculture Safety Days provide a hands-on approach to teach students how to recognize and deal with hazards on the farm, at school and at home. For the fifth straight year, WorkSafeNB and Potatoes NB partnered to bring Progressive Agriculture Safety Days to close to 800 children in the northwest region. Sessions were held in Saint-Basile, Grand Falls and Florenceville.

Education Initiatives

Safety Modules – Skilled Trades and Technology Education

WorkSafeNB developed safety modules for courses relating to the Skilled Trades and Technology Education sector in the following categories: general safety, culinary safety, construction safety, mechanical/automotive safety, and electrical safety.

The curriculum-based safety modules were launched in September 2010, and are mandatory, ensuring that every high school student in New Brunswick will receive a minimum of five hours of health and safety education.

Education Review

A two-year initiative reviewing both education services and their delivery concluded in 2011. A multi-year implementation plan has been put into place, with future education efforts to focus mainly on three key workplace parties: Joint Health and Safety Committees (JHSCs), supervisors and senior managers.

Concours de contes de Stella la mouffette de sécurité

En 2011, Travail sécuritaire NB a lancé un concours de contes pour les élèves de la maternelle à la 2^e année. On a invité les élèves à écrire un livre de conte ayant pour thème la sécurité et présentant Stella la mouffette de sécurité. Un total de 488 élèves y ont participé, et on a annoncé les gagnants du concours sur le site Web *www.securitejeunessenb.ca*.

Sécurijour de Progressive Agriculture^{MD}

Dans le cadre de cette activité pratique, les élèves visitent des postes de sécurité afin d'apprendre à reconnaître les dangers à la ferme, à l'école et à la maison, ainsi qu'à les éliminer. Pour la cinquième année consécutive, Travail sécuritaire NB et Pommes de terre Nouveau-Brunswick ont travaillé ensemble en vue d'offrir le Sécurijour de Progressive Agriculture^{MD} à près de 800 jeunes dans la Région du Nord-ouest. Des journées ont eu lieu à Saint-Basile, à Grand-Sault et à Florenceville.

Initiatives d'éducation

Modules de sécurité – Secteur des métiers spécialisés et de la technologie

Travail sécuritaire NB a élaboré des modules de sécurité pour des cours liés au secteur des métiers spécialisés et de la technologie pour les catégories suivantes : la sécurité générale; la sécurité dans la cuisine; la sécurité dans la construction; la sécurité automobile / mécanique; et la sécurité électrique.

Les modules de sécurité, qui sont établis selon le programme d'études, ont été lancés en septembre 2010. Ils sont obligatoires afin d'assurer que tous les élèves néo-brunswickois du niveau secondaire reçoivent au moins cinq heures de formation en santé et en sécurité.

Examen des services d'éducation

On a examiné les services d'éducation et la façon dont ces services sont offerts dans le cadre d'une initiative d'une durée de deux ans, qui a pris fin en 2011. Un plan de mise en œuvre échelonné sur plusieurs années a été adopté, selon lequel les efforts en matière d'éducation à l'avenir viseront surtout les trois principales parties au lieu de travail, soit les comités mixtes d'hygiène et de sécurité; les surveillants; et les gestionnaires supérieurs.

Joint Health and Safety Committee Training

In 2011, WorkSafeNB's education consultants conducted 99 JHSC training workshops for more than 1,900 members, representing 769 companies. This is required by legislation, and 8,706 individuals have participated in this training since 2007.

STRATEGY: USING NATURE OF INJURY TO FOCUS ON PREVENTION ACTIVITIES

WorkSafeNB identifies types of injuries common across certain industries in New Brunswick and plans relevant prevention initiatives, efficiently using resources to reduce these workplace injuries.

Because work-related musculoskeletal injuries (MSIs) make up a significant portion of claims and claim costs, WorkSafeNB continues to promote its MSI program. This initiative included assistance with implementing ergonomic programs, MSI-reduction education, and compliance. The focus was on back and shoulder injuries, targeting forceful exertion in the manual handling of materials specific to our focus industries. An overall decrease of back, neck and shoulder injuries by 3% and a 20% reduction in MSIs in targeted major supermarkets was sustained in the year under review. The prevention of musculoskeletal injuries continues to represent an important challenge in the health care industry, and a thorough revision of the Back in Form program and tools and guidelines for developing codes of practice was undertaken to help health care industries in their prevention program. An initiative with the two regional health authorities and nursing homes was started in support of efforts to build a strong prevention infrastructure.

STRATEGY: MAINTAINING SAFETY STANDARDS IN NEW BRUNSWICK

WorkSafeNB is committed to sustaining occupational health and safety legislation and regulations that are based on recognized occupational health and safety practices and by enforcing compliance with this legislation to protect the safety of all New Brunswick workers.

Formation des membres de comités mixtes d'hygiène et de sécurité

En 2011, les conseillers en éducation de Travail sécuritaire NB ont présenté 99 ateliers de formation pour les membres de comités mixtes d'hygiène et de sécurité. Plus de 1 900 travailleurs de 769 entreprises y ont participé. Cette formation est exigée par la loi et depuis 2007, un total de 8 706 membres de comités ont reçu la formation.

STRATÉGIE : ORIENTER LES ACTIVITÉS DE PRÉVENTION EN FONCTION DE LA NATURE DES BLESSURES

Travail sécuritaire NB détermine les types de blessures courantes dans certaines industries au Nouveau-Brunswick et établit des initiatives de prévention pertinentes en utilisant des ressources efficacement afin de réduire ces blessures subies au travail.

Puisque les lésions musculo-squelettiques liées au travail représentent une partie considérable des réclamations et des coûts de réclamation, Travail sécuritaire NB continue à promouvoir son programme de prévention des lésions musculo-squelettiques. L'initiative a compris de l'aide à mettre en œuvre des programmes ergonomiques; de l'éducation pour réduire le nombre de lésions musculo-squelettiques; et la conformité. On a mis l'accent sur les blessures au dos et à l'épaule, en visant surtout les efforts excessifs déployés lors de la manutention de matériaux propre aux industries ciblées. La diminution générale de 3 % des blessures au dos, au cou et aux épaules, ainsi qu'une réduction de 20 % des lésions musculo-squelettiques dans les grands supermarchés ciblés se sont maintenues pendant l'exercice à l'étude. La prévention des lésions musculo-squelettiques continue de représenter un défi de taille au sein de l'industrie des soins de santé, et on a entrepris un examen approfondi du programme Colonne en forme et de ses ressources, ainsi que des lignes directrices pour l'élaboration d'un code de directives pratiques afin d'aider cette industrie à améliorer son programme de prévention. On a entrepris une initiative avec les deux régies régionales de la santé et les foyers de soins afin d'appuyer des efforts en vue d'établir une bonne infrastructure solide en matière de prévention.

STRATÉGIE : MAINTENIR DES NORMES DE SÉCURITÉ AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Travail sécuritaire NB s'engage à appuyer la législation en matière de santé et de sécurité qui repose sur des pratiques reconnues de santé et de sécurité au travail, et à veiller à l'observation de cette législation afin d'assurer la sécurité de tous les travailleurs néo-brunswickois.

Regulatory Review

New fall protection legislation came into effect on January 1, 2011. The legislation introduced new standards to improve safety for those working at heights. WorkSafeNB provided 14 workshops on the legislative changes, with more than 1,200 participants.

Two technical committees on legislative change began work in 2011. The General Committee on Construction-related Legislation Review met five times, while the Occupational Hygiene Committee held three meetings.

Distribution of Inspections

WorkSafeNB uses an evidence-based statistical model to determine where to focus its resources. The following table outlines the distribution of inspections by industry:

Industry	2009	2010	2011
Agriculture, Forestry, Fishing	7%	6%	5%
Mining, Oil and Gas	3%	3%	3%
Utilities	1%	1%	1%
Construction	28%	26%	28%
Manufacturing	20%	21%	20%
Wholesale Trade	3%	2%	3%
Retail Trade	7%	10%	9%
Transportation and Warehouse	2%	2%	2%
Other*	3%	2%	2%
Administration, Waste Management Services	2%	2%	2%
Health Care and Social Assistance	3%	5%	6%
Accommodation and Food Services	9%	5%	3%
Public Administration	13%	14%	15%

**Real Estate, Rentals & Leasing; Professional, Scientific and Technical Services; Educational Services*

Examen des règlements

De nouvelles mesures législatives en matière de protection contre les chutes sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2011. Elles portaient sur de nouvelles normes en vue d'améliorer la sécurité des personnes qui travaillent à partir de hauteur. Travail sécuritaire NB a offert 14 ateliers sur les modifications législatives. Plus de 1 200 personnes y ont assisté.

Deux comités techniques établis en vue de proposer des modifications législatives ont commencé à se réunir en 2011.

Le comité général sur l'examen de la législation qui s'applique aux travaux de construction s'est réuni cinq fois et le comité sur l'hygiène du travail, trois fois.

Répartition des inspections

Travail sécuritaire NB utilise un modèle statistique fondé sur les preuves pour déterminer où il doit concentrer ses ressources. Le tableau qui suit indique le pourcentage du nombre d'inspections par industrie :

Industrie	2009	2010	2011
Agriculture, foresterie, pêches	7 %	6 %	5 %
Mines, et pétrole et gaz	3 %	3 %	3 %
Services publics	1 %	1 %	1 %
Construction	28 %	26 %	28 %
Fabrication	20 %	21 %	20 %
Commerce de gros	3 %	2 %	3 %
Commerce de détail	7 %	10 %	9 %
Transport et entreposage	2 %	2 %	2 %
Autres*	3 %	2 %	2 %
Administration, services de gestion des déchets	2 %	2 %	2 %
Soins de santé et assistance sociale	3 %	5 %	6 %
Hébergement et services alimentaires	9 %	5 %	3 %
Administration publique	13 %	14 %	15 %

**Services immobiliers, de location et de location à bail; services professionnels, scientifiques et techniques; services d'enseignement*

Rehabilitation and return to work

WorkSafe Services contributes to the board of directors' strategic plan by focusing actions and allocating resources to advance WorkSafeNB's goals. Divisional strategies and activities align with our strategic return to work goal to reduce the time by which injured workers safely return or are ready to safely return to work.

STRATEGY: ADVANCING AND IMPLEMENTING LEADING PRACTICES IN MEDICAL REHABILITATION

Shoulder Injury Program

Shoulder injuries account for a significant number of New Brunswick's workplace injuries and often result in prolonged disability and unnecessary surgery. A joint New Brunswick Medical Society (NBMS) and WorkSafeNB committee developed care maps based upon best practice physiotherapy and medical management, for claimants with shoulder injuries who were off work at three to four weeks post injury or recurrence. The care maps were successfully implemented as a pilot in the southwest region from October 2009 to September 2010, and were implemented in other regions in July 2011.

Back Injury Program

WorkSafeNB is working with a committee of back orthopedic surgeons to develop a set of care maps to assess and medically manage back injury claimants. A network of back orthopedic surgeons and a network of physiotherapists with advanced expertise and experience was established, and guidelines for musculoskeletal assessment and treatment are under development. Rollout of the program is anticipated for March 2012.

Réadaptation et reprise du travail

La Division des services de travail sécuritaire appuie le plan stratégique du conseil d'administration en concentrant ses efforts et en affectant des ressources en vue d'atteindre les buts de Travail sécuritaire NB. Les stratégies et les activités de la Division sont conformes au but stratégique de l'organisme en matière de reprise du travail, soit réduire la période écoulée avant que le travailleur blessé reprenne le travail en toute sécurité ou soit prêt à le reprendre de façon sécuritaire.

STRATÉGIE : PROMOUVOIR ET METTRE EN ŒUVRE DES PRATIQUES DE POINTE EN MATIÈRE DE RÉADAPTATION MÉDICALE Programme de blessures à l'épaule

Les blessures à l'épaule représentent un nombre important de blessures subies au travail au Nouveau-Brunswick. Elles entraînent souvent une invalidité prolongée et une opération qui n'est pas nécessaire. Un comité conjoint formé de la Société médicale du Nouveau-Brunswick et de Travail sécuritaire NB a élaboré des plans de soins fondés sur les meilleures pratiques en physiothérapie et en gestion médicale pour les clients atteints d'une blessure à l'épaule et qui étaient absents du travail à la troisième à quatrième semaine après leur blessure ou la réapparition de leur blessure. Les plans de soins ont été mis en œuvre dans le cadre d'un projet pilote dans la Région du Sud-ouest d'octobre 2009 à septembre 2010, et ont été lancés dans d'autres régions en juillet 2011.

Programme de blessures au dos

Travail sécuritaire NB collabore avec un comité de chirurgiens orthopédistes spécialisés dans les soins du dos afin d'élaborer des plans de soins pour évaluer et gérer du point de vue médical les clients atteints d'une blessure au dos. On a établi un réseau de chirurgiens orthopédistes spécialisés dans les soins du dos et un réseau de physiothérapeutes ayant des connaissances spécialisées et de l'expérience. Par ailleurs, l'élaboration de lignes directrices pour l'évaluation et le traitement des lésions musculo-squelettiques est en cours. La mise en œuvre du programme est prévue pour mars 2012.

STRATEGY: PROMOTING A CULTURE FOR OCCUPATIONAL MEDICINE IN NEW BRUNSWICK

Health Care Education

In 2011, a series of family physician-employer return-to-work sessions were delivered in St. Stephen, Sussex, Sackville and Bathurst. The sessions provided family physicians and employers the opportunity to discuss issues and brainstorm solutions to return-to-work barriers.

WorkSafeNB supports just-in-time courses and resources for family physicians in occupational medicine through web-based courses. Under a new partnership with the Workers Compensation Board of PEI, the Workers' Compensation Board of Nova Scotia and the Dalhousie Medical School established in 2011, health care providers can now take online courses through the Dalhousie Continuing Medical Education website on topics such as the Principles and Pitfalls of Return to Work Planning, and the Three-Minute Examinations series for the shoulder, knee and back.

STRATEGY: BUILDING AND DELIVERING PROVEN PROGRAMS AND PROCESSES FOR MEDICAL CASE MANAGEMENT

Continuum of care

WorkSafeNB's Continuum of Care model for case management is an incremental care and treatment approach to getting an injured worker safely back to work, as quickly as possible. The ongoing evaluation of this model helps identify areas for improvement in process and services. In 2011, WorkSafeNB evaluated the rehabilitation services of work conditioning and work capacity evaluations. As a result of these reviews, revisions to practices were made to help improve return-to-work outcomes.

Case Management Standards

Standards for timely and appropriate case management practice were implemented in 2009. In 2011, an electronic analysis tool was developed to help monitor the implementation of these standards.

STRATÉGIE : PROMOUVOIR UNE CULTURE AXÉE SUR LA MÉDECINE DU TRAVAIL AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Éducation en matière de soins de santé

En 2011, des séances d'information sur la reprise du travail à l'intention des médecins de famille et des employeurs ont été offertes à St. Stephen, à Sussex, à Sackville et à Bathurst. Les séances ont donné l'occasion aux médecins et aux employeurs de discuter de questions et de proposer des solutions relativement aux obstacles à la reprise du travail.

Travail sécuritaire NB appuie les cours et les ressources en ligne juste à temps dans le domaine de la médecine du travail à l'intention des médecins de famille. Grâce à un nouveau partenariat établi en 2011 entre la commission des accidents du travail de l'Île-du-Prince-Édouard, la commission des accidents du travail de la Nouvelle-Écosse et la faculté de médecine de la Dalhousie University, les fournisseurs de soins de santé peuvent maintenant suivre des cours en ligne portant sur des sujets comme les principes et pièges de la planification de la reprise du travail ainsi que les évaluations de trois minutes des blessures à l'épaule, au genou et au dos, et ce, par le biais du site Web de formation médicale continue de la Dalhousie University.

STRATÉGIE : METTRE AU POINT ET OFFRIR DES PROGRAMMES ET DES PROCESSUS ÉPROUVÉS POUR LA GESTION MÉDICALE DE CAS

Continuum des soins

Le modèle de continuum des soins de Travail sécuritaire NB pour la gestion des réclamations est une approche progressive en vue d'assurer la reprise du travail en toute sécurité du travailleur blessé, et ce, aussi rapidement que possible. L'évaluation continue du modèle permet de déterminer si on peut améliorer les processus et les services. En 2011, Travail sécuritaire NB a évalué les services de réadaptation du conditionnement au travail et de l'évaluation de la capacité de travail. Des modifications ont ensuite été apportées aux pratiques afin d'aider à améliorer les résultats par rapport à la reprise du travail.

Normes relatives à la gestion des réclamations

Des normes relatives à la gestion rapide et appropriée des réclamations ont été mises en oeuvre en 2009. En 2011, on a élaboré un outil d'analyse électronique pour aider à surveiller la mise en oeuvre de ces normes.

STRATEGY: DEVELOPING AND EXECUTING BEST PRACTICES FOR ALTERNATE RETURN TO WORK CASE MANAGEMENT

Alternate Return to Work

On-the-job training programs, as a component of vocational rehabilitation, resulted in good return to work success. An initiative to develop on-the-job training opportunities for injured workers was completed in 2011. A bank of approximately 50 on-the-job training employer opportunities was established to assist in the vocational rehabilitation process.

STRATEGY: CONDUCTING RESEARCH AND ANALYSIS TO FACILITATE REGULAR EVALUATION OF PROTOCOLS IN REHABILITATION AND RETURN TO WORK

Online Systems

Work continued on an electronic physiotherapy billing and reporting system. The system, which is targeted for implementation in 2012, will provide for online treatment authorization and automated invoicing and bill payment. It will also make captured online reporting information available in a format to allow for advanced clinical analysis to assist with service and outcome improvement.

STRATÉGIE : ÉLABORER ET METTRE EN ŒUVRE DES MEILLEURES PRATIQUES POUR LA GESTION DE CAS RELATIVE À LA REPRISE DU TRAVAIL

Reprise du travail

Des programmes de formation en cours d'emploi dans le cadre de la réadaptation professionnelle ont donné de bons résultats en matière de reprise du travail. En 2011, on a terminé l'élaboration d'une liste d'environ 50 employeurs offrant des possibilités de formation en cours d'emploi afin de faciliter le processus de réadaptation professionnelle.

STRATÉGIE : EFFECTUER DE LA RECHERCHE ET DES ANALYSES AFIN DE FACILITER L'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DE PROTOCOLES EN MATIÈRE DE RÉADAPTATION ET DE REPRISE DU TRAVAIL

Systèmes en ligne

On a continué l'élaboration d'un système de facturation électronique et de transmission électronique de rapports de physiothérapie. Le système, dont la date de mise en œuvre est prévue pour 2012, permettra d'autoriser des traitements en ligne ainsi que d'automatiser l'envoi et le paiement de factures. Il permettra également de recueillir des renseignements sur la présentation de rapports en ligne selon un format qui facilitera des analyses cliniques sophistiquées afin de favoriser l'amélioration des services et des résultats.

CORPORATE SERVICES DIVISION

OVERVIEW

The Corporate Services Division provides supportive and administrative services to WorkSafeNB's internal and external clients, enabling the organization to achieve its legislative mandate through a balanced and sustainable workplace health, safety and compensation system. Among its key functions is supporting the board of directors' governance and oversight role through annual strategic planning and risk assessment, policy research, development and evaluation, stakeholder engagement, and reporting of results. The division supports the board's balance goal, providing a financial framework that includes rate setting, assessments, asset management, process improvement, and financial management and reporting. Corporate Services also contributes to WorkSafeNB's safety, service, return to work, and staff satisfaction and engagement goals. It delivers intensive and specialized rehabilitation services to injured workers through WorkSafeNB's internationally accredited Work Recovery and Vocational Evaluation programs. Additionally, the division manages WorkSafeNB's physical and technological infrastructure through facilities management, information technology, and software development and support.

STRATEGIES AND ACTIVITIES

The Corporate Services Division's activities support the corporate mission and the balance goal of providing the best possible benefits to injured workers while maintaining the lowest possible assessment rates for employers.

DIVISION DES SERVICES GÉNÉRAUX

APERÇU

La Division des services généraux offre aux clients internes et externes de Travail sécuritaire NB des services de soutien et administratifs qui permettent à l'organisme d'atteindre son mandat prévu par la loi par le biais d'un régime de santé, de sécurité et d'indemnisation équilibré et durable. Ses fonctions principales visent entre autres à appuyer le rôle de gouvernance et de surveillance du conseil d'administration par le biais de la planification stratégique et de l'évaluation des risques annuelles; de la recherche, de l'élaboration et de l'évaluation de politiques; de l'engagement des intervenants; et de la présentation de résultats. La Division appuie le but en matière d'équilibre du conseil et assure une structure financière qui comprend l'établissement des taux; les cotisations; la gestion de l'actif; l'amélioration des processus; la gestion financière; et la présentation de l'information financière. Elle appuie également les buts en matière de sécurité, de service, de reprise du travail, et de satisfaction et d'engagement des employés. La Division offre des services de réadaptation intensifs et spécialisés aux travailleurs blessés par le biais de programmes d'évaluation professionnelle et de rétablissement agréés au niveau international. Par ailleurs, elle gère l'infrastructure physique et technologique de l'organisme en assurant la gestion des installations; la technologie de l'information; la mise au point de logiciels; et du soutien.

STRATÉGIES ET ACTIVITÉS

Les activités de la Division appuient la mission de Travail sécuritaire NB et le but en matière d'équilibre suivant : garantir les meilleures prestations possibles aux travailleurs blessés tout en gardant les taux de cotisation des employeurs aussi bas que possible.

STRATEGY: ADHERING TO A DISCIPLINED LEGISLATIVE AND POLICY DECISION-MAKING PROCESS TO BALANCE BENEFITS AND ASSESSMENT RATES

Governance

The board of directors fulfills its legislated mandate by demonstrating its commitment to the highest standards in governance and by remaining accountable to its stakeholders. In 2011, seven new directors were welcomed to the board. Representing workers are Michael Allen, Euclide Haché, and Hector Losier and representing employers are Kim Froats, Judith Lane, Jean Stewart and Mel Vincent. Departing board members included Brad Brinston, Danny King, Mary Martell, Conrad Pitre and Keith Rogers.

Throughout the year, the board of directors received education and orientation sessions on best practices related to governance, policy, and investments.

The board also annually reviews its Governance Statement as part of the strategic planning and risk assessment process. In 2011, the Governance Statement was updated to make reference to the process for identifying competencies required for new directors, and to include a job hazard analysis in the board position descriptions.

The board also updated and combined its existing policies on expense rates and allowances for the board (Policy No. 32-401) and the Appeals Tribunal (Policy No. 32-405) providing guidelines for reimbursement and payment of allowances and per diems.

STRATÉGIE : SUIVRE UN PROCESSUS DE DÉCISION MÉTHODIQUE RELATIVEMENT À LA LÉGISLATION ET AUX POLITIQUES AFIN D'ASSURER UN ÉQUILIBRE ENTRE LES PRESTATIONS ET LES TAUX DE COTISATION

Gouvernance

Le conseil d'administration assume son mandat prévu par la loi en démontrant son engagement envers les normes de gouvernance les plus élevées et en continuant à rendre des comptes à ses intervenants. En 2011, on a accueilli sept nouveaux membres au sein du conseil, soit Michael Allen, Euclide Haché et Hector Losier pour représenter les travailleurs; et Kim Froats, Judith Lane, Jean Stewart et Mel Vincent pour représenter les employeurs. Parmi les membres qui ont quitté le conseil, on retrouve Brad Brinston, Danny King, Mary Martell, Conrad Pitre et Keith Rogers.

Au cours de l'année, les membres du conseil ont participé à des séances de formation et d'orientation sur les meilleures pratiques en ce qui a trait à la gouvernance, aux politiques et aux placements.

Le conseil examine également chaque année son *Énoncé de gouvernance* dans le cadre du processus de planification stratégique et d'évaluation des risques. En 2011, l'*Énoncé* a été mis à jour afin d'inclure le processus pour déterminer les compétences nécessaires des nouveaux membres du conseil et une analyse des dangers liés au poste dans les descriptions d'emploi des membres.

Le conseil a également mis à jour et regroupé les politiques sur les dépenses et les allocations des membres du conseil (Politique n° 32-401) et du Tribunal d'appel (Politique n° 32-405), qui donnent des lignes directrices pour le remboursement des dépenses ainsi que le paiement d'allocations et d'indemnités journalières.

Strategic Plan and Risk Assessment

The context in which WorkSafeNB makes its strategic decisions changes continuously. Trends and events within New Brunswick and across Canada are intricately linked to the achievement of our vision, with environmental, economic, and societal factors posing risks as well as opportunities for the organization. Each year, the Planning and Policy Department assists the board in its decision-making processes, by providing information to evaluate the internal and external environment in which WorkSafeNB operates. This information helps the board reaffirm or adjust its strategic direction to maximize opportunities and manage risks.

The *Strategic Plan & Risk Assessment 2011-2016*, available online at www.worksafenb.ca, summarizes the results of the annual planning process, with an emphasis on transparency and accountability. Based on its analysis in 2011, the board of directors:

- Reaffirmed its vision, mission, mandate and values.
- Reaffirmed four of its goals and added “safely” to its return to work goal.
- Approved 30 strategies to achieve the goals, including five new return to work strategies.
- Identified and responded to 23 risks to achieving its strategic direction.
- Resourced 55 priorities related to legislative amendments, policy, policy evaluation, and stakeholder engagement.

Policy Development

The board of directors fulfills its stewardship role by ensuring that policies and oversight structures are in place to effectively manage risks and execute key strategies to achieve WorkSafeNB’s vision of healthy and safe workplaces in New Brunswick. In 2011, the policy priorities listed below were approved:

Plan stratégique et évaluation des risques

Le contexte dans lequel Travail sécuritaire NB prend ses décisions stratégiques change continuellement. Les tendances et les événements au Nouveau-Brunswick et dans l’ensemble du Canada sont intimement liés à la réalisation de la vision, et les facteurs environnementaux, économiques et sociaux représentent à la fois des risques et des possibilités pour l’organisme. Chaque année, le Service de la planification et des politiques aide le conseil d’administration à organiser ses processus liés à la prise de décision en lui présentant des renseignements en vue d’évaluer les environnements interne et externe dans lesquels Travail sécuritaire NB exerce ses activités. Ces renseignements aident le conseil à réaffirmer ou à rajuster son orientation stratégique afin de maximiser les possibilités et de gérer les risques.

Le *Plan stratégique et évaluation des risques 2011-2016*, qui se trouve en ligne à l’adresse www.travailsecuritairenb.ca, résume les résultats du processus de planification annuelle, et met l’accent sur la transparence et la reddition de comptes. En se fondant sur son analyse de 2011, le conseil :

- a réaffirmé la vision, la mission, le mandat et les valeurs;
- a réaffirmé quatre de ses buts, et a ajouté « en toute sécurité » et « de façon sécuritaire » à son but en matière de reprise du travail;
- a approuvé 30 stratégies en vue d’atteindre ses buts, y compris cinq nouvelles stratégies en matière de reprise du travail;
- a déterminé 23 risques relatifs à l’atteinte de son orientation stratégique et a pris des mesures à cet égard;
- a affecté des ressources à 55 priorités relatives aux modifications législatives, aux politiques, à l’évaluation des politiques et à l’engagement des intervenants.

Élaboration de politiques

Le conseil remplit son rôle de gérance en assurant que les politiques et les structures de surveillance sont en place pour permettre à Travail sécuritaire NB de gérer efficacement les risques et d’affecter des ressources aux initiatives afin d’atteindre sa vision de lieux de travail sains et sécuritaires au Nouveau-Brunswick. En 2011, les priorités en matière de politiques suivantes ont été approuvées :

Conditions for entitlement

In 2011, the board completed its review of nine conditions for entitlement policies that provide a framework for determining when an injury has arisen out of and in the course of employment. The reviewed policies pertain to:

- The general principles for determining entitlement and adjudicating all new claims fairly and consistently (Policy No. 21-100).
- Its policy on accident reporting and applying for benefits (Policy No. 21-106).
- The objective tests that are used to determine if an accident arose out of and in the course of employment (Policy No. 21-104).
- Adjudicating claims where the original injury returns or is reactivated, and the medical evidence that is gathered and weighed (Policy No. 21-102).
- WorkSafeNB's obligations for stress claims under legislation (Policy No. 21-103).
- Gathering and weighing evidence to determine when a cardiac injury or disease arose out of and in the course of employment (Policy No. 21-150).
- Entitlement to benefits when an injury occurs during the rehabilitation of a workplace injury (Policy No. 21-108).
- Adjudicating claims for federal government employees (Policy No. 21-011).
- The criteria for entitlement to compensation for firefighters and former firefighters (as provided by the *Firefighters' Compensation Act*).
- The decision-making framework used to determine if a pre-existing condition was impacted by a compensable workplace accident or injury (Policy No. 21-101).

Critères d'admissibilité

En 2011, le conseil a entrepris un examen de neuf politiques relatives aux critères d'admissibilité qui précisent les principes pour déterminer si une blessure est survenue par le fait et à l'occasion de l'emploi. Les politiques portaient sur ce qui suit :

- les principes généraux pour déterminer l'admissibilité à l'indemnisation et prendre une décision sur toutes les nouvelles réclamations de façon juste et uniforme (Politique n° 21-100);
- la déclaration des accidents et la présentation d'une demande de prestations (Politique n° 21-106);
- les critères objectifs qu'on utilise pour déterminer si un accident est survenu par le fait et à l'occasion de l'emploi (Politique n° 21-104);
- la prise de décision sur des réclamations pour la réapparition d'une lésion initiale, et les preuves médicales qui sont recueillies et évaluées (Politique n° 21-102);
- les responsabilités de Travail sécuritaire NB en matière de réclamations pour la tension mentale en vertu de la loi (Politique n° 21-103);
- le recueil et la considération de preuves pour déterminer si une lésion ou une maladie cardiaque est survenue du fait et au cours de l'emploi (Politique n° 21-150);
- l'admissibilité à des prestations lorsqu'une lésion survient pendant la réadaptation à la suite d'une lésion subie au travail (Politique n° 21-108);
- la prise de décision sur des réclamations présentées par des agents de l'État (Politique n° 21-011);
- les critères d'admissibilité à des prestations pour les pompiers et les anciens pompiers (tel qu'il est prévu par la *Loi sur l'indemnisation des pompiers*);
- la structure de prise de décision pour déterminer si une lésion indemnisable subie au travail a eu un effet sur une condition préexistante (Politique n° 21-101).

Claim-related travel expenses

To help injured workers pay for their expenses when travelling to receive medical aid, rehabilitation, or for other claim-related purposes, the board updated the policy and fee schedules (Policy No. 21-220).

Workplace health and safety

To help workplace parties understand occupational health and safety requirements and to continue to build a safety culture in New Brunswick, the board updated its policies on occupational health and safety inspections and investigations (Policy No. 24-013) and its policy on provincial jurisdiction (Policy No. 26-005), which provides guidelines for determining when a workplace is covered under the *Occupational Health and Safety (OHS) Act*.

STRATEGY: REMAINING ACCOUNTABLE THROUGH EFFECTIVE OVERSIGHT, AUDITING, AND EVALUATION

Quarterly Accountability Report

The board of directors maintains oversight of WorkSafeNB by monitoring progress toward achieving the strategic direction established during the annual strategic planning and risk assessment process. Quarterly, the Planning and Policy Department works with staff and the board to publish its corporate accountability report, *Achieving our Goals*. This document is the administration's report to the board of directors, and the board of directors' report to stakeholders, on WorkSafeNB's progress toward achieving its five strategic goals. The quarterly accountability report includes a summary of:

- Annual outcomes related to the goals and targets.
- Year-to-date indicators that track progress toward achieving the goals.
- Management's notes to communicate the outcomes and activities related to specific strategies.
- Statements of operations and cash flows.
- Risks that the board continues to monitor with cautionary notes from management, when applicable.

Frais de déplacement liés à une réclamation

Afin d'aider les travailleurs blessés à payer leurs dépenses lorsqu'ils se déplacent en vue de recevoir de l'aide médicale ou de la réadaptation, ou pour toute autre raison liée à une réclamation, le conseil a mis à jour la Politique n° 21-220 et les barèmes des frais connexes.

Santé et sécurité au travail

Afin d'aider les parties au lieu de travail à comprendre les exigences en matière de santé et de sécurité au travail, et à se doter d'une culture de sécurité au Nouveau-Brunswick, le conseil a mis à jour la Politique n° 24-013 qui porte sur les inspections et les enquêtes en matière de santé et de sécurité au travail, ainsi que la Politique n° 26-005, qui porte sur la compétence provinciale et donne des lignes directrices pour déterminer si un lieu de travail est protégé en vertu de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*.

STRATÉGIE : CONTINUER À RENDRE DES COMPTES PAR LE BIAIS D'UNE SURVEILLANCE, DE VÉRIFICATIONS ET D'ÉVALUATIONS EFFICACES

Rapports trimestriels

Le conseil d'administration assume la surveillance de Travail sécuritaire NB en suivant ses progrès envers l'atteinte de l'orientation stratégique établie lors du processus annuel de planification stratégique et d'évaluation des risques. Chaque trimestre, le Service de la planification et des politiques, avec l'aide d'employés et du conseil, publie le rapport trimestriel intitulé *Atteindre nos buts*. Il s'agit du rapport que la direction remet au conseil, et que le conseil présente aux intervenants, qui fait état des résultats des efforts déployés pour atteindre les cinq buts stratégiques de l'organisme. Le rapport trimestriel comprend un sommaire de ce qui suit :

- les résultats annuels liés aux buts et aux cibles;
- des indicateurs à ce jour qui évaluent les progrès réalisés vers l'atteinte des buts;
- les notes de la direction qui communiquent les activités et les résultats liés à des stratégies précises;
- les résultats d'exploitation et les mouvements de la trésorerie;
- les risques que le conseil continue de surveiller ainsi que des mises en garde de la direction, s'il y a lieu.

STRATEGY: ENGAGING STAKEHOLDERS IN POLICY AND LEGISLATIVE CHANGES

Stakeholder Engagement

As a stakeholder-driven organization, WorkSafeNB's board is responsible for building relationships with stakeholders and integrating their views and opinions into its decision-making process. Stakeholder engagement helps the board understand stakeholder expectations, manage risk, identify opportunities for improvement and achieve its strategic direction.

In 2011, the Corporate Services Division undertook the following stakeholder engagement activities:

Stakeholder consultation portal

A stakeholder consultation portal was launched on WorkSafeNB's website in the fall. The goal of this web page is to inform stakeholders of current consultations, facilitate their participation in specific consultations, and answer questions about the process of bringing any issues with the current legislation to the board's attention. Supporting information on this portal includes a new pamphlet on stakeholders' involvement in the legislative process, which outlines how stakeholders work with the board to identify issues, assist with research, and communicate any legislative changes back to the workers and employers of New Brunswick.

Policy on technical committees

The board created a new policy to communicate the principles for governing and operating stakeholder technical committees. The policy outlines how these committees are used to inform the process for legislative and regulatory review and reform. It also details the roles and responsibilities of staff, board members and stakeholders in the committee process (Policy No. 41-011).

STRATÉGIE : ASSURER L'ENGAGEMENT DES INTERVENANTS RELATIVEMENT AUX CHANGEMENTS AU NIVEAU DES POLITIQUES ET DE LA LÉGISLATION

Engagement des intervenants

Il relève du conseil d'administration de Travail sécuritaire NB, en tant qu'organisme représentant tous les groupes d'intervenants, d'établir des liens avec les intervenants et d'intégrer leurs points de vue et leurs opinions dans son processus de prise de décision. L'engagement des intervenants aide le conseil à comprendre les attentes des intervenants, à gérer les risques, à trouver des possibilités d'améliorations et à appuyer son orientation stratégique.

En 2011, la Division a entrepris les activités suivantes relatives à l'engagement des intervenants :

Portail de consultations auprès des intervenants

À l'automne, Travail sécuritaire NB a élaboré un portail Web de consultations auprès des intervenants en vue de renseigner les intervenants sur les consultations en cours, de faciliter leur participation à certaines consultations et de répondre aux questions au sujet du processus à suivre pour porter toute préoccupation au sujet de la législation actuelle à l'attention du conseil. Parmi le matériel à l'appui sur le portail, on retrouve un nouveau dépliant sur le rôle des intervenants dans le processus législatif, qui explique comment les intervenants travaillent avec le conseil pour relever les problèmes; aident à la recherche; et communiquent toute modification législative aux travailleurs et aux employeurs néo-brunswickois.

Politique sur les comités techniques

Le conseil a élaboré une nouvelle politique, soit la Politique n° 41-011, pour communiquer les principes de la gouvernance et du fonctionnement des comités techniques d'intervenants. La politique explique que ces comités sont formés en vue d'éclairer le processus de réforme législative et réglementaire. Elle précise également le rôle et les responsabilités des employés, des membres du conseil et des intervenants dans le processus de comités.

Consultation on occupational health and safety demerits

The board approved a consultation process to explore whether it should pursue a legislative amendment to allow for a system of demerits (where employers would pay additional assessments if they were found in violation of specific sections of the *OHS Act* and its regulations). Stakeholders are being asked whether demerits would be an effective tool, or if there are other methods to encourage employers' compliance with legislation.

Client satisfaction survey

One of WorkSafeNB's strategic goals is to "provide effective programs and services, implemented with care, compassion, efficiency, promptness, and fairness, to benefit both workers and employers." The primary tool for measuring progress toward this service goal is the annual client satisfaction survey that was administered to injured workers and employers in late 2011.

To better understand our clients' expectations for service delivery and the factors that drive their satisfaction, and to help refine the survey, WorkSafeNB engaged a research firm to conduct two sets of interviews: one with injured workers and employers, and a second to focus on the specific needs of longer-term clients.

Injured Workers' Advisory Committee

The Injured Workers' Advisory Committee (IWAC) is a WorkSafeNB-sponsored committee dedicated to representing issues of interest to injured workers. It is a forum for its members to discuss issues important to New Brunswick's injured workers and to provide suggestions and feedback to WorkSafeNB on planning and policy issues under consideration by the board.

Consultation en matière de démerites relatifs à la santé et à la sécurité au travail

Le conseil a approuvé un processus de consultation dans le but de déterminer s'il devrait proposer une modification législative en vue de l'adoption d'un système de démerites (selon lequel les employeurs paieraient des cotisations supplémentaires pour des infractions d'articles précis de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité* au travail et de ses règlements). On demande aux intervenants si les démerites seraient une mesure efficace ou s'il y a d'autres moyens d'inciter les employeurs à se conformer à la loi.

Enquête sur la satisfaction des clients

L'un des buts stratégiques de Travail sécuritaire NB consiste à « offrir des programmes et des services efficaces, mis en œuvre avec soin, compassion, compétence, rapidité et équité, et ce, dans l'intérêt des travailleurs et des employeurs ». L'outil principal pour mesurer les progrès réalisés vers l'atteinte de ce but en matière de service est l'enquête annuelle sur la satisfaction des clients, qui a été administrée aux travailleurs blessés et aux employeurs à la fin de 2011.

Pour mieux comprendre les attentes de nos clients à l'égard de la prestation de services et les facteurs qui ont un effet sur la satisfaction des clients, ainsi qu'aider à mettre au point l'enquête, Travail sécuritaire NB a retenu les services d'une société de recherche pour entreprendre des discussions avec deux groupes, soit les travailleurs blessés et les employeurs, et les clients à plus long terme pour discuter de leurs besoins précis.

Comité consultatif des travailleurs blessés

Le Comité consultatif des travailleurs blessés est un comité parrainé par Travail sécuritaire NB engagé à représenter les questions qui touchent les travailleurs blessés. Il permet à ses membres de discuter de questions qui importent aux travailleurs blessés néo-brunswickois, et offre des suggestions et des commentaires à Travail sécuritaire NB sur des questions liées à la planification et aux politiques à l'étude par le conseil.

In 2011, the IWAC shared its insights on a variety of topics that included WorkSafeNB's home care and independence policies, home and vehicle modifications, conditions for entitlement, and burial expenses. The committee also participated in the annual strategic planning and risk assessment process, by identifying environmental changes and issues facing today's workers.

WORK RECOVERY AND VOCATIONAL EVALUATION PROGRAMS

Overview

Our Work Recovery and Vocational Evaluation Programs provide services at our facility in Grand Bay-Westfield that support WorkSafeNB in achieving its service and return to work goals by offering injured workers an intensive, specialized approach to rehabilitation. In 2011, 690 clients were admitted for treatment, with 508 of those clients receiving treatment for one week or longer. Of this number 16.34% made a full return to work, 52.76% made a gradual or modified return to work, and 16.14% left the facility ready to return to work. In 2011, 466 clients received service from the Vocational Evaluation Program.

In 2011, a pilot project that placed a team manager position on the treatment teams was determined to be successful and one permanent position was established as well as one temporary position.

The multidisciplinary treatment approach adopted new techniques such as quota-based activity and fear of re-injury modules to assist with the return to work focus and a program review indicated good outcomes. Treatment protocols for opioid reduction and complex regional pain syndrome were reviewed and updated. A new service for injured workers with traumatic psychological injuries was developed and implemented in November 2011.

En 2011, le Comité a donné son point de vue sur divers sujets, y compris les politiques de Travail sécuritaire NB portant sur les soins à domicile et l'indépendance; les modifications apportées au domicile et au véhicule; les critères d'admissibilité; et les frais funéraires. Le Comité a également participé au processus annuel de planification stratégique et d'évaluation des risques en soulevant des changements environnementaux et des questions auxquelles les travailleurs doivent faire face de nos jours.

PROGRAMMES DE RÉTABLISSEMENT ET D'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE

Aperçu

Les programmes de rétablissement et d'évaluation professionnelle offrent des services à l'établissement de soins de Travail sécuritaire NB situé à Grand Bay-Westfield pour appuyer l'organisme dans ses efforts visant à atteindre ses buts en matière de service et de reprise du travail en offrant aux travailleurs blessés une approche intensive spécialisée en matière de réadaptation. En 2011, un total de 690 clients ont été admis pour des traitements, et 508 d'entre eux ont reçu des traitements pendant au moins une semaine. De ce nombre, 16,34 % ont repris le travail de façon complète, 52,76 % ont repris le travail de façon graduelle ou ont repris un travail modifié, et 16,14 % étaient prêts à reprendre le travail lorsqu'ils ont quitté l'établissement. Le Programme d'évaluation professionnelle a offert des services à 466 clients.

En 2011, on a déterminé que le poste de responsable d'équipe au sein des équipes de traitement créé dans le cadre d'un projet pilote était efficace et par conséquent, un autre poste permanent ainsi qu'un poste temporaire ont été établis.

On a adopté de nouvelles techniques dans le cadre de l'approche de traitement multidisciplinaire, comme des activités en fonction de quotas et des modules axés sur la crainte de subir une autre blessure, afin de mettre l'accent sur la reprise du travail. Un examen du programme a indiqué que les résultats étaient positifs. Des protocoles de traitement pour la réduction des opiacés et le syndrome de douleur régionale complexe ont été examinés et mis à jour. Un nouveau service à l'intention des travailleurs blessés atteints d'une blessure psychologique traumatique a été élaboré et mis en œuvre en novembre.

Activities

Accreditation

WorkSafeNB established objectives related to maintaining accreditation for our Work Recovery and Vocational Evaluation Programs. In August 2011, a conformance report was submitted to the Commission on Accreditation of Rehabilitation Facilities (CARF) International and accreditation was renewed for the second year of a three-year cycle. Accreditation indicates that the two programs substantially meet over 1,000 standards related to quality of service delivery.

A staff member of the Vocational Evaluation Program passed the Canadian Association of Occupational Therapists exam in January 2011, which is a mandatory requirement for working in New Brunswick.

Two staff members of the Vocational Evaluation Program received their certification as Certified Employment Potential Improvement Corporation (EPIC) Lift Capacity Evaluators in March 2011. Certification requires participation in required training, passing a written test and passing a practicum. This ensures adherence to test procedures and accurate analysis of test results.

Research

Work Recovery Program activities included two research projects with Dalhousie University. Occupational therapists certified in the Assessment of Motor and Process Skills (AMPS) are participating in a research study with Dalhousie University on *The utilization and development of the Assessment of Motor and Process Skills (AMPS) in vocational settings: Expanding the use of a performance based occupational therapy measurement tool*. The research measured AMPS daily living activities as well as motor and process abilities to determine a client's ability to safely return to work. Further, a small set of new vocational AMPS tasks will be determined and validated as part of the standardized AMPS tasks.

Research titled *Insomnia in chronic pain patients in a work recovery rehabilitation program* was submitted to journals for publication.

Activités

Agrément

Travail sécuritaire NB a fixé des objectifs relatifs au maintien de l'agrément de ses programmes de rétablissement et d'évaluation professionnelle. En août, un rapport de conformité a été présenté à la Commission on Accreditation of Rehabilitation Facilities (CARF) International et l'agrément des programmes a été renouvelé pour la deuxième année d'un cycle de trois ans. L'agrément indique que les deux programmes satisfont largement à plus de 1 000 normes liées à la qualité de la prestation de services.

Un employé du Programme d'évaluation professionnelle a réussi l'examen de l'Association canadienne des ergothérapeutes en janvier. L'examen est une exigence obligatoire pour travailler au Nouveau-Brunswick.

Au mois de mars, deux employés du Programme ont reçu leur agrément en tant qu'évaluateurs de la capacité à soulever de la Employment Potential Improvement Corporation (EPIC). Pour recevoir l'agrément, on doit recevoir la formation nécessaire ainsi que réussir un examen écrit et un stage, ce qui assure la conformité aux procédures d'examen et l'analyse précise des résultats.

Recherche

Les activités du Programme de rétablissement ont compris deux projets de recherche avec la Dalhousie University. Les ergothérapeutes agréés en matière d'évaluation des capacités motrices et cognitives (AMPS) participent à une étude de recherche intitulée *L'utilisation et l'élaboration de l'évaluation des capacités motrices et cognitives (AMPS) dans des contextes professionnels : élargir l'utilisation d'un outil d'évaluation en ergothérapie fondé sur le rendement*. L'étude a permis de mesurer les capacités motrices et cognitives par rapport à des activités de la vie quotidienne pour déterminer la capacité d'un client à reprendre le travail en toute sécurité. De plus, une petite série de nouvelles tâches professionnelles AMPS seront déterminées et validées dans le cadre des tâches normalisées AMPS.

Un document de recherche intitulé *Insomnia in chronic pain patients in a work recovery rehabilitation program* a été présenté à des revues à des fins de publication.

Community and Staff Engagement

The Work Recovery Program partnered with the Université de Moncton to provide a clinical placement for a student dietitian. In addition, professional staff provided clinical placements for three occupational therapy students and two physiotherapy students from Dalhousie University and three students of Eastern College's Physiotherapy Assistant and Occupational Therapy Assistant programs.

A psychology staff member participates on the CSA Technical Committee on Psychological Health and Safety in the Workplace.

Work Recovery staff and two clients of the program helped the Boys & Girls Club of Saint John build a wrap-around cedar bench with wood donated by Home Depot. This meaningful activity to build a bench that accommodates 16 people was incorporated into the treatment program of the two clients.

The Work Recovery Program hosted 11 students on "Take Your Kids to Work Day," providing exposure to a variety of rehabilitation professions.

Staff in the Vocational Evaluation Program provided a presentation on work capacity evaluations followed by a one-day onsite practicum to staff of the Human Rights Commission.

Engagement de la communauté et des employés

Le Programme de rétablissement a établi un partenariat avec l'Université de Moncton en vue d'offrir un placement en milieu clinique à un étudiant en diététique. De plus, des membres du personnel professionnel ont offert des placements en milieu clinique à trois étudiants en ergothérapie et à deux étudiants en physiothérapie de la Dalhousie University, ainsi qu'à trois étudiants dans les programmes d'aide en physiothérapie et en ergothérapie du Eastern College.

Un employé en psychologie siège à un comité technique sur la santé et la sécurité psychologiques au lieu de travail de l'Association canadienne de normalisation.

Des employés et deux clients du Programme de rétablissement ont aidé le Club de garçons et filles de Saint John à construire un gros banc en cèdre pouvant asseoir 16 personnes. Le Home Depot a offert le bois de construction gratuitement. Le projet a été intégré au programme de traitement des deux clients.

Le Programme de rétablissement a accueilli 11 élèves dans le cadre de la journée « Invitons nos jeunes au travail^{MD} ». Les élèves ont reçu des renseignements sur diverses professions liées à la réadaptation.

Les employés du Programme d'évaluation professionnelle ont fait une présentation sur les évaluations de la capacité de travail à des employés de la Commission des droits de la personne. La présentation était suivie d'un stage d'une journée sur les lieux.

REPORTING TO THE PRESIDENT AND CEO

CORPORATE SECRETARY & GENERAL COUNSEL

Overview

Reporting to the president and chief executive officer, the Office of the Corporate Secretary and General Counsel provides WorkSafeNB with administrative, legal and investigation services. With a staff of seven, the department is responsible for WorkSafeNB's corporate memory, including preparing minutes from board of directors' meetings; providing legal advice and information relating to the four acts administered by WorkSafeNB; conducting claim investigations; managing subrogated third-party action recoveries and delivering education services on WorkSafeNB's governing legislation and operations.

Activities

Corporate Memory

The Office of the General Counsel fulfilled the role and responsibilities as corporate secretary to the board of directors, and in that capacity served as WorkSafeNB's corporate memory by maintaining and updating its documentation records. The corporate secretary also provided administrative and governance services and advice to board members.

Policy Compliance

The Office of the General Counsel provided oversight to ensure that WorkSafeNB's policies are in compliance with its governing legislation, the federal *Charter of Rights and Freedoms* and the provincial *Human Rights Act*.

Educational Support

The Office of the General Counsel discussed our legislation with staff and stakeholder and advocacy groups at a number of events in 2011, including training sessions on the new fall protection legislation and sessions on due diligence and on legal principles under the *Occupational Health and Safety Act* and *Workers' Compensation Act*.

SERVICES RELEVANT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

BUREAU DE LA SECRÉTAIRE ET AVOCATE GÉNÉRALE

Aperçu

Relevant du président et chef de la direction, le Bureau de la secrétaire et avocate générale offre des services administratifs, juridiques et d'enquête à Travail sécuritaire NB. Il compte sept employés et est responsable de la mémoire organisationnelle, y compris la préparation de procès-verbaux de réunions des membres du conseil d'administration; des consultations juridiques relativement aux quatre lois appliquées par Travail sécuritaire NB; des enquêtes sur des réclamations; de la gestion du recouvrement de tiers par suite d'une poursuite par voie de subrogation; et des services d'éducation relatifs aux activités de Travail sécuritaire NB et aux lois qui régissent l'organisme.

Activités

Mémoire organisationnelle

Le Bureau a rempli le rôle et assumé les responsabilités de secrétaire général auprès du conseil d'administration et à ce titre, a servi de mémoire organisationnelle en maintenant et en mettant à jour la documentation de Travail sécuritaire NB. La secrétaire générale a également offert des services administratifs et de gouvernance ainsi que des conseils aux membres du conseil.

Conformité des politiques

Le Bureau a déployé des efforts pour assurer que les politiques adoptées par Travail sécuritaire NB sont conformes à la législation qui le régit, à la *Charte canadienne des droits et libertés* et à la *Loi sur les droits de la personne* du Nouveau-Brunswick.

Éducation

En 2011, le Bureau a discuté des lois qui régissent Travail sécuritaire NB avec les employés ainsi qu'avec différents groupes d'intervenants et de défense lors d'un certain nombre d'événements, y compris des séances de formation sur la nouvelle législation en matière de protection contre les chutes; et des séances sur la diligence raisonnable et les principes juridiques en vertu de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail* et de la *Loi sur les accidents du travail*.

The Investigation Unit, through the educational component of the Fraud and Abuse Prevention Strategy, presented awareness seminars on the continued need for stakeholder participation in fraud and abuse prevention.

Information Gathering

- Investigation Initiatives
The positive working relationship between the Investigation Unit and other WorkSafeNB divisions reflects the increase in the verification/processing of legitimate claims and the rejection/finalization of fraudulent claims referred for investigation.
- Detection Initiatives
Certain co-operative information sharing agreements with federal and provincial agencies are operational. Access to this information has provided adjudicators, case managers, assessment officers and investigators with additional tools to gather information for case decisions and to combat fraud and abuse.

INTERNAL AUDIT

Overview

The Internal Audit Department provides independent objective assurance and consulting services designed to add value and improve WorkSafeNB's operations. Internal Audit assists WorkSafeNB to accomplish its objectives by bringing a systematic disciplined approach to evaluate and improve the effectiveness of risk management, control and governance processes. To ensure independence of the internal auditing department, its staff report administratively to the president and chief executive officer and functionally to the board of directors' Financial Services Evaluation Committee.

Par l'entremise de la composante d'éducation de la stratégie de prévention de fraude et d'abus, l'unité des enquêtes a présenté des séances de sensibilisation à des intervenants pour ce qui est du besoin continu de prévenir la fraude et l'abus.

Recueil de renseignements

- Initiatives d'enquêtes
Les relations de travail positives entre l'unité des enquêtes et les autres divisions de Travail sécuritaire NB reflètent l'augmentation de réclamations jugées légitimes et de refus ou de fermetures de réclamations frauduleuses qu'on avait adressées à des fins d'enquête.
- Initiatives de dépistage
Certaines ententes sur l'échange de renseignements conclues avec des organismes des gouvernements fédéral et provinciaux sont opérationnelles. L'accès à ces renseignements donne aux agents d'indemnisation, aux responsables de cas, aux agents des cotisations et aux enquêteurs des outils additionnels pour recueillir des renseignements pour prendre des décisions sur les cas, et combattre la fraude et l'abus.

VÉRIFICATION INTERNE

Aperçu

Le Service de la vérification interne offre des services indépendants de consultation et d'assurance objectifs conçus pour ajouter de la valeur aux activités de Travail sécuritaire NB et les améliorer. Il aide Travail sécuritaire NB à atteindre ses objectifs en faisant valoir une approche systématique et rigoureuse visant à évaluer et à accroître l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance. Afin d'assurer l'indépendance du Service, ses employés relèvent du président et chef de la direction pour ce qui est des affaires administratives et du Comité d'évaluation des services financiers du conseil d'administration relativement aux affaires fonctionnelles.

Activities

Audits conducted in 2011 focused primarily on attaining the board's service and balance goals. The audits examined the existence and reliability of internal controls, compliance to policies and agreements, and the integrity of information technology to ensure efficient use of WorkSafeNB's resources. The internal audit group also provided consulting services for in-house development programs, such as system upgrades.

The 2011 audit plan included 21 audits: of these, 13 audits have been or are nearing completion, six audits are ongoing and two audits were deferred to 2012. The audits provided assurance that corporate objectives were being achieved.

HUMAN RESOURCES DEPARTMENT

Overview

Reporting to the president and chief executive officer, the Human Resources Department operates effectively and efficiently to ensure that all its services support the staff satisfaction and engagement goal. These services include:

- Compensation and benefits
- Attendance, return to work and disability management
- Wellness and health and safety
- Employee opportunities, development and succession planning
- Staff recruitment and development

Activities

The Human Resources Department's services achieve the goal of staff satisfaction and engagement by promoting an environment where our employees feel their work is valuable and makes a difference.

Activités

Les vérifications effectuées en 2011 étaient centrées surtout sur l'atteinte des buts du conseil en matière de service et d'équilibre. Elles ont porté sur l'existence et la fiabilité des contrôles internes; la conformité aux politiques et aux ententes; et l'intégrité de la technologie de l'information afin d'assurer l'utilisation efficace des ressources de Travail sécuritaire NB. Le groupe de la vérification interne a également offert des services de consultation dans le cadre de programmes de conception internes, comme les améliorations des systèmes.

Le plan de vérification de 2011 a compris 21 vérifications : 13 sont terminées ou presque, 6 sont en cours et 2 ont été remises à 2012. Les vérifications ont indiqué qu'on atteignait les objectifs de l'organisme.

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Aperçu

Relevant du président et chef de la direction, le Service des ressources humaines fonctionne de façon efficace pour garantir que tous ses services appuient le but relatif à la satisfaction et l'engagement des employés. Les services comprennent :

- la rémunération et les avantages sociaux;
- l'absentéisme, la reprise du travail et la gestion de l'incapacité au travail;
- le mieux-être, et la santé et la sécurité;
- des possibilités pour les employés, le perfectionnement professionnel des employés et la planification de la relève;
- le recrutement et le perfectionnement des ressources humaines.

Activités

Les initiatives du Service des ressources humaines visent à atteindre le but qui traite de la satisfaction et de l'engagement des employés en favorisant un milieu où nos employés estiment que leur travail est très utile et fait une différence.

Compensation and Benefits

The department continued to develop positive labour management relations through ongoing discussion with both bargaining locals, as no grievances were filed during the year. In 2011, CUPE Local 946 worked on a memorandum for casual employees and Local 1866 postponed bargaining processes.

Attendance, Return to Work and Disability Management

On average, employees were absent from work 9.37 days, a slight increase over the five-year average of 8.76 days. In 2011, 17% of our employees were recognized for perfect attendance; a significant number have attained this record for more than one consecutive year, and seven employees were recognized for eight consecutive years.

The department continued to educate and assist managers and directors with attendance support and disability management. Presentations were made to all managers on the Disability Management Program and information packages reviewed for staff training. The Disability Management Program helped 11 employees: 10 employees returned to work through the Gradual Return-to-Work Program, and one employee retired.

Wellness and Health and Safety

Our Wellness Program provides employees with a variety of activities that promote physical, nutritional, psychological and basic health.

In 2011, employees were provided with:

- Support in physical activities
- Information on resources and best practices
- Literature and educational materials on wellness topics
- Lunch and learn wellness presentations

About 240 employees received the flu vaccination in 2011, an increase over 2010. Usage of our Employee and Family Assistance Program (EFAP) services was at 23%.

Rémunération et avantages sociaux

Le Service a continué à entretenir de bonnes relations syndicales-patronales par le biais de discussions continues avec les deux sections locales à Travail sécuritaire NB car aucun grief n'a été formulé pendant l'exercice. En 2011, la section locale 946 du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) a travaillé à la mise au point d'un protocole d'entente pour les employés occasionnels, et la section locale 1866 du SCFP a remis à plus tard le processus de négociation collective.

Absentéisme, reprise du travail et gestion de l'incapacité au travail

Le nombre moyen de jours d'absence par employé était de 9,37 jours, soit une légère augmentation par rapport à la moyenne de cinq exercices de 8,76 jours. En 2011, 17 % des employés ont été reconnus pour leur assiduité parfaite. Un grand nombre d'entre eux ont eu une assiduité parfaite plus d'une année de suite et sept employés ont été reconnus pour la huitième année consécutive.

Le Service a continué à éduquer et à aider les responsables et les directeurs relativement à l'absentéisme et à la gestion de l'incapacité au travail. Tous les responsables ont pris part à des présentations sur le programme de gestion de l'incapacité au travail et des trousseaux d'information ont été examinés pour la formation des employés. Le programme de gestion de l'incapacité au travail a aidé 11 employés : 10 employés ont repris le travail par le biais du programme de reprise graduelle du travail et 1 a pris sa retraite.

Mieux-être, santé et sécurité

Dans le cadre du programme de mieux-être, les employés peuvent participer à diverses activités qui ont trait à l'état physique, nutritionnel et psychologique ainsi qu'à la santé de base. En 2011, Travail sécuritaire NB :

- a appuyé des activités physiques;
- a offert de l'information sur les ressources disponibles et les meilleures pratiques;
- a distribué de la documentation et du matériel éducatif sur des sujets relatifs au mieux-être;
- a organisé des dîners-causeries portant sur le mieux-être.

Environ 240 employés ont reçu un vaccin contre la grippe en 2011, soit une augmentation par rapport à 2010. Par ailleurs, un total de 23 % des employés ont fait appel aux services du Programme d'aide aux employés et leur famille.

The 2011 Health and Safety Plan was launched in January. Activities included:

- Monitoring our progress on reducing repetitive strain injuries (RSIs).
- Monitoring the implementation of audit recommendations.
- Update of Hostage Taking Emergency Procedure.
- Helping employees identify and deal with different types of violence.
- Training sessions with all managers to improve their knowledge of the health and safety regulations, specifically on roles and responsibilities with contractors.

Employee Opportunities, Development and Succession Planning

Each year, our employees work with their managers to develop personal performance objectives and to plan career development. This activity is supported by job descriptions that not only include responsibilities and qualifications, but also identify job hazards and controls for each hazard. To ensure job descriptions were accurate and complete, 83 positions were reviewed.

Performance objectives are established through performance reviews, and, in 2011, 97% of our employees received these reviews. To help employees reach their educational objectives, the Human Resources Department sponsored 24 workshops, courses and information sessions. A total of 274 employees participated in a variety of training courses on topics including: retirement planning, long-term financial planning, bridging the generations in the workplace, dealing with difficult people, Microsoft Access and defensive driving and driver improvement. Seven employees joined the Growing Leaders Program, as part of our succession planning to identify and develop staff in leadership roles.

Le Plan de santé et de sécurité de 2011 a été lancé au mois de janvier. Les activités ont compris :

- la surveillance des progrès quant à la réduction des lésions attribuables au travail répétitif;
- la surveillance de la mise en œuvre de recommandations découlant de vérifications;
- la mise à jour de la procédure d'urgence relative à la prise d'otages;
- de l'aide aux employés pour reconnaître les différents types de violence et y faire face;
- des séances de formation pour tous les responsables afin d'accroître leurs connaissances des règlements sur la santé et la sécurité, surtout en ce qui a trait aux rôles et aux responsabilités par rapport aux entrepreneurs.

Possibilités pour les employés, perfectionnement professionnel des employés et planification de la relève

Chaque année, les employés établissent des objectifs de rendement personnels et planifient leur perfectionnement professionnel, et ce, de concert avec leur responsable. Cette activité est appuyée par des descriptions d'emploi qui comprennent non seulement les responsabilités et les compétences, mais aussi les dangers liés au travail et des mesures pour chaque danger. Afin d'assurer la précision et l'intégralité des descriptions d'emploi, on en a examiné 83 pendant l'exercice.

Des objectifs de rendement sont établis dans le cadre du processus d'évaluation du rendement. Un total de 97 % des employés de Travail sécuritaire NB ont fait l'objet d'une telle évaluation en 2011. Pour aider les employés à atteindre leurs objectifs en matière d'éducation, le Service des ressources humaines a parrainé 24 ateliers, cours de formation et séances de formation. Un total de 274 employés ont participé à divers cours de formation sur des sujets comme la planification de la retraite, la planification financière à long terme, les façons de combler l'écart entre les générations au lieu de travail, traiter avec les personnes difficiles, MS Access, la conduite préventive et l'amélioration de la conduite automobile. Par ailleurs, sept employés ont participé au programme des chefs de demain dans le cadre de la planification de la relève afin de déceler les employés qui démontraient des aptitudes de dirigeant et d'aider les personnes qui occupaient déjà un poste de direction.

Recruitment, Staff Recognition and Human Resources Development

In 2011, 76 competitions were opened, 42 of which were for regular budgeted positions, resulting in the promotion of 13 employees.

At the Service and Retirement Awards Banquet in April, WorkSafeNB honoured 75 employees for milestones of five to 35 years of public service, and seven* retirees.

The Human Resources Department continued to audit compliance with human resources directives and procedures, with positive results. This has helped both staff and managers by ensuring consistent practices and support of the corporate goal. To continue to improve effectiveness and help employees understand corporate direction in the human resources area, 21 human resources directives and procedures were reviewed and revised in 2011.

Employee Satisfaction Survey

For the second time, the annual employee satisfaction survey conducted in October was administered by a third party in an online format. It measured indicators in the areas of leadership, environment, communication, job satisfaction, supervision, compensation and overall satisfaction. The response rate was 77%, with 88% of those respondents indicating that they find WorkSafeNB a good place to work, a 3% decrease from 2010. Overall satisfaction remains positive. The measure, as set by the board, indicates the employee satisfaction and engagement levels will meet or exceed the previous five-year average. In 2011, 93% of our employees indicated they are committed, and that they believe their work is valuable, makes a difference, and contributes to the organizational goals; this is a decrease from 94% in 2010, but the same as 2009.

**Numbers do not always correspond with actual retirements as retirees may choose to be recognized in the year they retire, or in the following year.*

Recrutement, reconnaissance d'employés et perfectionnement des ressources humaines

Un total de 76 postes ont fait l'objet d'un concours en 2011, dont 42 étaient des postes permanents prévus au budget. Treize de ces postes ont donné lieu à des promotions internes.

Le Banquet de reconnaissance pour années de service et retraite a eu lieu au mois d'avril. On a rendu hommage à 75 employés qui ont célébré de 5 à 35 années de service, et à sept retraités*.

Le Service des ressources humaines a continué à vérifier l'observation des directives et des procédures en matière des ressources humaines. Les résultats ont été positifs. Cette initiative a aidé les employés et les responsables en assurant l'uniformité des pratiques et l'appui du but relatif à la satisfaction et l'engagement des employés. En 2011, on a examiné et révisé 21 directives et procédures en matière des ressources humaines afin de continuer à améliorer l'efficacité et d'aider les employés à comprendre l'orientation de l'organisme relativement aux ressources humaines.

Sondage sur la satisfaction des employés

Le sondage annuel effectué auprès des employés en octobre a été administré pour la deuxième fois par une tierce partie dans un format électronique. Il mesurait le niveau de satisfaction des employés selon les catégories suivantes : la direction; le milieu de travail; la communication; la satisfaction au travail; la surveillance; la rémunération; et la satisfaction générale. Le taux de réponse au sondage s'est chiffré à 77 % et de ce nombre, 88 % ont indiqué qu'ils considéraient Travail sécuritaire NB comme « un bon employeur », soit une diminution de 3 % par rapport à 2010, et étaient satisfaits. Selon l'indicateur établi par le conseil d'administration, les niveaux de satisfaction et d'engagement des employés seront équivalents ou supérieurs à la moyenne pour les cinq dernières années. En 2011, 93 % des employés ont affirmé qu'ils étaient engagés et qu'ils estimaient que leur travail était très utile, faisait une différence et contribuait aux buts de l'organisme. Il s'agit d'une diminution comparativement à 94 % en 2010, mais du même taux que celui de 2009.

**Les chiffres ne correspondent pas toujours au nombre réel de retraites car certains retraités peuvent choisir d'être reconnus l'année qu'ils prennent leur retraite ou l'année suivante.*

Official Languages Act

WorkSafeNB recognizes its obligations and is committed to providing quality services in the public's official language of choice, and to promote a more balanced use of both official languages within the public service. There was one complaint under the *Official Languages Act* in 2011; WorkSafeNB responded to the issue to the satisfaction of the Office of the Commissioner of Official Languages, and the complaint was resolved.

Public Interest Disclosure Act

The *Public Interest Disclosure (PID) Act* encourages employees in the provincial public service to report any occurrences of wrongdoing in the workplace that are potentially unlawful, dangerous to the public or harmful to the public interest. The Act protects employees against reprisal for disclosures and provides a fair and objective process for those accused of wrongdoing.

As a Crown corporation, WorkSafeNB is obligated to reveal in this annual report the number of disclosures received and acted or not acted upon; the number of investigations begun as a result of a disclosure; the number of claims referred from the Conflict of Interest Commissioner and acted or not acted upon; and, the number of investigations begun as a result of such claims. There were no disclosures or claims made against a WorkSafeNB employee under the *PID Act* in 2011.

COMMUNICATIONS DEPARTMENT

Overview

Reporting to the president and chief executive officer, the Communications Department is dedicated to producing high-quality, consistent communications products, in both official languages, to support WorkSafeNB's efforts to achieve its vision, mission, mandate and goals. These products include social marketing campaigns, publications, websites and events.

Loi sur les langues officielles

Travail sécuritaire NB reconnaît ses responsabilités et s'engage à offrir des services de qualité aux membres du public dans la langue officielle de leur choix, et à promouvoir une utilisation plus équilibrée des deux langues officielles au sein des services publics. Une plainte a été déposée en vertu de la *Loi sur les langues officielles* en 2011; Travail sécuritaire NB a corrigé la situation à la satisfaction du Bureau du commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick et la plainte a été résolue.

Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public

La *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public* encourage les employés des services publics provinciaux à signaler tout acte répréhensible au lieu de travail qui pourrait être illégal, dangereux pour le public ou porter préjudice à l'intérêt public. Elle protège les employés contre les représailles à la suite de divulgations et prévoit un processus juste et objectif pour les personnes accusées d'avoir commis un acte répréhensible.

En tant que corporation de la Couronne, Travail sécuritaire NB est tenu d'indiquer dans son rapport annuel le nombre de divulgations reçues ainsi que le nombre de divulgations auxquelles il a été donné suite et auxquelles il n'a pas été donné suite; le nombre d'enquêtes ouvertes à la suite de divulgations; le nombre d'allégations renvoyées par le commissaire aux conflits d'intérêts ainsi que le nombre de divulgations auxquelles il a été donné suite et auxquelles il n'a pas été donné suite; en plus du nombre d'enquêtes ouvertes à la suite de telles allégations. Aucune divulgation ou allégation n'a été faite contre un employé de Travail sécuritaire NB en vertu de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public* en 2011.

SERVICE DES COMMUNICATIONS

Aperçu

Relevant du président et chef de la direction, le Service des communications est engagé à élaborer des produits de communication uniformes et de haute qualité – dans les deux langues officielles – qui appuient les efforts de Travail sécuritaire NB dans l'atteinte de sa vision, de sa mission, de son mandat et de ses buts. Ces produits comprennent des campagnes de marketing social, des publications, des sites Web et des activités.

Activities

Dedicated to education through promotion of our services and programs to WorkSafeNB's stakeholders and employees, the Communications Department's activities fall into four main categories: marketing and public relations, production, websites and translation services.

Marketing and Public Relations

WorkSafeNB partnered with NB Power on a campaign to promote electrical safety. The campaign targeted construction companies, general contractors and members of the public who work around power facilities and power lines. The campaign components include a portal on WorkSafeNB's website, a video, a booklet, stickers with toll-free information numbers, and large decals for posting on construction site dumpsters. A toolkit box was also produced, containing all of the promotional pieces, and is available on request.

WorkSafeNB was awarded first place at the American Association of State Compensation Insurance Funds (AASCIF) Communications Awards for our Lost Youth Tour communications campaign. (AASCIF is the American counterpart to the Association of Workers' Compensation Boards of Canada.) The Lost Youth Tour was held over two years and involved two young men (one Anglophone and one Francophone) seriously injured at work who toured New Brunswick's high schools and community colleges to advocate for worker training and health and safety. The communications campaign included a news conference and the development of various promotional materials, including a testimonial DVD, retractable banners, a poster, locker magnets and media kits. The Lost Youth Tour garnered much media attention, including online, radio, television and newspaper coverage.

Activités

Le Service est engagé à assurer l'éducation au moyen de la promotion de ses services et programmes auprès des intervenants et des employés de Travail sécuritaire NB. Ses activités sont regroupées en quatre grandes catégories, soit le marketing et les relations publiques; la production; les sites Web; et les services de traduction.

Marketing et relations publiques

Travail sécuritaire NB a établi un partenariat avec Énergie NB en vue de lancer une campagne pour promouvoir la sécurité électrique. La campagne visait les entreprises de construction, les entrepreneurs généraux et les particuliers travaillant près d'installations et de lignes électriques. Les composantes de la campagne comprenaient un portail sur le site Web de Travail sécuritaire NB, une vidéo, un livret, des autocollants sur lesquels figuraient des numéros de téléphone sans frais et de gros autocollants pour les bennes à rebut dans les chantiers de construction. Le Service a également produit des boîtes à outils pour regrouper tout le matériel publicitaire. Les boîtes sont offertes sur demande.

Travail sécuritaire NB a remporté une première place au concours de communication de l'American Association of State Compensation Insurance Funds (AASCIF) pour sa campagne de communication « Une jeunesse perdue ». (L'AASCIF est l'homologue américain de l'Association des commissions des accidents du travail du Canada.) Dans le cadre de la tournée « Une jeunesse perdue », deux jeunes hommes (un anglophone et un francophone) ayant subi de graves blessures ont fait la tournée des écoles secondaires et des collèges communautaires du Nouveau-Brunswick afin de promouvoir l'importance de la formation des travailleurs ainsi que la santé et la sécurité. La campagne de communication a compris une conférence de presse et du matériel publicitaire, dont un témoignage sur DVD, des bannières rétractables, une affiche, des aimants pour casiers et des trousseaux d'information. La tournée « Une jeunesse perdue » a attiré beaucoup d'attention de la part des médias, dont des mentions en ligne, à la radio, à la télévision et dans les journaux.

Social Marketing Campaigns

In 2011, WorkSafeNB continued to promote the *Little Things Matter* campaign. The campaign reminds us that when it comes to workplace safety, little things can make a big difference, and that attention to detail matters. The 2011 campaign was promoted through radio and television ads, online ads (*Google.ca*, *CanadaEast.com*, and *CapAcadie.com*), transit ads, and on rink boards in arenas in the smaller communities. The ads were also promoted through washroom boards for the first time.

WorkSafeNB also engaged in social media advertising for youth through a Facebook ad. The ad featured a hand holding a graduation ring above another hand missing two fingers, including the ring finger.

Media Relations

The Communications Department maintains a media distribution list and prepares and distributes news releases on serious injuries and fatalities and important announcements and events. The department also fields media inquiries, maintains a log of these inquiries, and co-ordinates responses to reporters from expert sources among WorkSafeNB staff. A newsroom portal on the website provides the media and the public with quick access to relevant information on health, safety and compensation issues.

Event Management

The Communications Department plans and supports a variety of stakeholder events to promote healthy and safe workplaces in New Brunswick. The largest of these is the Annual Health and Safety Conference. In 2011, the 31st Annual Health and Safety Conference was held in Fredericton for the first time, and attracted 676 participants. The department managed the conference logistics, helped develop the workshops and speaker program, and managed the conference registration.

Campagnes de marketing social

En 2011, Travail sécuritaire NB a continué à faire la promotion de la campagne intitulée « Les plus petites choses comptent ». La campagne nous rappelle que lorsqu'il s'agit de la sécurité au travail, les plus petites choses peuvent faire toute la différence et les détails comptent. Elle comprenait des annonces à la radio et à la télévision ainsi que des annonces en ligne (*www.google.ca*, *www.canadaeast.com* et *www.capacadie.com*), et de la publicité sur le transport en commun et dans les patinoires dans les plus petites communautés. Les annonces ont également été posées sur des tableaux d'affichage de salles de bain pour la première fois.

Travail sécuritaire NB a aussi fait de la publicité dans les médias sociaux. Il visait les jeunes par le biais d'une annonce sur Facebook. L'annonce faisait voir une main qui tenait une bague de fiançant, et une autre main à laquelle il manquait deux doigts, y compris l'annulaire.

Relations avec les médias

Le Service maintient une liste de diffusion des médias, et prépare et distribue des communiqués portant sur des blessures graves et des accidents mortels ainsi que des annonces et des activités importantes. Il répond également à des demandes de renseignements, tient un registre de ces derniers et coordonne des réponses aux journalistes préparées par des employés spécialisés au sein de Travail sécuritaire NB. Un portail qui sert de salle de presse sur le site Web permet aux médias et aux particuliers d'avoir rapidement accès à des renseignements pertinents sur des questions relatives à la santé, à la sécurité et à l'indemnisation.

Gestion des activités

Le Service planifie et appuie diverses activités à l'intention des intervenants afin de promouvoir la santé et la sécurité dans les lieux de travail néo-brunswickois. La conférence annuelle en matière de santé et de sécurité est l'activité la plus importante qu'il organise. En 2011, la 31^e conférence annuelle de Travail sécuritaire NB s'est déroulée à Fredericton pour la première fois et comptait 676 participants. Le Service a vu aux détails de la conférence, a aidé à établir le programme et a géré l'inscription.

Conference highlights included a mock trial, which simulated a courtroom prosecution under the *Occupational Health and Safety Act*, and a plenary session featuring Curtis Weber. Weber related his highly emotional but inspiring personal account of how a workplace accident changed his life. As a promising 17-year-old athlete, he was electrocuted on his third day of a new job. Hit by 14,400 volts of electricity – enough to light up a town – a severely burned Weber spent six weeks in a coma on life-support, and lost an arm and part of his leg. Weber spoke candidly about his experience, expounding the importance of making safety a priority in all aspects of life.

The department partners with the New Brunswick Federation of Labour (NBFL) every year to commemorate the National Day of Mourning on April 28. In 2011, WorkSafeNB supported the Hatheway Trust in the commission and unveiling of a monument at Lily Lake in Saint John, dedicated to workers injured and killed at work. WorkSafeNB hosted a reception following the unveiling and the chairperson laid a wreath on behalf of WorkSafeNB. Members of the Communications Department distributed Day of Mourning lapel pins and educational material.

The department also partners annually with the Canadian Society of Safety Engineering to promote North American Occupational Safety and Health (NAOSH) Week, which, in 2011, was May 1-7. In support of New Brunswick's 2011 Disability Awareness Week (DAW), May 29-June 4, the department attended the Premier's Council on the Status of Disabled Persons planning session and helped organize two Walk and Roll events. The department also provided program material for the DAW Legislative Breakfast information kits.

Des points saillants de la conférence étaient le procès fictif, qui représentait la simulation d'un procès à la suite de poursuites intentées en vertu de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*, et une séance plénière animée par Curtis Weber. Ce dernier a donné un témoignage émotionnel et inspirant des conséquences d'un accident du travail qui a changé sa vie. Il était un athlète prometteur de 17 ans lorsqu'il a subi un choc électrique pendant sa troisième journée de travail à un nouvel emploi. Il a reçu une décharge de 14 400 volts, c'est-à-dire suffisamment d'électricité pour éclairer un village. Il a subi des brûlures graves et était dans un coma sous assistance respiratoire pendant six semaines. Il a également perdu un bras et la partie inférieure d'une jambe. M. Weber a parlé ouvertement de son expérience, tout en soulignant l'importance de faire de la sécurité une priorité dans tous les aspects de la vie.

Chaque année, le Service établit un partenariat avec la Fédération des travailleuses et travailleurs pour souligner le Jour de deuil national le 28 avril. En 2011, Travail sécuritaire NB a appuyé Hatheway Trust, qui a commandé la création d'un monument pour rendre hommage aux travailleurs blessés et décédés, et qui a vu au dévoilement du monument au lac Lily, à Saint John. La présidente du conseil d'administration a déposé une couronne au pied du monument au nom de Travail sécuritaire NB et l'organisme a accueilli une réception après le dévoilement. Des employés du Service ont distribué des épinglettes du Jour de deuil national et du matériel éducatif.

Le Service établit également un partenariat chaque année avec la Société canadienne de la santé et de la sécurité au travail afin de promouvoir la Semaine nord-américaine de la sécurité et de la santé au travail, qui s'est déroulée du 1^{er} au 7 mai. Dans le cadre de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées, qui a eu lieu du 29 mai au 4 juin, le Service a assisté à la séance de planification du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées et a aidé à organiser deux défis « Marche et roule ». Il a également offert du matériel lors du déjeuner avec les membres de l'Assemblée législative dans le cadre de la Semaine.

To further promote our programs and services, the Communications Department co-ordinates WorkSafeNB's participation in several trade shows. In 2011, in addition to two booths at our own Health and Safety Conference Trade Show, WorkSafeNB exhibited at the following trade shows: Algonquin Health and Safety Fair; Crowne Plaza Health and Safety Fair; Delta Fredericton Health and Safety Fair; NB Association of Nursing Homes Annual General Meeting; NB Potato Agency Annual General Meeting; Salon de la forêt; and, Maple Syrup Producers' Annual General Meeting.

Production

WorkSafeNB believes that education is the key to changing the safety culture in New Brunswick and promoting our vision of healthy and safe workplaces. Recognizing that not all New Brunswickers have Internet access, the Communications Department produces a number of print publications annually, including CONTACT, WorkSafeNB's newsletter, a Day of Mourning poster, a calendar, two annual reports and a stakeholder report. In addition to these recurring publications, the department produces a number of publications for both general and specific audiences. In 2011, the department produced 14 new publications and revised and reprinted an additional 40 publications.

Websites

Communications Department populates and maintains an intranet site as well as four external websites: worksafenb.ca and travailsecuritairenb.ca and our youth websites, youthsafenb.ca and securitejeunessenb.ca.

WorkSafeNB began the planning phase of the new versions of worksafenb.ca and travailsecuritairenb.ca. Upgrades and enhancements, based in part on stakeholder feedback collected from a 2010 usability study, include: stakeholder landing pages; a more user-friendly navigation system; improved headline story area; and, an overall simpler interface.

Dans le but de promouvoir les programmes et les services davantage, le Service a coordonné la participation de Travail sécuritaire NB à plusieurs expositions commerciales. En 2011, l'organisme a monté deux stands à l'exposition de sa conférence en matière de santé et de sécurité. Il a également participé à des expositions sur la santé et la sécurité aux hôtels The Fairmont Algonquin, Crowne Plaza et Delta Fredericton; à des expositions lors des réunions générales annuelles de l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick, de Pommes de terre Nouveau-Brunswick et de la Coopérative des producteurs de sirop d'érable du Nouveau-Brunswick Inc.; et au Salon de la forêt.

Production

Travail sécuritaire NB croit que l'éducation est essentielle pour changer la culture de sécurité au Nouveau-Brunswick, et promouvoir la vision de lieux de travail sains et sécuritaires. Le Service reconnaît que tous les Néo-Brunswickois n'ont pas accès à Internet. Il produit donc un certain nombre de publications périodiquement chaque année, y compris le bulletin de Travail sécuritaire NB intitulé *CONTACT*, une affiche sur le Jour de deuil national, un calendrier, deux rapports annuels et le *Rapport aux intervenants*. De plus, il prépare certaines publications à l'intention du grand public et de groupes particuliers. En 2011, le Service a produit 14 nouvelles publications, et en a révisé et réimprimé 40.

Sites Web

Le Service ajoute du nouveau contenu et maintient un site intranet ainsi que quatre sites externes, notamment www.travailsecuritairenb.ca / www.worksafenb.ca et les sites à l'intention des jeunes, www.securitejeunessenb.ca / www.youthsafenb.ca.

Travail sécuritaire NB a entrepris l'étape de la planification des nouvelles versions de ses sites Web, soit www.travailsecuritairenb.ca / www.worksafenb.ca. Les améliorations reflètent en partie les commentaires reçus d'intervenants lors d'une étude de convivialité des sites Web effectuée en 2010. Elle comprennent des pages d'accueil à l'intention des intervenants; un système de navigation plus facile à utiliser; une meilleure disposition des articles vedettes; et une interface plus simple.

In 2011, Chief Compliance Office decisions, a stakeholder consultation portal, and an industry sector resource tool were added to the website. Website traffic continued to increase, with more than 187,553 visits, and subscribers to our monthly electronic newsletter, E-News, increased by 19.2%.

Translation Services

The Communications Department ensures that WorkSafeNB meets its obligations under the *Official Languages Act* by providing our stakeholders with information in both official languages. In 2011, the department's translation services translated or co-ordinated the translation of 441,592 words.

En 2011, des décisions du Bureau de l'agent principal de contrôle; des ressources à l'intention de secteurs d'industries; et un portail de consultations avec les intervenants ont été ajoutés au site Web. Le nombre de personnes qui ont visité le site a continué à augmenter et s'est chiffré à plus de 187 553. Le nombre d'abonnés au bulletin électronique mensuel, *Cybernouvelles*, a augmenté de 19,2 %.

Services de traduction

Le Service des communications veille à ce que Travail sécuritaire NB satisfasse à ses obligations en vertu de la *Loi sur les langues officielles* en offrant des renseignements aux intervenants dans les deux langues officielles. En 2011, les services de traduction ont vu à la traduction de 441 592 mots.

MANAGEMENT DISCUSSION AND ANALYSIS OF 2011 FINANCIAL STATEMENTS AND OPERATING RESULTS

The Management Discussion and Analysis (MD&A) provides management's perspective on key issues that affect WorkSafeNB's current and future performance. The MD&A, prepared as at March 12, 2012, should be read in conjunction with the audited financial statements and supporting notes for the year ended December 31, 2011.

FORWARD-LOOKING STATEMENTS

This report contains forward-looking statements about certain matters that are by their nature subject to many risks and uncertainties, which may cause actual results to differ materially from the statements made herein. Forward-looking statements include, but are not limited to, WorkSafeNB's objectives, strategies, targeted and expected financial results, and the outlook for WorkSafeNB's business and for the New Brunswick and global economies. Risks and uncertainties include, but are not limited to, changing market, industry and general economic factors or conditions; changes in legislation affecting WorkSafeNB policies and practices; changes in accounting standards; the ability to retain and recruit qualified personnel; and other risks, known or unknown. The reader is hereby cautioned not to place undue reliance on these forward-looking statements.

TRANSITION TO INTERNATIONAL FINANCIAL REPORTING STANDARDS (IFRS)

In February 2008, the Canadian Accounting Standards Board (AcSB) confirmed that publicly accountable enterprises would be required to adopt International Financial Reporting Standards (IFRS). WorkSafeNB adopted IFRS effective for interim and annual periods commencing January 1, 2011, including the preparation and reporting of one year of comparative figures. As a result, certain of the 2010 figures that are presented for comparative purposes have been reclassified to conform with IFRS.

RAPPORT DE GESTION SUR LES ÉTATS FINANCIERS ET RÉSULTATS D'EXPLOITATION 2011

Le rapport de gestion représente le compte rendu de la direction portant sur les questions clés qui ont des répercussions sur le rendement actuel et futur de Travail sécuritaire NB. Le lecteur est invité à lire la section qui suit, établie au 12 mars 2012, conjointement avec les états financiers vérifiés et les notes afférentes aux états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport contient des énoncés prospectifs relativement à certaines questions qui sont, en raison de leur nature, assujetties à de nombreux risques et à de nombreuses incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des énoncés présentés dans le présent rapport. Ces énoncés comprennent entre autres les objectifs, les stratégies, ainsi que les résultats financiers visés et prévus de Travail sécuritaire NB, en plus d'un aperçu des activités de Travail sécuritaire NB et de l'économie de la province et mondiale. Les risques et les incertitudes comprennent entre autres l'évolution du marché; les conditions ou les facteurs économiques de l'industrie et généraux; les modifications législatives ayant un effet sur les politiques et les pratiques de Travail sécuritaire NB; les modifications de conventions comptables; la capacité de retenir et de recruter des employés compétents; et d'autres risques connus ou inconnus. Le lecteur est donc prié de ne pas accorder trop d'importance à ces énoncés prospectifs.

TRANSITION AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (IFRS)

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada a confirmé que les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes seraient tenues d'adopter les Normes internationales d'information financière (IFRS). Travail sécuritaire NB a adopté les IFRS pour les états financiers intermédiaires et annuels à compter du 1^{er} janvier 2011, y compris la préparation et la communication de chiffres comparatifs pour un exercice. Par conséquent, certains des chiffres de 2010 qui sont présentés à titre de comparaison ont été reclassés de façon à les rendre conformes aux IFRS.

There were no material impacts for WorkSafeNB, although there is significant expanded disclosure for benefits liabilities, particularly with respect to actuarial assumptions and methods. Moving forward, the International Accounting Standards Board (IASB) has been working on a project that will likely result in significant changes to IFRS 4 – Insurance Contracts. These changes may have a material impact on WorkSafeNB's financial statements. The nature of the changes and possible implementation date remain uncertain.

OVERVIEW OF 2011 FINANCIAL RESULTS

WorkSafeNB recorded a surplus of \$55.0 million in 2011. This compares with a surplus of \$104.9 million in 2010. The surplus is the result of better than expected claims and administration costs. Actual claims and administration costs were \$159.7 million, which is 33.8% lower than the budgeted claims and administration costs of \$241.4 million. These operating results improved the funded position to \$177.7 million, or 116.9%.

FUNDING POLICY

WorkSafeNB's funding policy specifies a funding goal (ratio of assets to liabilities) of 110%. This permitted excess of assets over liabilities reduces the impact of year-to-year fluctuations, therefore providing assessment rate stabilization and enhanced security that awarded benefits will be met. The assessment revenue raised in any year from assessed employers may include or be reduced by an amount designed to allow WorkSafeNB to attain its funding goal. The funded ratio at December 31, 2011 is 116.9% (2010 – 111.5%). Under the *Workers' Compensation Act*, a minimum funding level of 100% is required with any shortfall to be recovered over a period of five years.

La conversion n'a pas eu d'incidence importante sur Travail sécuritaire NB, bien qu'il y ait des obligations élargies quant aux informations sur les engagements au titre des prestations, surtout en ce qui a trait aux hypothèses et aux méthodes actuarielles. Le Conseil des normes comptables internationales travaille à un projet qui entraînera probablement des changements importants à IFRS 4 *Contrats d'assurance*. Ces modifications pourraient avoir une incidence importante sur les états financiers de Travail sécuritaire NB. La nature des modifications et la date possible de leur mise en œuvre demeurent incertaines.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2011

Travail sécuritaire NB a enregistré un excédent de 55,0 \$ millions de dollars en 2011, comparativement à un excédent de 104,9 millions de dollars en 2010. L'excédent est attribuable à des coûts de réclamation et des frais d'administration inférieurs à ceux qui avaient été prévus. Les coûts de réclamation et les frais d'administration réels se sont élevés à 159,7 millions de dollars, ce qui est inférieur de 33,8 % aux coûts de réclamation et aux frais d'administration prévus au budget de 241,4 millions de dollars. En raison de ces résultats d'exploitation, la position de capitalisation de Travail sécuritaire NB s'est chiffrée à 177,7 millions de dollars ou 116,9 %.

POLITIQUE DE CAPITALISATION

La politique de capitalisation de Travail sécuritaire NB précise un objectif de capitalisation (pourcentage de l'actif sur le passif) de 110 %. Cet excédent permis d'actif sur le passif atténue les effets de fluctuations d'un exercice à un autre, assurant ainsi la stabilisation des taux et offrant une meilleure garantie que les prestations accordées seront assurées. Le revenu des cotisations qui est tiré pendant une année auprès des employeurs cotisés peut comprendre un montant ou en être réduit afin de permettre à Travail sécuritaire NB d'atteindre son objectif de capitalisation. Le pourcentage de capitalisation au 31 décembre 2011 se chiffre à 116,9 % (2010 – 111,5 %). En vertu de la *Loi sur les accidents du travail*, un niveau de capitalisation minimum de 100 % est exigé, avec toute insuffisance devant être récupérée sur une période de cinq ans.

KEY FINANCIAL DRIVERS

Employment, Accident Frequency and Claim Duration

Work-related injuries arise from employment. Changes in New Brunswick's employment base and trends in accident frequency and claim duration are the primary drivers of WorkSafeNB's operations and the key determinants of the assessment rates that employers pay.

In recent years, the employment base in New Brunswick has been growing but accident frequency and claim duration have generally been declining. Some of the forces driving the reductions are:

Accident Frequency

- An increased awareness of and acceptance of the need for good safety practices on the part of both workers and employers.
- WorkSafeNB's focus on high-risk industries.
- A shift in the nature of industry in the province from high accident risk industries to lower risk industries.
- Changes in the way work is done in the higher risk industries.

Claim Duration

- WorkSafeNB's focus on early intervention and safe return to work.
- A shift in the nature of industry in the province from high accident risk industries to lower risk industries.
- Economic factors that encourages early return to work.

Claim duration/severity is particularly important, as a relatively small number of claims accounts for a very sizable portion of benefit costs.

FACTEURS OPÉRATIONNELS CLÉS

Emplois, nombre de blessures et durée des réclamations

Les blessures liées au travail se produisent en cours d'emploi. Les changements au niveau du nombre d'emplois au Nouveau-Brunswick ainsi que les tendances relatives au nombre de blessures et à la durée des réclamations sont les principaux facteurs qui influent sur les activités de Travail sécuritaire NB et les principaux déterminants des taux de cotisation des employeurs.

Au cours des derniers exercices, le nombre d'emplois dans la province augmente, mais le nombre de blessures et la durée des réclamations diminuent en général. Les diminutions sont attribuables à certains facteurs, notamment :

Nombre de blessures

- la sensibilisation accrue des travailleurs et des employeurs au besoin d'avoir de bonnes pratiques en matière de sécurité;
- l'attention que porte Travail sécuritaire NB aux industries qui présentent des risques élevés;
- l'augmentation du nombre d'emplois au sein d'industries qui présentent moins de risques par rapport à ceux au sein d'industries à risques élevés;
- des changements au niveau de la façon dont le travail est effectué au sein d'industries à risques plus élevés.

Durée des réclamations

- l'attention que porte Travail sécuritaire NB à l'intervention précoce et à la reprise du travail en toute sécurité;
- l'augmentation du nombre d'emplois au sein d'industries qui présentent moins de risques par rapport à ceux au sein d'industries à risques élevés;
- les facteurs ergonomiques qui favorisent la reprise du travail rapide.

La durée ou la gravité des réclamations est un facteur particulièrement important puisqu'un assez petit nombre de réclamations représente des coûts de réclamation assez considérables.

Inflation Rate

The inflation rate, or Canadian consumer price index (CPI) is a key driver because WorkSafeNB's future short-term disability, long-term disability, and survivor benefits are indexed annually based on the CPI.

The Bank of Canada's target for the core inflation rate is 2.0%. Over the past 10 years, the rate used for the indexation of lost time benefits has ranged from a low of 0.73% to a high of 3.35 %, with the average rate being 2.13%.

Investment Returns

WorkSafeNB collects assessments to cover the entire present and future expected costs of injuries incurred in a given year. The assessments collected are invested to produce an expected long-term average real return of 4.0%. This real return is the expected return in excess of inflation, as measured by the increase in the CPI. This return expectation is based on achieving investment returns similar to the historical long-term average returns for the asset classes in which the portfolio is invested.

World equity markets were driven largely by political and economic factors rather than company fundamentals in 2011. This focus on macro factors caused higher correlation between major equity indices and between individual stocks within the indices. The European sovereign debt crisis and the uncertain outlook for Chinese growth sent many investors into defensive positions, including U.S. dollar denominated assets. One notable standout for the year was the outperformance of U.S. equities relative to other equities. U.S equities, represented by the S&P 500 index, returned 4.64% in Canadian dollar terms for 2011. For the same period, Canadian equities lost 8.71%, and international (EAFE) equities lost 9.97%.

Taux d'inflation

Le taux d'inflation, ou l'indice des prix à la consommation (IPC), est un facteur déterminant puisque le montant des prestations d'invalidité à court terme, d'invalidité à long terme et de survivant futures est indexé chaque année en fonction de l'IPC.

Le taux d'inflation de base cible de la Banque du Canada se chiffre à 2,0 %. Au cours des dix derniers exercices, le taux d'indexation des prestations pour perte de gains a varié entre 0,73 % et 3,35 %, avec un taux moyen se chiffrant à 2,13 %.

Rendement des placements

Travail sécuritaire NB perçoit des cotisations pour satisfaire à tous les frais actuels et futurs prévus des blessures d'un exercice donné. Les cotisations perçues sont investies pour produire un rendement réel moyen à long terme prévu de 4,0 %. Le rendement réel est le rendement prévu au-delà de l'inflation, tel qu'il est déterminé par l'augmentation de l'indice des prix à la consommation. Cette attente quant au rendement est fondée sur l'atteinte de rendements des placements semblables aux rendements moyens à long terme pour les catégories d'actif dans lesquelles le portefeuille est investi.

Les marchés des actions internationales ont été motivés en grande partie par des facteurs politiques et économiques plutôt que par des principes fondamentaux de l'entreprise en 2011. L'accent sur ces facteurs macroéconomiques ont donné lieu à une corrélation plus étroite entre les indices des principaux marchés boursiers et entre les titres particuliers au sein des indices. La crise de la dette souveraine en Europe et l'incertitude au sujet des perspectives quant à la croissance économique en Chine ont poussé de nombreux investisseurs à prendre une position défensive, y compris l'actif libellé en dollars américains. Une réalisation importante pendant l'exercice a été le rendement supérieur des actions américaines par rapport aux autres actions. Les actions américaines, représentées par l'indice S&P 500, ont connu un rendement de 4,64 % en dollars canadiens en 2011. Les actions canadiennes ont connu une baisse de 8,71 % et les actions internationales (EAFE), de 9,97 % pour la même période.

Canadian bonds experienced solid gains for the year despite historically low yields, with the DEX Universe Bond Index returning 9.67%. Long bonds were even stronger, with the DEX Long Term Bond Index returning 18.13%. Canadian real estate also had a good year, with the REALpac/IPD Canada Annual Property Index returning 15.9%.

WorkSafeNB's total investment portfolio earned returns of 2.63% in 2011. Equity returns have significantly trailed their long-term averages over the last 12 years (a period that includes the tech bubble, September 11, 2001, and the financial crisis in 2008), which has made it difficult to achieve the expected average real return target of 4.0% over timeframes that encompass this period. Over longer periods this objective has been met. The long-term fiscal strategy and investment policies document WorkSafeNB's strategy for maintaining investment and funding discipline in volatile markets.

WorkSafeNB's investment return for the 15 years ended December 31, 2011 has averaged 5.6%. Inflation for the same period has averaged 2.0%, resulting in an average real return of 3.6% for the period. This trails the expected real return objective by 0.4%.

While the expected average real return is 4.0% over long periods, over shorter periods the actual real rate of return can vary significantly due to short-term volatility in the financial markets where WorkSafeNB's portfolio is invested. Based on the market value of the investment portfolio at December 31, 2011, each 1 percent of annual investment return over or under the expected return of CPI plus 4.0% translates to an excess or shortfall of approximately \$10.6 million.

Les obligations canadiennes ont connu des gains solides pour l'exercice malgré des rendements historiquement bas, avec l'indice des obligations de l'univers DEX produisant un rendement de 9,67 %. Les obligations à long terme ont connu des gains encore plus solides, avec l'indice des obligations de l'univers DEX donnant un rendement de 18,13 %. Les biens réels canadiens ont également connu des gains importants, avec le REALpac/IPD Canada Annual Property Index produisant un rendement de 15,9 %.

La totalité du portefeuille de placements de Travail sécuritaire NB a connu un rendement de 2,63 % en 2011. Le rendement des marchés était considérablement inférieur à leur moyenne à long terme au cours des 12 dernières années (une période qui comprend la bulle technologique, la tragédie du 11 septembre 2001 et la crise financière de 2008), ce qui a rendu difficile de réaliser le rendement réel moyen prévu de 4,0 % sur les périodes qui comprenaient ces événements. Cet objectif a été atteint à plus long terme. La stratégie financière à long terme et les politiques de placement énoncent la stratégie de Travail sécuritaire NB visant à maintenir une discipline quant aux placements et au financement lors de conditions volatiles des marchés.

Le rendement des placements de Travail sécuritaire NB pour les quinze exercices se terminant le 31 décembre 2011 a atteint en moyenne 5,6 %. L'inflation pour cette même période s'est chiffrée en moyenne à 2,0 %, ce qui représente un rendement réel moyen de 3,6 % pour la période. Ce pourcentage est légèrement inférieur de 0,4 % à l'objectif prévu du rendement réel.

Bien que le rendement réel moyen prévu soit de 4,0 % à long terme, le taux de rendement réel peut varier considérablement au cours d'une plus courte période en raison de la volatilité à court terme des marchés financiers dans lesquels le portefeuille de Travail sécuritaire NB est investi. Selon la valeur marchande du portefeuille de placements au 31 décembre 2011, chaque 1 % de rendement de placements au-dessus ou au-dessous du rendement prévu de l'IPC en plus de 4,0 % se traduit en un excédent ou une insuffisance d'environ 10,6 millions de dollars.

Income Taxes

Income taxes are a key driver because loss of earnings benefits are based on a percentage of an injured workers pre-accident earnings after tax. Significant changes to income tax rates or income tax exemptions may have a material impact on WorkSafeNB's benefits liability.

REVENUES

WorkSafeNB's revenue is derived from two primary sources: assessment income and investment income. In 2011, revenues totalled \$214.6 million, a 27.0% decrease from 2010 revenues of \$294.1 million.

Assessment Income

Assessment income consists of premiums from assessed employers and revenue from self-insured employers. Assessment income decreased 5.4% from \$200.8 million in 2010 to \$189.9 million in 2011. Most of the decrease is attributable to a decrease in the provisional average assessment rate from \$2.08 in 2010 to \$2.00 in 2011. Employer payrolls increased from \$7.99 billion to \$8.19 billion, partly because of provincial economic growth and partly because of the annual increase to the maximum insurable earnings. In 2011, the maximum insurable earnings increased from \$56,300 to \$56,700.

Investment Income

Investment income fell from \$93.2 million in 2010 to \$24.6 million in 2011. Most of this decrease is attributable to a smaller change in unrealized gains on WorkSafeNB's equity investments for the year ended December 31, 2011.

Impôt sur le revenu

L'impôt sur le revenu est un facteur déterminant parce que les prestations pour perte de gains sont calculées selon un pourcentage des gains après impôt que le travailleur blessé tirait avant son accident. Des changements importants apportés aux taux d'imposition ou aux exemptions d'impôt sur le revenu peuvent avoir une incidence considérable sur les engagements au titre des prestations de Travail sécuritaire NB.

REVENUS

Le revenu de Travail sécuritaire NB provient de deux principales sources, notamment le revenu des cotisations et le revenu de placements. En 2011, il s'est élevé à 214,6 millions de dollars, soit une diminution de 27,0 % par rapport à 2010 (294,1 millions de dollars).

Revenu des cotisations

Le revenu des cotisations provient d'employeurs cotisés et des employeurs tenus personnellement responsables. Le revenu des cotisations s'est chiffré à 189,9 millions de dollars en 2011, comparativement à 200,8 millions de dollars en 2010, soit une diminution de 5,4 %. La diminution est surtout attribuable au taux de cotisation moyen provisoire, qui est passé de 2,08 \$ en 2010 à 2,00 \$ en 2011. La masse salariale des employeurs a augmenté pour se chiffrer à 8,19 milliards de dollars en 2011, comparativement à 7,99 milliards de dollars en 2010. L'augmentation est partiellement imputable à la croissance économique de la province et à l'augmentation annuelle du salaire cotisable maximum, qui est passé de 56 300 \$ à 56 700 \$ en 2011.

Revenu de placements

Le revenu de placements est passé de 93,2 millions de dollars en 2010 à 24,6 millions de dollars en 2011. La plus grande partie de cette diminution est attribuable à une plus petite variation des gains non matérialisés découlant de placements en actions de Travail sécuritaire NB pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011.

Investment income is an important revenue stream for WorkSafeNB. It is relied on to supplement assessments to cover total expenses for the year. Built into the valuation of the benefits liabilities and into the assessment rate-setting model is the long-term assumption that WorkSafeNB's investments will generate an annual real rate of return of 4.0%. The primary goal of the investment portfolio is to earn a long-term average real return that meets or exceeds this actuarial net discount rate. In 2011, the real rate of return on the portfolio was 0.3%. For the 15-year period ended December 31, 2011, the annualized real rate of return on the portfolio was 3.6%.

INVESTMENT STRATEGY

The board of directors believes that WorkSafeNB's investment portfolio must be customized to reflect its purpose, time horizon, liquidity requirements, legal constraints and the risk tolerance of the stakeholders. The primary long-term investment risk is that the assets of the investment fund, together with the future income thereon, will be insufficient to pay the liabilities. The board relies on periodic asset liability studies to ensure that the investment strategy is suitable in light of the related liabilities.

Most of the investment portfolio is held to meet payment obligations that extend for many years into the future. Consequently, the board takes a long-term approach to finding an acceptable risk/return trade-off via the investment strategy. WorkSafeNB's investment policies and practices are designed to maximize the probability of meeting its performance objectives over the long-term at an acceptable level of risk; from year-to-year, short-term fluctuations in financial markets could cause the investment portfolio to significantly over- or under-perform its long-term performance objectives.

Le revenu de placements est une source importante du revenu pour Travail sécuritaire NB. Il sert à compléter le revenu des cotisations en vue de satisfaire aux dépenses totales pour l'exercice. L'évaluation des engagements au titre des prestations et le modèle d'établissement des taux de cotisation tiennent compte de l'hypothèse à long terme selon laquelle les placements de Travail sécuritaire NB produiront un taux de rendement réel annuel de 4,0 %. Le but premier du portefeuille de placements est de produire un rendement réel moyen à long terme égal ou supérieur au taux d'actualisation net réel. En 2011, le taux de rendement réel du marché du portefeuille de placements s'est chiffré à 0,3 %. Pour la période de quinze ans se terminant le 31 décembre 2011, le taux de rendement réel annualisé du marché du portefeuille a été de 3,6 %.

STRATÉGIE DE PLACEMENT

Le conseil d'administration est d'avis que le portefeuille de placements de Travail sécuritaire NB doit être personnalisé pour refléter son but, l'horizon prévisionnel, les exigences par rapport à la liquidité, les contraintes juridiques et la tolérance des intervenants à l'égard du risque. Le principal risque des placements à long terme est que l'actif du portefeuille de placements et les revenus futurs ne seront pas suffisants pour satisfaire aux engagements. Le conseil d'administration se fonde sur des études périodiques de l'actif et du passif pour s'assurer que la stratégie de placement est adéquate compte tenu des engagements.

La principale partie du portefeuille de placements est détenue pour satisfaire aux engagements au titre des prestations qui s'échelonnent sur de nombreuses années à venir. Par conséquent, le conseil adopte une approche à long terme pour trouver un équilibre acceptable relativement au risque et au rendement, et ce, par le biais de la stratégie de placement. Les politiques et les pratiques de Travail sécuritaire NB en matière de placements ont pour but d'accroître la probabilité d'atteindre les objectifs de rendement à long terme en assumant un niveau de risque acceptable. D'un exercice à un autre, les fluctuations à court terme des marchés financiers pourraient faire en sorte que les résultats du portefeuille de placements soient considérablement supérieurs ou inférieurs à ses objectifs de rendement à long terme.

The board believes that the most important factor in determining investment risk and return is asset mix. In 2011, the board completed an asset liability study, which was designed to help the board determine an appropriate asset mix given their risk tolerance, the nature of the liabilities and WorkSafeNB's financial position. As a result of the study, the board amended the policy asset mix. The migration to the new target policy asset mix is scheduled to be completed over the next few years.

WorkSafeNB's current policy asset mix consists of 25% Canadian bonds, 5% Canadian real return bonds, 20% Canadian equities, 18% U.S. equities, 18% international (EAFE) equities, 4% emerging markets equities and 10% real estate. The migration to the new target policy asset mix will involve reducing the Canadian bonds allocation to 20%, reducing the Canadian equities allocation to 16%, reducing the U.S. equities allocation to 15%, reducing the international (EAFE) equities allocation to 15%, increasing the allocation to real estate to 15%, adding a 5% allocation to infrastructure, and adding a 5% allocation to an equity market neutral strategy.

The movement toward the new target policy asset mix is designed to reduce the volatility in WorkSafeNB's annually reported operating income, funded ratio and assessment rates. WorkSafeNB plans to conduct another asset liability study in 2016.

Le conseil est d'avis que la composition de l'actif est le facteur le plus important pour déterminer le risque et le rendement des placements. En 2011, il a terminé une étude de l'actif et du passif qui avait pour but de l'aider à déterminer une composition de l'actif appropriée en tenant compte de la tolérance à l'égard du risque, de la nature des engagements et de la situation financière de Travail sécuritaire NB. Par suite de l'étude, il a décidé de modifier la composition de l'actif selon la politique. La transition vers la nouvelle composition de l'actif selon la politique cible se fera au cours des quelques prochains exercices.

La composition de l'actif selon la politique actuelle de Travail sécuritaire NB est formée de 25 % d'obligations canadiennes, de 5 % d'obligations canadiennes à rendement réel, de 20 % d'actions canadiennes, de 18 % d'actions américaines, de 18 % d'actions internationales (EAFE), de 4 % d'actions des marchés naissants et de 10 % de biens immobiliers. La transition vers la nouvelle composition de l'actif selon la politique cible comprendra la réduction des obligations canadiennes pour se chiffrer à 20 %, la réduction des actions canadiennes pour devenir 16 %, la réduction des actions américaines pour se chiffrer à 15 %, la réduction des actions internationales (EAFE) pour s'élever à 15 %, l'augmentation des biens immobiliers pour se chiffrer à 15 %, l'ajout de 5 % à l'infrastructure et l'ajout de 5 % à une stratégie neutre par rapport au marché.

La transition vers la nouvelle composition de l'actif selon la politique cible a pour but de réduire la volatilité du bénéfice d'exploitation, du pourcentage de capitalisation et des taux de cotisation annuels de Travail sécuritaire NB. Une autre étude de l'actif et du passif est prévue en 2016.

WorkSafeNB's investment strategy is documented in the Statement of Investment Philosophy and Beliefs Policy and the Investment Goals and Objectives Policy. The Statement of Investment Philosophy and Beliefs Policy documents the governance structure for investments, the board's commitment to a disciplined approach to investing, the board's view on diversification and the importance of the asset allocation decision, along with the board's view on ethics and investment education. The Investment Goals and Objectives Policy identifies the strategic long-term asset mix, the performance objectives, and defines eligible investments and limits on risk concentrations. All of WorkSafeNB's investments are managed by independent external investment managers. The compliance of these portfolio managers with policy is monitored regularly. To minimize the volatility of returns, WorkSafeNB's portfolio is diversified among asset classes, industry sectors, geographic locations and individual securities. WorkSafeNB further diversifies by selecting investment managers with varying investment mandates and styles.

EXPENSES

WorkSafeNB has three main categories of expenses: claims costs, administration costs and the costs of legislative obligations. In 2011, expenses decreased by 15.6% from \$189.1 million to \$159.7 million.

Claims Costs

As reported in the Statement of Operations and Fund Balance, claims costs represent costs incurred in the current year for current and prior year injuries. In 2011, these costs totalled \$119.3 million, a 19.9% decrease from the \$148.8 million incurred in 2010. This decrease is attributable to favourable experiences in long-term disability and health care costs.

La stratégie de placement de Travail sécuritaire NB est documentée dans les politiques intitulées « Énoncé de philosophie et de principes en matière de placements » et « Objectifs de placement ». L'« Énoncé de philosophie et de principes en matière de placements » présente la structure de gouvernance relative aux placements; l'engagement du conseil d'administration envers une approche d'investissement méthodique; l'avis du conseil relativement à la diversification; l'importance de la répartition de l'actif; et l'avis du conseil quant au code de déontologie et à l'éducation en matière de placements. La politique intitulée « Objectifs de placement » présente la composition stratégique de l'actif à long terme, les objectifs de rendement, les placements admissibles et les niveaux de risque acceptables. Travail sécuritaire NB fait appel aux services de gestionnaires de placements indépendants de l'extérieur pour gérer tous ses placements. L'observation des politiques de placement par ces gestionnaires de placements est évaluée à intervalles réguliers. Pour minimiser la volatilité des rendements, le portefeuille de Travail sécuritaire NB est diversifié en fonction des catégories de l'actif, des secteurs d'activité, des régions géographiques et des titres individuels. Travail sécuritaire NB diversifie davantage en choisissant des gestionnaires de placements ayant des philosophies et des styles qui varient.

DÉPENSES

Travail sécuritaire NB a trois grandes catégories de dépenses, soit les frais engagés au titre des réclamations, les frais d'administration et les obligations prévues par la loi. En 2011, les dépenses sont passées de 189,1 millions de dollars à 159,7 millions de dollars, soit une diminution de 15,6 %.

Frais engagés au titre des réclamations

Comme l'indique les Résultats d'exploitation et solde du fonds, les frais engagés au titre des réclamations sont les coûts engagés pendant l'exercice en cours pour les accidents des exercices courants et antérieurs. En 2011, ces coûts se chiffraient à 119,3 millions de dollars, soit une diminution de 19,9 % par rapport à 2010 (148,8 millions de dollars). Cette diminution est attribuable à une expérience favorable au niveau des coûts d'invalidité à long terme et des coûts d'assistance médicale.

Benefits Liabilities

Benefits liabilities decreased 1.7% from \$1,047.8 million to \$1,030.5 million. The \$17.3 million decrease is the net of claims costs incurred of \$119.3 million over claims payments made of \$136.6 million.

2011 Legislative Obligations

WorkSafeNB is required by legislation to reimburse the provincial government for operating costs of the workers' and employers' advocates. In 2011, WorkSafeNB incurred \$876,172 for these costs (2010 – \$896,966).

In 2011, WorkSafeNB provided \$440,000 (2010 – \$440,000) of financial assistance to two safety associations in accordance with the *Workers' Compensation (WC) Act*. The money paid is levied against all employers in the industries represented by the safety associations and is included as part of assessment income.

RISKS

Like any other organization, WorkSafeNB is susceptible to risks that, if unmitigated, could lead to significant financial consequences. WorkSafeNB has established controls, policies, directives and procedures to assist in minimizing risks. The Internal Audit Department, which reports to the president and chief executive officer and the board's Financial Services Evaluation Committee, regularly carries out operational and financial audits to test for compliance.

The risks that have the most severe consequences relate to benefit costs and investment performance.

Engagements au titre des prestations

Les engagements au titre des prestations sont passés de 1 047,8 à 1 030,5 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 1,7 %. La diminution de 17,3 millions de dollars représente la différence entre les frais engagés au titre des réclamations, soit 119,3 millions de dollars, et les paiements au titre des réclamations, soit 136,6 millions de dollars.

Obligations prévues par la loi pour 2011

Travail sécuritaire NB est tenu par la loi de rembourser le gouvernement provincial de tous les frais des défenseurs des droits du travailleur et de l'employeur. En 2011, il a engagé des frais de 876 172 \$ (2010 – 896 966 \$).

En 2011, Travail sécuritaire NB a fourni une aide financière de 440 000 \$ (2010 – 440 000 \$) à deux associations de sécurité conformément à la *Loi sur les accidents du travail*. La somme versée est prélevée auprès de tous les employeurs des industries représentées par les associations de sécurité et fait partie du revenu des cotisations.

RISQUES

Comme tout autre organisme, Travail sécuritaire NB est exposé à des risques qui, s'ils ne sont pas atténués, pourraient entraîner des conséquences financières graves. Il a mis en place des mesures de contrôle, des politiques, des directives et des procédures pour aider à minimiser les risques. Le Service de la vérification interne, qui relève du président et chef de la direction ainsi que du Comité d'évaluation des services financiers du conseil d'administration, effectue périodiquement des vérifications des états financiers et de gestion pour évaluer la conformité.

Les risques qui comportent les conséquences les plus graves ont trait aux coûts des prestations et au rendement des placements.

Benefit Costs

Benefit costs are susceptible to many variables, including the state of the provincial economy, major projects, shifts in the nature of work in the province, workers and employers attitudes to health and safety, the aging of the workforce, employers' return-to-work practices, WorkSafeNB's effectiveness in processing and managing claims, and appeal decision results.

Non-controllable risks include the potential for legislated new benefits or expanded coverage of diseases, especially if applied retroactively. The occurrence of these types of events could carry substantial financial liability if introduced in New Brunswick.

Key aspects of the processes in place to mitigate benefit cost risks include:

- Established processes for managing claims in accordance with the *Workplace Health, Safety and Compensation Commission Act* and the *WC Act*.
- A disciplined strategic planning and risk assessment process.
- Targeted programs for high-risk industries.
- The use of sophisticated management information systems, which provide reliable and up-to-date data on the benefit risks to which the business is exposed at any point in time.
- The use of detailed internal monitoring tools which link actuarial valuation projections with the management information systems to monitor claims patterns.

Coûts des prestations

De nombreux facteurs influent sur les coûts des prestations, y compris l'économie de la province; les projets de grande envergure; l'évolution de la nature des emplois dans la province; l'attitude des travailleurs et des employeurs envers la santé et la sécurité; le vieillissement de la population active; les pratiques des employeurs relativement à la reprise du travail; l'efficacité de Travail sécuritaire NB en ce qui a trait au traitement et à la gestion des réclamations; et les résultats quant aux décisions prises sur les appels.

Les risques non contrôlables comprennent la possibilité de nouvelles prestations établies par la loi ou un plus grand nombre de maladies admissibles, surtout si les dispositions législatives entrent en vigueur de façon rétroactive. Ce type d'événement pourrait avoir une incidence financière importante s'il était accepté au Nouveau-Brunswick.

Parmi les processus établis pour atténuer les risques relatifs aux coûts des prestations, on compte :

- des processus établis pour gérer les réclamations conformément à la *Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail* et à la *Loi sur les accidents du travail*;
- un processus méthodique pour la planification stratégique et l'évaluation des risques;
- des programmes visant les industries qui comportent des risques élevés;
- des systèmes d'information de gestion sophistiqués, qui produisent des données fiables et à jour relativement aux risques liés aux prestations auxquels l'organisme fait face à tout moment;
- des outils de surveillance internes perfectionnés qui lient les projections de l'évaluation actuarielle et les systèmes d'information de gestion afin d'observer les tendances au niveau des réclamations.

Investment Performance

The board is responsible for setting WorkSafeNB's investment policy and has determined its asset mix policy using the results of an asset liability study which considered the nature of the liabilities, the board's risk tolerance and WorkSafeNB's financial position. The board and management have also established policies and directives to ensure that there are adequate internal control and risk-mitigation procedures in place for WorkSafeNB's investments. However, some investment risks are not directly controllable, such as significant market swings, geopolitical risks, and interest rate changes driven by the fiscal and trade policies of other countries. Significant year-to-year volatility in WorkSafeNB's reported results as a result of fluctuations in the market value of investments is likely to continue.

Strategic Plan and Risk Assessment

The context in which WorkSafeNB makes its strategic decisions is continuously changing. Trends and events within New Brunswick and across Canada are intricately linked to the achievement of our vision, with environmental, economic, and societal factors posing risks as well as opportunities for the organization. Each year, the Planning and Policy Department assists the board in its decision-making processes, by providing information to evaluate the internal and external environment in which WorkSafeNB operates. This information helps the board reaffirm or adjust its strategic direction to maximize opportunities and manage risks.

Rendement des placements

Le conseil d'administration est chargé d'établir la politique de placement de Travail sécuritaire NB et il a déterminé la composition de l'actif en se fondant sur les résultats de l'étude de l'actif et du passif qui tenait compte de la nature des engagements, de la tolérance à l'égard du risque et de la situation financière de Travail sécuritaire NB. Le conseil et la direction ont également établi des politiques et des directives en vue d'assurer qu'il existe des procédures adéquates relativement au contrôle interne et à l'atténuation des risques pour ce qui est des placements de Travail sécuritaire NB. Toutefois, certains risques de placement ne peuvent être contrôlés directement, comme les fluctuations importantes du marché, les risques géopolitiques, et les changements sur le plan des taux d'intérêt provenant de politiques budgétaires et commerciales d'autres pays. Il est probable que la volatilité marquée des résultats financiers de Travail sécuritaire NB d'un exercice à un autre par suite des fluctuations de la valeur marchande des placements se poursuivra.

Plan stratégique et évaluation des risques

Le contexte dans lequel Travail sécuritaire NB prend ses décisions stratégiques change continuellement. Les tendances et les événements au Nouveau-Brunswick et dans l'ensemble du Canada sont intimement liés à la réalisation de sa vision et les facteurs environnementaux, économiques et sociaux représentent à la fois des risques et des possibilités pour l'organisme. Chaque année, le Service de la planification et des politiques aide le conseil d'administration à organiser ses processus liés à la prise de décision en lui présentant des renseignements en vue d'évaluer les environnements interne et externe dans lesquels Travail sécuritaire NB exerce ses activités. Ces renseignements aident le conseil à réaffirmer ou à modifier son orientation stratégique afin de maximiser les possibilités et de gérer les risques.

The Strategic Plan & Risk Assessment 2011-2016, available online at www.worksafenb.ca, summarizes the results of the annual planning process, with an emphasis on transparency and accountability. Based on its analysis in 2011, the board of directors:

- Reaffirmed its vision, mission, mandate and values.
- Reaffirmed four of its goals and added “safely” to its return to work goal.
- Approved 30 strategies to achieve the goals, including five new return to work strategies.
- Identified and responded to 23 risks to achieving its strategic direction.
- Resourced 55 priorities related to legislative amendments, policy, policy evaluation, and stakeholder engagement.

FUTURE OUTLOOK

WorkSafeNB’s challenge in the near term will be to manage the business in light of economic uncertainty and to maintain the disciplined approach to managing the investment portfolio in turbulent markets. To achieve these goals, WorkSafeNB’s business priorities are to build on those operational and financial strategies that have contributed to organizational success. Management will closely monitor economic and operating trends to proactively develop effective responses to emerging business issues.

Claims Management

WorkSafeNB continues to look for opportunities to improve outcomes. Maintaining current service levels and improving on an already high level of quality will be challenging tasks in the face of escalating costs and a tight market for qualified staff. However, the proven effectiveness of WorkSafeNB’s service delivery model is a solid platform for continuing success, relying on the dedication and professionalism of its staff to deliver services with care, compassion, efficiency, promptness, and fairness.

Le *Plan stratégique et évaluation des risques 2011-2016*, qui se trouve en ligne à l’adresse www.travailsecuritairenb.ca, résume les résultats du processus de planification annuelle, et met l’accent sur la transparence et la reddition de comptes. En se fondant sur son analyse de 2011, le conseil :

- a réaffirmé la vision, la mission, le mandat et les valeurs;
- a réaffirmé quatre de ses buts, et a ajouté « en toute sécurité » et « de façon sécuritaire » à son but en matière de reprise du travail;
- a approuvé 30 stratégies en vue d’atteindre ses buts, y compris cinq nouvelles stratégies en matière de reprise du travail;
- a déterminé 23 risques relatifs à l’atteinte de son orientation stratégique et a pris des mesures à cet égard;
- a affecté des ressources à 55 priorités relatives aux modifications législatives, aux politiques, à l’évaluation des politiques et à l’engagement des intervenants.

PERSPECTIVES D’AVENIR

Le défi à court terme auquel Travail sécuritaire NB devra faire face a trait à la gestion des affaires compte tenu des incertitudes économiques et du maintien de l’approche méthodique relativement à la gestion du portefeuille de placements au sein de marchés turbulents. Pour atteindre ces buts, Travail sécuritaire NB prévoit faire fond sur les stratégies opérationnelles et financières qui ont contribué à la réussite de l’organisme. La direction surveillera de près les tendances économiques et opérationnelles afin de préparer des réponses efficaces aux nouvelles questions qui ont trait aux affaires, et ce, de façon proactive.

Gestion des réclamations

Travail sécuritaire NB continue à chercher des façons d’améliorer les résultats. Ce sera un défi de maintenir les niveaux de services actuels et d’améliorer le niveau de qualité déjà élevé compte tenu des coûts croissants et du marché limité pour des employés compétents. Toutefois, l’efficacité prouvée du modèle de prestation de services de Travail sécuritaire NB constitue une base solide qui permettra d’assurer un succès continu, en se fondant sur le dévouement et le professionnalisme de ses employés qui offrent des services efficaces et rapides, et ce, avec soin, compassion et équité.

WorkSafeNB has entered into an agreement with the Dalhousie Medical School for partial funding for a research chair in occupational medicine. The annual commitment of \$150,000 is for a five-year period beginning in 2010. Having a research chair may assist WorkSafeNB in meeting its return to work and balance goals and improve overall service delivery.

Financial management

Given the uncertainty and risks associated with global markets, the ongoing challenge for WorkSafeNB's financial management is to maintain a planning and decision-making process to protect the integrity and stability of the Accident Fund.

New Brunswick economy

Although the New Brunswick economy struggled in 2011, a moderate growth in 2012 is forecasted. Economic prospects should improve as consumer demand and industrial production expand. Strong demand from emerging countries will continue to stimulate the resource sector. The forestry, mining and manufacturing sectors are expected to grow at a healthy pace.

Fiscal austerity on both federal and provincial levels, a moderate outlook for the U.S. economy and ongoing high levels of global economic uncertainty add some downside risks to the expectations.

2012 assessment rate

In 2012, the provisional assessment rate will decrease from \$2.00 to \$1.70 per \$100 of insurable earnings. This decrease is attributable to declining accident frequency and claims costs, while insurable earnings continue to grow.

Travail sécuritaire NB a établi une entente avec la faculté de médecine de la Dalhousie University en vue du financement partiel d'une chaire de recherche en médecine du travail. L'engagement annuel se chiffre à 150 000 \$ pour une période de cinq ans à compter de 2010. Le fait d'avoir une chaire de recherche pourrait aider Travail sécuritaire NB à atteindre ses buts en matière de reprise du travail et d'équilibre, ainsi qu'à améliorer la prestation de services en général.

Gestion financière

Étant donné l'incertitude et les risques liés aux marchés mondiaux, le défi continu relativement à la gestion financière de Travail sécuritaire NB consiste à planifier le processus de prise de décision de façon à protéger l'intégrité et la stabilité de la caisse des accidents.

Économie du Nouveau-Brunswick

Bien que l'économie du Nouveau-Brunswick ait traversé une période difficile en 2011, on prévoit une croissance modérée en 2012. Les perspectives économiques devraient s'améliorer à mesure que la demande des consommateurs et la production industrielle augmentent. Une forte demande des pays émergents continuera à stimuler le secteur des ressources. Une croissance à un rythme solide est prévue pour les secteurs forestier, minier et de la fabrication.

Une austérité financière aux niveaux fédéral et provincial; une vision modérée pour l'économie américaine; et des niveaux élevés continus d'incertitude entourant l'économie mondiale représentent des risques de perte sur le plan des attentes.

Taux de cotisation moyen de 2012

En 2012, le taux de cotisation moyen provisoire passera de 2,00 \$ à 1,70 \$ par tranche de 100 \$ des salaires cotisables. Cette diminution est attribuable au nombre de blessures et aux coûts de réclamation à la baisse, et aux salaires cotisables qui continuent à augmenter.

FACING THE FUTURE

Looking toward the future, WorkSafeNB faces some challenges:

- Staff attraction and retention challenges will need to be analyzed and WorkSafeNB will need to consider innovations that will help attract, develop and retain talented staff.
- Demographic shifts will impact all workplaces. WorkSafeNB will need to analyze the potential impact of the shift and develop appropriate strategies to mitigate any risks.

WorkSafeNB is prepared to face these challenges through ongoing stakeholder consultation on key issues, ongoing innovation of its business, development of online systems enabling its clients to transact their WorkSafeNB business simply and efficiently, employee retention and development strategies aimed at ensuring that the organization continues to be a top employer, and closely monitoring economic and operating trends to proactively develop effective responses to emerging business issues.

Together with its partners, WorkSafeNB will continue to look for ways to minimize the impact of workplace illness and injury for New Brunswickers and their employers. Through clear focus on the core business and commitment to its core values, WorkSafeNB remains well poised to face the future.

FACE À L'AVENIR

Travail sécuritaire NB devra relever certains défis pour faire face à l'avenir :

- Les défis qui ont trait à l'embauchage et au maintien en service d'employés devront être analysés et Travail sécuritaire NB devra trouver de nouvelles façons d'attirer, de perfectionner et de maintenir des employés compétents.
- Des changements démographiques toucheront tous les lieux de travail. Travail sécuritaire NB devra analyser l'effet possible de ces changements et élaborer des stratégies en conséquence pour minimiser les risques.

Travail sécuritaire NB est prêt à faire face à ces défis par le biais de la consultation continue avec ses intervenants sur des questions clés; de l'innovation continue par rapport à ses activités; de l'élaboration de systèmes en ligne pour permettre à ses clients d'effectuer leurs transactions avec Travail sécuritaire NB de façon simple et efficace; de stratégies de maintien en service et de perfectionnement d'employés visant à faire en sorte que l'organisme continue à être l'un des meilleurs employeurs; et de la surveillance de près de tendances économiques et opérationnelles afin de préparer des réponses efficaces aux nouvelles questions qui ont trait aux affaires.

Conjointement avec ses partenaires, Travail sécuritaire NB continuera à chercher des façons de minimiser l'effet des maladies professionnelles et des blessures subies au travail sur les travailleurs néo-brunswickois et leur employeur. En mettant clairement l'accent sur ses activités de base et son engagement envers ses valeurs fondamentales, il demeure prêt à faire face à l'avenir.

MANAGEMENT'S RESPONSIBILITY FOR FINANCIAL REPORTING

WorkSafeNB's financial statements were prepared by management, which is responsible for the integrity and fairness of the data presented, including significant accounting judgments, estimates and actuarial assumptions. This responsibility includes selecting and applying appropriate accounting principles and actuarial assumptions consistent with international financial reporting standards.

In discharging its responsibility for the integrity and fairness of the financial statements, management maintains the internal controls necessary to provide reasonable assurance that relevant and reliable financial information is produced, and that assets are properly safeguarded. The Internal Audit Department conducts reviews to ensure that WorkSafeNB's internal controls and procedures are adequate, consistent, and applied uniformly.

The board of directors is responsible for evaluating management in the performance of financial reporting responsibilities, and has approved the financial statements included in this Annual Report. The board of directors is assisted by the Financial Services Evaluation Committee, which reviews and recommends approval of the financial statements and meets periodically with management, the independent actuaries, the independent auditors and the internal auditor, concerning internal controls and all other matters relating to financial reporting.

Morneau Shepell, WorkSafeNB's independent consulting actuary, has completed an actuarial valuation of the benefits liabilities included in WorkSafeNB's financial statements and reported thereon in accordance with accepted actuarial principles.

Grant Thornton, WorkSafeNB's independent auditors, has performed an audit of WorkSafeNB's financial statements in accordance with international financial reporting standards. The Auditors' Report outlines the scope of this independent audit and includes the opinion expressed on the financial statements.



Peter Murphy
Vice-president, Corporate Services



Tim Petersen
Controller

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION EN MATIÈRE D'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de Travail sécuritaire NB ont été dressés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité des données présentées, notamment des estimations, des hypothèses actuarielles et des jugements comptables importants. Cette responsabilité inclut le choix et l'application d'hypothèses actuarielles et de principes comptables appropriés, conformes aux Normes internationales d'information financière.

Pour s'acquitter de ses responsabilités relatives à l'intégrité et à la fidélité des états financiers, la direction exerce les contrôles internes qui s'imposent de façon que l'utilisateur soit raisonnablement assuré que l'information financière livrée est pertinente et fiable et que l'actif est adéquatement protégé. Le Service de la vérification interne effectue des examens pour s'assurer que les contrôles et méthodes internes de Travail sécuritaire NB sont appropriés, uniformes et effectués d'une façon uniforme.

Le conseil d'administration a la responsabilité d'évaluer la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il a approuvé les états financiers figurant dans le présent rapport annuel. Il est assisté dans ses responsabilités par le Comité d'évaluation des services financiers, qui examine les états financiers et en recommande l'approbation, et rencontre périodiquement la direction, les actuaires indépendants, les vérificateurs indépendants ainsi que le vérificateur interne pour discuter des contrôles internes et de toutes les autres questions reliées à l'information financière.

Morneau Shepell, cabinet d'actuares-conseils indépendant auprès de Travail sécuritaire NB, a effectué une évaluation actuarielle des engagements au titre des prestations figurant dans les états financiers de Travail sécuritaire NB ainsi qu'a fait rapport à ce sujet conformément aux principes actuariels reconnus.

Le cabinet Grant Thornton, les vérificateurs indépendants de Travail sécuritaire NB, a effectué une vérification des états financiers de Travail sécuritaire NB conformément aux Normes internationales d'information financière. Le rapport des vérificateurs contient la description de l'étendue de cette vérification indépendante et l'expression de leur opinion sur les états financiers.

Le vice-président aux Services généraux,



Peter Murphy

Le contrôleur,



Tim Petersen

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Actuarial Statement of Opinion

I have completed the actuarial valuation of the benefit liabilities of WorkSafeNB as at December 31, 2011 (the “valuation date”). Details of the data, actuarial assumptions, valuation methods and results are included in the actuarial valuation report as at the valuation date, of which this statement of opinion forms part.

1. The data on which the valuation is based were provided by WorkSafeNB. We applied such checks of reasonableness of the data as we considered appropriate. In my opinion, the data on which the valuation is based are sufficient and reliable for the purpose of the valuation.
 2. The economic assumptions are consistent with WorkSafeNB’s long-term fiscal strategy and investment policies. The discount rates used are disclosed in note 3 to the financial statements. In my opinion, the assumptions are appropriate for the purpose of the valuation.
 3. In my opinion, the methods employed in the valuation are appropriate for the purpose of the valuation.
 4. The estimate of the actuarial liabilities as at the valuation date is \$886,433,000 for assessed employers and \$144,030,000 for self-insured employers for a total of \$1,030,463,000. This includes provisions for benefits and future administrative expenses expected to be paid after the valuation date for claims that occurred on or before the valuation date. It also includes a provision for potential long latency occupational disease claims associated with exposure that occurred on or before the valuation date.
 5. The liability as at the valuation date for pension contributions and accumulated interest already set aside by WorkSafeNB up to the valuation date for purposes of providing pension benefits at age 65 to injured workers and dependent spouses of deceased workers is included in the above figures and was obtained from WorkSafeNB’s Corporate Services Division staff. Also included in the liabilities is an amount of \$834,962, which was due and payable to the Workers’ Rehabilitation Centre as at the valuation date, and is included with claims payments in WorkSafeNB’s annual financial statements.
- In my opinion, the amount of the benefits liabilities makes appropriate provision for all personal injury compensation obligations and the financial statements fairly present the results of the valuation.
6. This report has been prepared, and my opinions given, in accordance with accepted actuarial practice in Canada.
 7. The valuation is based on the provisions of the *Workers’ Compensation Act* of New Brunswick and on WorkSafeNB’s policies and practices in effect on the valuation date. Only benefits covered by the *Workers’ Compensation Act* are included in this valuation.



Conrad Ferguson, F.C.I.A.
Morneau Shepell
March 2012

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Énoncé d'opinion

J'ai procédé à l'évaluation actuarielle des engagements au titre des prestations de Travail sécuritaire NB au 31 décembre 2011 (la « date d'évaluation »). Les données, les hypothèses actuarielles, les méthodes d'évaluation et les résultats sont détaillés dans le rapport d'évaluation actuarielle à la date d'évaluation; le présent énoncé d'opinion est partie intégrante de ce rapport.

1. Travail sécuritaire NB a fourni les données sur lesquelles s'appuie notre évaluation. Nous avons effectué les vérifications du caractère raisonnable des données que nous jugeons appropriées. À mon avis, les données sur lesquelles s'appuie l'évaluation sont suffisantes et fiables aux fins de l'évaluation.
2. Les hypothèses économiques sont en accord avec la stratégie financière à long terme et les politiques de placement de Travail sécuritaire NB. Les taux annuels d'actualisation utilisés sont présentés à la note 3 afférente aux états financiers. À mon avis, les hypothèses sont appropriées aux fins de l'évaluation.
3. À mon avis, les méthodes utilisées dans l'évaluation sont appropriées aux fins de l'évaluation.
4. L'estimation du passif actuariel à la date d'évaluation est de 886 433 000 \$ pour les employeurs cotisés et de 144 030 000 \$ pour les employeurs tenus personnellement responsables, pour un total de 1 030 463 000 \$. Ces chiffres comprennent des provisions pour les prestations et les frais d'administration futurs qu'on prévoit payer après la date d'évaluation pour des réclamations survenues à la date d'évaluation ou avant. Ils comprennent également une provision pour les réclamations pour maladies professionnelles de longue latence liées à une exposition survenue à la date d'évaluation ou avant.
5. À la date d'évaluation, les engagements relatifs aux cotisations de pension et aux intérêts courus déjà réservés par Travail sécuritaire NB jusqu'à la date d'évaluation pour pourvoir au versement de pensions aux travailleurs blessés et aux conjoints survivants à partir de l'âge de 65 ans sont compris dans les chiffres ci-dessus et ont été fournis par le personnel de la Division des services généraux de Travail sécuritaire NB. Les engagements englobent également une somme de 834 962 \$ qui est exigible au Centre de rééducation professionnelle à la date d'évaluation et est comprise dans les paiements au titre des réclamations dans les états financiers annuels de Travail sécuritaire NB.

À mon avis, le montant des engagements au titre des prestations constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations relatives à l'indemnisation des préjudices corporels, et les résultats de l'évaluation sont fidèlement présentés dans les états financiers.

6. J'ai produit ce rapport et exprimé les opinions qui y figurent conformément à la pratique actuarielle reconnue au Canada.
7. L'évaluation est fondée sur les dispositions de la *Loi sur les accidents du travail* du Nouveau-Brunswick ainsi que sur les politiques et les pratiques de Travail sécuritaire NB en vigueur à la date d'évaluation. L'évaluation ne comprend que les prestations relevant de la *Loi sur les accidents du travail*.



Conrad Ferguson, F.I.C.A.
Morneau Shepell
Mars 2012

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Auditors' Report

To the board of directors:
WorkSafeNB

We have audited the accompanying financial statements of Workplace Health, Safety and Compensation Commission of New Brunswick (operating as WorkSafeNB), which comprise the balance sheets as at as at December 31, 2011, December 31, 2010, and January 1, 2010, and the statement of operations and fund balance and cash flows for the years ended December 31, 2011 and December 31, 2010, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Management's responsibility for the financial statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with International Financial Reporting Standards, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Auditor's responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audits. We conducted our audits in accordance with Canadian Generally Accepted Auditing Standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audits to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of WorkSafeNB as at December 31, 2011, December 31, 2010, and January 1, 2010 and its financial performance and its cash flows for the years ended December 31, 2011 and December 31, 2010, in accordance with International Financial Reporting Standards.

Saint John, New Brunswick
March 12, 2012



Grant Thornton LLP
Chartered Accountants

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Rapport des vérificateurs

Au conseil d'administration

Nous avons effectué la vérification des états financiers ci-joints de la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail du Nouveau-Brunswick (sous le titre Travail sécuritaire NB), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2011, 31 décembre 2010 et 1^{er} janvier 2010, et les états des résultats, des soldes du fonds et l'état des mouvements de la trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité du vérificateur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre vérification. Nous avons effectué notre vérification selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons la vérification de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Une vérification implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du vérificateur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, le vérificateur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Une vérification comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion de vérification.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Travail sécuritaire NB au 31 décembre 2011, 31 décembre 2010 et 1^{er} janvier 2010 ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses mouvements de la trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 et 31 décembre 2010, conformément aux Normes internationales d'information financière.

Saint John (Nouveau-Brunswick)

Le 12 mars 2012



Grant Thornton LLP

Comptables agréés

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

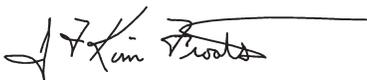
Balance Sheet

	December 31 2011 (000s)	December 31 2010 (000s)	January 1 2010 (000s)
ASSETS			
Cash and short-term investments	\$ 21,774	\$ 28,374	\$ 51,092
Receivables (Note 5)	12,399	13,101	12,980
Recoverable benefits liabilities	136,495	140,989	140,236
Investments (Notes 6 and 7)	1,046,658	995,271	853,447
Capital assets (Note 8)	9,641	9,633	9,262
Other assets	735	817	744
	<u>\$ 1,227,702</u>	<u>\$ 1,188,185</u>	<u>\$ 1,067,761</u>
LIABILITIES AND FUND BALANCE			
Payables and accruals (Note 9)	\$ 19,575	\$ 17,649	\$ 14,038
Benefits liabilities (Notes 3, 4 and 10)	1,030,463	1,047,824	1,035,943
Total liabilities	1,050,038	1,065,473	1,049,981
Fund balance	177,664	122,712	17,780
	<u>\$ 1,227,702</u>	<u>\$ 1,188,185</u>	<u>\$ 1,067,761</u>

On behalf of the board of directors:



Hector Losier
Financial Services Evaluation Committee, Board of Directors



Kim Froats
Financial Services Evaluation Committee, Board of Directors



Sharon Tucker
Chairperson, Board of Directors

The accompanying notes form an integral part of the financial statements.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Bilan

	31 décembre 2011 (en milliers)	31 décembre 2010 (en milliers)	1 ^{er} janvier 2010 (en milliers)
ACTIF			
Espèces et placements à court terme	21 774 \$	28 374 \$	51 092 \$
Créances (note 5)	12 399	13 101	12 980
Engagements recouvrables au titre des prestations	136 495	140 989	140 236
Placements (notes 6 et 7)	1 046 658	995 271	853 447
Immobilisations (note 8)	9 641	9 633	9 262
Autres éléments d'actif	735	817	744
	1 227 702 \$	1 188 185 \$	1 067 761 \$
PASSIF ET SOLDE DU FONDS			
Comptes fournisseurs et frais courus (note 9)	19 575 \$	17 649 \$	14 038 \$
Engagements au titre des prestations (notes 3, 4 et 10)	1 030 463	1 047 824	1 035 943
Total du passif	1 050 038	1 065 473	1 049 981
Solde du fonds	177 664	122 712	17 780
	1 227 702 \$	1 188 185 \$	1 067 761 \$

Au nom du conseil d'administration,



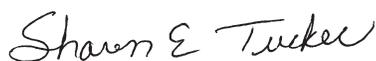
Hector Losier

Comité d'évaluation des services financiers, conseil d'administration



Kim Froats

Comité d'évaluation des services financiers, conseil d'administration



Sharon Tucker

Présidente du conseil d'administration

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Statement of Operations and Fund Balance

For the year ended December 31

OPERATIONS	2011 (000s)		2010
	Budget	Actual	Actual
Income			
Assessments (Note 11)	\$ 164,682	\$ 162,428	\$ 168,427
Self-insured employers (Note 12)	32,243	27,486	32,409
Investments (Note 6)	65,429	24,614	93,214
Province of New Brunswick (Note 17)	400	100	25
	<u>262,754</u>	<u>214,628</u>	<u>294,075</u>
Expenses			
Claims costs incurred (Note 10)			
Short-term disability and rehabilitation	45,081	31,438	25,251
Long-term disability	64,182	24,883	42,368
Survivor benefits	7,239	8,094	6,169
Health care	81,206	54,848	75,044
	<u>197,708</u>	<u>119,263</u>	<u>148,832</u>
Administration (Note 13)	40,479	37,505	37,468
Appeals Tribunal	1,810	1,592	1,506
Legislative obligations (Note 15)	1,375	1,316	1,337
	<u>43,664</u>	<u>40,413</u>	<u>40,311</u>
Total expenses	<u>241,372</u>	<u>159,676</u>	<u>189,143</u>
Excess of income over expenses for the year	\$ 21,382	\$ 54,952	\$ 104,932

FUND BALANCE

Fund balance, beginning of year (Note 23)	\$ 122,712	\$ 17,780
Excess of income over expenses for the year	<u>54,952</u>	<u>104,932</u>
Fund balance, end of year	<u>\$ 177,664</u>	<u>\$ 122,712</u>

The accompanying notes form an integral part of the financial statements.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Résultats d'exploitation et solde du fonds

Exercice terminé le 31 décembre

RÉSULTATS D'EXPLOITATION	2011 (en milliers)		2010 (en milliers)
	Budget	Réel	Réel
Revenus			
Cotisations (note 11)	164 682 \$	162 428 \$	168 427 \$
Employeurs tenus personnellement responsables (note 12)	32 243	27 486	32 409
Placements (note 6)	65 429	24 614	93 214
Province du Nouveau-Brunswick (note 17)	400	100	25
	<u>262 754</u>	<u>214 628</u>	<u>294 075</u>
Dépenses			
Frais engagés au titre des réclamations (note 10)			
Invalidité à court terme et réadaptation	45 081	31 438	25 251
Invalidité à long terme	64 182	24 883	42 368
Prestations de survivant	7 239	8 094	6 169
Assistance médicale	81 206	54 848	75 044
	<u>197 708</u>	<u>119 263</u>	<u>148 832</u>
Administration (note 13)	40 479	37 505	37 468
Tribunal d'appel	1 810	1 592	1 506
Obligations prévues par la loi (note 15)	1 375	1 316	1 337
	<u>43 664</u>	<u>40 413</u>	<u>40 311</u>
Total des dépenses	<u>241 372</u>	<u>159 676</u>	<u>189 143</u>
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice	<u>21 382 \$</u>	<u>54 952 \$</u>	<u>104 932 \$</u>
SOLDE DU FONDS			
Solde du fonds, début de l'exercice (note 23)		122 712 \$	17 780 \$
Excédent des revenus sur les dépenses pour l'exercice		<u>54 952</u>	<u>104 932</u>
Solde du fonds, fin de l'exercice		<u>177 664 \$</u>	<u>122 712 \$</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Statement of Cash Flows

For the year ended December 31

	2011 (000s)	2010 (000s)
Cash flow from operating activities		
Cash received from:		
Assessed employers	\$ 164,307	\$ 168,403
Self-insured employers	31,544	32,509
Interest and dividends	31,431	28,345
Province of New Brunswick	400	400
	<u>227,682</u>	<u>229,657</u>
Cash paid to:		
Injured workers or third parties on their behalf (Note 10)	136,624	136,951
Suppliers and employees, for administration and other services	41,646	40,300
	<u>178,270</u>	<u>177,251</u>
Net cash provided by operating activities	49,412	52,406
Cash flow from investing activities		
Cash received from:		
Sale of investments	290,350	305,597
Cash paid for:		
Purchase of investments	344,763	378,479
Purchase of capital assets	1,599	2,242
	<u>346,362</u>	<u>380,721</u>
Net cash used in investing activities	<u>(56,012)</u>	<u>(75,124)</u>
Increase in cash during the year	(6,600)	(22,718)
Cash and short-term investments, beginning of year	<u>28,374</u>	<u>51,092</u>
Cash and short-term investments, end of year	\$ 21,774	\$ 28,374

The accompanying notes form an integral part of the financial statements.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Mouvements de la trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre

	2011 (en milliers)	2010 (en milliers)
Rentrées et sorties de fonds liées à l'exploitation		
Rentrées de fonds provenant des sources suivantes :		
Employeurs cotisés	164 307 \$	168 403 \$
Employeurs tenus personnellement responsables	31 544	32 509
Intérêts et dividendes	31 431	28 345
Province du Nouveau-Brunswick	400	400
	<u>227 682</u>	<u>229 657</u>
Sorties de fonds affectées aux utilisations suivantes :		
Travailleurs blessés ou tiers au nom des travailleurs blessés (note 10)	136 624	136 951
Fournisseurs et employés, pour des services administratifs et autres	41 646	40 300
	<u>178 270</u>	<u>177 251</u>
Rentrées nettes de fonds liées à l'exploitation	49 412	52 406
Rentrées et sorties de fonds liées à l'investissement		
Rentrées de fonds provenant des sources suivantes :		
Vente de placements	290 350	305 597
Sorties de fonds affectées aux utilisations suivantes :		
Acquisition de placements	344 763	378 479
Acquisition d'immobilisations	1 599	2 242
	<u>346 362</u>	<u>380 721</u>
Sorties nettes de fonds liées à l'investissement	(56 012)	(75 124)
Augmentation des espèces pendant l'exercice	(6 600)	(22 718)
Espèces et placements à court terme, début de l'exercice	28 374	51 092
Espèces et placements à court terme, fin de l'exercice	<u>21 774 \$</u>	<u>28 374 \$</u>

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

1. AUTHORITY AND NATURE OF OPERATIONS

The Workplace Health, Safety and Compensation Commission (operating as “WorkSafeNB”) was established by the New Brunswick Legislature effective January 1, 1995, under the *Workplace Health, Safety and Compensation Commission Act (the “WHSCC Act”)*. WorkSafeNB, having its head office at 1 Portland Street, Saint John, New Brunswick, is responsible for the administration of the *Workers’ Compensation Act (the “WC Act”)* and the *Occupational Health and Safety Act (the “OHS Act”)*; and, in accordance with the provisions of these acts, for promoting accident prevention; administering the payment of benefits to injured workers and surviving spouses; and levying and collecting assessments from employers sufficient to fund the current and future costs of existing claims.

WorkSafeNB is also responsible for the administration of the *Firefighter’s Compensation Act (the “FC Act”)* and, in accordance with the provisions of the act, for administering the payment of benefits to firefighters or former firefighters and dependants; and, levying and collecting assessments from municipalities, rural communities, and local service districts. The results of operations under the *FC Act* are not included in WorkSafeNB’s financial statements. A separate set of financial statements is prepared for the *FC Act*.

WorkSafeNB’s financial statements were authorized for issue in accordance with a resolution of the board of directors on March 12, 2012.

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES AND PRACTICES

The accounting policies set out below have been applied in preparing the financial statements for the year ended December 31, 2011 and the comparative information for the year ended December 31, 2010.

Accounting policies are selected and applied in a manner that ensures that the resulting financial information satisfies the concepts of relevance and reliability, thereby ensuring that the substance of the underlying transactions or other events is reported.

(a) Basis of presentation

WorkSafeNB’s financial statements are presented in Canadian dollars and, unless otherwise stated, have been rounded to the nearest thousand dollars (000s).

The financial statements have been prepared in accordance with International Financial Reporting Standards (IFRS) and interpretations issued by the International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) in effect as at December 31, 2011.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

1. AUTORITÉ ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (qui exploite selon le nom de Travail sécuritaire NB) a été créée par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick pour entrer en vigueur le 1^{er} janvier 1995, aux termes de la *Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail*. Travail sécuritaire NB, ayant son siège social au 1, rue Portland, à Saint John, au Nouveau-Brunswick, est responsable de l'application de la *Loi sur les accidents du travail* et de la *Loi sur l'hygiène et la sécurité au travail*, et conformément aux dispositions de ces lois, de la promotion de la prévention des accidents; de l'administration du versement des prestations aux travailleurs victimes d'accident et aux conjoints survivants; et du prélèvement et de la perception auprès d'employeurs de cotisations suffisantes pour financer les coûts actuels et futurs des réclamations existantes.

Travail sécuritaire NB est également responsable de l'application de la *Loi sur l'indemnisation des pompiers* et, conformément aux disposition de cette *Loi*, de l'administration du versement des prestations aux pompiers ou anciens pompiers et les personnes à leur charge; et du prélèvement et de la perception de cotisations auprès des municipalités, des communautés rurales et des districts de services locaux. Les états financiers de Travail sécuritaire NB ne comprennent pas les résultats d'exploitation en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des pompiers*. Une série distincte d'états financiers est préparée pour cette *Loi*.

La publication des états financiers a été autorisée conformément à une résolution du conseil d'administration le 12 mars 2012.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS ET PRATIQUES COMPTABLES

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 et les informations comparatives pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 ont été préparés conformément aux conventions comptables présentées plus bas.

Les conventions comptables sont choisies et appliquées de façon qui assure que l'information financière qui en découle satisfait aux concepts de la pertinence et de la fiabilité, assurant ainsi que la nature des transactions sous-jacentes ou autres événements est présentée.

a) Présentation

Les états financiers de Travail sécuritaire NB sont présentés en dollars canadiens et, sauf mention contraire, ont été arrondis au millier de dollars près.

Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et aux interprétations publiées par le International Financial Reporting Interpretations Committee (IFRIC) en vigueur au 31 décembre 2011.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES AND PRACTICES (continued)

(b) New accounting standards

First-time adoption of International Financial Reporting Standards

WorkSafeNB's financial statements have been prepared for the first time in accordance with IFRS for the year ended December 31, 2011. The comparative financial statements for the year ended December 31, 2010 have been restated on an IFRS basis. IFRS 1 (First-time Adoption of IFRS) allows first-time adopters certain elections and exemptions from the general requirement to apply IFRS. WorkSafeNB has applied the following elections:

- Fair value measurement – an entity may elect to measure an item of property, plant, and equipment at the date of transition to IFRS at its fair value and use that fair value as its deemed cost at that date. This election may be applied individually to each asset. WorkSafeNB has applied this election for land and buildings.
- WorkSafeNB has recognized all cumulative actuarial losses on post-employment benefits at date of transition directly into the fund.
- There was no impact from other optional exemptions or mandatory exceptions under IFRS 1.

Details regarding the financial statement impact of the transition from Canadian GAAP to IFRS are provided in Note 23.

Future accounting and reporting changes

The International Accounting Standards Board (the "IASB") is continually working toward improving and developing new accounting standards. The IASB has issued a number of exposure drafts of new standards that are expected to come into effect over the next several years. WorkSafeNB continually monitors the IASB work plans and publications to assess any potential impact on the organization.

IFRS 13 (Fair Value Measurement), effective January 1, 2013, establishes a single framework for all fair value measurements and describes how fair value is measured under IFRS. It is not anticipated that the standard will have a material impact on WorkSafeNB's financial statements.

The IASB is currently working on revisions to IFRS 4 (Insurance Contracts), IFRS 9 (Financial Instruments), IAS 17 (Leases), and IAS 18 (Revenue). At the current time, the impact of proposed revisions is not determinable.

(c) Use of accounting estimates

The preparation of financial statements in conformity with IFRS requires the use of certain critical accounting estimates. It also requires management to exercise its judgment in the process of applying WorkSafeNB's accounting policies. The areas involving a higher degree of judgment or complexity, or areas where assumptions and estimates are significant to the financial report, have been disclosed in Note 2 and Note 3. Estimates and judgments are continually evaluated and are based on historical experience and other factors, including expectations of future events that are believed to be reasonable under the circumstances. Actual results could be higher or lower than these estimates.

(d) Cash and short-term investments

Cash and short-term investments are recorded at fair value and consist of cash and money market instruments with maturities of less than one year.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

2. PRINCIPALES CONVENTIONS ET PRATIQUES COMPTABLES (suite)

b) Nouvelles normes comptables

Première application des Normes internationales d'information financière (IFRS)

Les états financiers de Travail sécuritaire NB ont été préparés pour la première fois conformément aux IFRS pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011. Les états financiers comparatifs pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 ont été redressés en tenant compte des IFRS. L'IFRS 1 *Première application des Normes internationales d'information financière* permet aux nouveaux adoptants de se prévaloir de certains choix et de certaines exemptions à l'exigence générale quant à l'application des IFRS. Travail sécuritaire NB a fait les choix suivants :

- Évaluation de la juste valeur – Une entité peut décider d'évaluer une immobilisation corporelle à la date de transition aux IFRS à sa juste valeur et d'utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date. Ce choix peut être appliqué à chaque actif individuellement. Travail sécuritaire NB a appliqué ce choix au terrain et aux bâtiments.
- Travail sécuritaire NB a comptabilisé toutes les pertes actuarielles cumulatives sur les avantages postérieurs à l'emploi à la date de la transition directement dans le fonds.
- Il n'y a eu aucune incidence découlant d'autres exemptions facultatives ou d'exceptions obligatoires en vertu de l'IFRS 1.

Des détails quant à l'incidence sur les états financiers de la transition des principes comptables généralement reconnus du Canada aux IFRS sont présentés à la note 23.

Modifications futures de normes comptables et de la présentation de l'information financière

Le Conseil des normes comptables internationales cherche continuellement à améliorer et à élaborer de nouvelles normes comptables. Il a publié un certain nombre d'exposés-sondages sur de nouvelles normes qui devraient entrer en vigueur au cours des prochains exercices. Travail sécuritaire NB surveille de façon continue les plans de travail et les publications du Conseil afin d'évaluer toute incidence possible sur l'organisme.

L'IFRS 13 *Évaluation de la juste valeur*, en vigueur au 1^{er} janvier 2013, établit un cadre unique pour toutes les évaluations de la juste valeur et décrit comment la juste valeur est mesurée selon les IFRS. On ne prévoit pas que la norme aura une incidence importante sur les états financiers de Travail sécuritaire NB.

Le Conseil travaille actuellement à des changements importants à IFRS 4 *Contrats d'assurance*, IFRS 9 *Instruments financiers*, IAS 17 *Contrats de location* et IAS 18 *Produits des activités ordinaires*. À l'heure actuelle, on ne peut déterminer l'incidence des modifications proposées.

c) Utilisation des estimations comptables

La préparation des états financiers selon les IFRS exige l'utilisation d'un certain nombre d'estimations comptables critiques. La direction doit également exercer son jugement pour appliquer les conventions comptables de Travail sécuritaire NB. Les champs comportant un niveau plus élevé de jugement ou de complexité, ou les champs où les hypothèses et les estimations sont importantes pour le rapport financier, ont été présentés aux notes 2 et 3. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et sont fondés sur l'expérience acquise ainsi que d'autres facteurs, y compris les prévisions relativement aux événements futurs que l'on croit être raisonnables selon les circonstances. Les résultats réels pourraient être supérieurs ou inférieurs à ces estimations.

d) Espèces et placements à court terme

Les espèces et les placements à court terme sont comptabilisés à leur juste valeur et sous forme d'espèces et d'instruments du marché monétaire qui seront liquidés dans l'exercice.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES AND PRACTICES (continued)

(e) Assessment income

Assessment income is calculated on actual or estimated payrolls as reported by the employer, or on arbitrary assessments as determined by WorkSafeNB. Separate assessment rates are established for each industry classification. An allowance for doubtful accounts is provided for assessments receivable based on management's best estimate.

A portion of assessment income for the year is not billed or received until after year-end. Part of the amount receivable is an estimate based on an analysis of payroll data of assessed employers. The remainder is determined based on amounts billed and received subsequent to year-end. Any difference between unbilled assessments and the actual assessments received is credited or charged to income in the following year.

(f) Investments

All portfolio investments, except forward foreign exchange contracts, are designated by WorkSafeNB as financial assets at fair value through profit or loss on initial recognition, and are recorded at fair value. Forward foreign exchange contracts are classified as held-for-trading and are recorded at fair value. Interest and dividend income and realized gains and losses on all portfolio investments are included in investment income. Interest and dividend income is recognized in the period earned and realized gains and losses are recognized in the period in which they arise. Unrealized gains and losses are included in investment income and recognized in the period in which they arise. All purchases and sales of securities classified as portfolio investments are recognized using trade-date accounting.

All portfolio investments, except forward foreign exchange contracts, are designated by WorkSafeNB as financial assets at fair value through profit or loss on initial recognition because the portfolio is managed and its performance is evaluated on a fair value basis, in accordance with the policies and directives that document WorkSafeNB's investment strategy and risk controls. The portfolio investments are held to provide for the benefits liabilities. The most relevant measure to assess whether the investments are sufficient to pay for the liabilities is fair value. As the portfolio investments are a key part of the ongoing insurance operations of WorkSafeNB, the interest and dividend income and the realized and unrealized gains and losses on the portfolio investments are recognized in income from operations.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

2. PRINCIPALES CONVENTIONS ET PRATIQUES COMPTABLES (suite)

e) Revenu des cotisations

Le revenu des cotisations est calculé en fonction des masses salariales réelles ou estimatives déclarées par l'employeur, ou des cotisations arbitraires déterminées par Travail sécuritaire NB. Des taux de cotisation distincts sont établis pour chaque classification d'industries. Une provision pour créances douteuses est prévue dans le cas de cotisations à recevoir déterminée selon la meilleure estimation de la direction.

Une partie du revenu des cotisations pour l'exercice n'est facturée ou reçue qu'après la fin de l'exercice. Une part des créances est une estimation fondée sur une analyse des données sur la masse salariale des employeurs cotisés. Le reste est déterminé à partir des montants facturés et reçus après la fin de l'exercice. Toute différence entre ces cotisations non facturées et les cotisations réelles reçues est créditée ou portée au revenu de l'exercice suivant.

f) Placements

Travail sécuritaire NB désigne tous les placements de portefeuille, sauf les contrats de change à terme, comme étant des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de sa comptabilisation initiale, et ils sont comptabilisés à leur juste valeur. Les contrats de change à terme sont classés comme étant détenus à des fins de transaction et sont comptabilisés à leur juste valeur. Les revenus en intérêts et en dividendes ainsi que les gains et les pertes matérialisés sur tous les placements de portefeuille sont inclus dans le revenu de placements. Les revenus en intérêts et en dividendes sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont été gagnés, et les gains et les pertes matérialisés sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils se produisent. Les gains et les pertes non matérialisés sont inclus dans le revenu de placements et comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils se produisent. Tous les achats et toutes les ventes de valeurs classés comme des placements de portefeuille sont comptabilisés en appliquant le principe de la comptabilisation à la date de transaction.

Travail sécuritaire NB désigne tous les placements de portefeuille, sauf les contrats de change à terme, comme étant des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net au moment de sa comptabilisation initiale puisque le portefeuille est géré et son rendement est évalué à la juste valeur, conformément aux politiques et aux directives qui énoncent la stratégie de placement et les contrôles de risque de l'organisme. Les placements de portefeuille sont détenus afin de satisfaire aux engagements au titre des prestations. La mesure la plus pertinente pour évaluer si les placements sont suffisants pour satisfaire aux engagements est la juste valeur. Puisque les placements de portefeuille sont une composante clé des activités d'assurance continues de Travail sécuritaire NB, les revenus en intérêts et en dividendes ainsi que les pertes et les gains matérialisés et non matérialisés sur les placements de portefeuille sont comptabilisés dans le bénéfice d'exploitation.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES AND PRACTICES (continued)

Fair values of investments are determined as follows:

- Equities are valued at their year-end quoted market prices as reported on recognized public securities exchanges.
- Fixed-term investments are valued at their year-end closing market prices or the average of the latest bid/ask prices based on available public quotations from recognized dealers in such securities.
- Commercial paper, short-term notes and treasury bills and term deposits maturing within a year are valued at either their year-end closing or bid price based on available quotations from recognized dealers in such securities, or at cost plus accrued interest, which approximates fair value.
- Pooled fund units are valued at their year-end net asset value, as determined by the fund manager or administrator. For equity and fixed-income pooled funds, these values represent WorkSafeNB's proportionate share of underlying net assets at fair values determined using either quoted market prices or year-end closing market prices or the average of the latest bid/ask prices based on available public quotations from recognized dealers in such securities. For real estate pooled funds, these values represent WorkSafeNB's proportionate share of the underlying net assets at fair values determined using independent appraisals, net of any liabilities against the fund assets.
- Forward foreign exchange contracts are valued at their net unrealized gain or loss, based on quoted market exchange rates at the balance sheet date.

(g) Fair value of other financial assets and liabilities

The carrying value of receivables and payables approximates their fair value because of the short-term nature of these instruments.

(h) Foreign currencies

Assets denominated in foreign currencies are translated into Canadian dollars at exchange rates prevailing at the balance sheet date. Income from these assets is translated at the rate in effect at the time the income is received.

Realized exchange gains or losses are included in investment income and recognized in the period earned. Unrealized exchange gains or losses resulting from the translation of foreign currency denominated asset balances are recorded in investment income in the period in which they arise.

(i) Benefits liabilities

Benefits liabilities represent the actuarial present value of all future benefits payments expected to be made for claims that occurred in the current fiscal year or in any prior year. The benefits liabilities include provision for all benefits provided by current legislation, policies and administrative practices in respect of existing claims. Benefits liabilities also include the estimated liability for latent occupational disease and a provision for future administration costs of existing claims. Due to the nature of the estimated liability for latent occupational disease and the extent of related historical claims information available, this liability is more uncertain by its nature than other benefits liabilities. As information is accumulated and analyzed, adjustments may be necessary to improve precision. The benefits liabilities calculations are completed by WorkSafeNB's internal actuarial staff. It is WorkSafeNB's practice to have an independent consulting actuary complete a valuation of the benefits liabilities of WorkSafeNB every year. Actual future costs could be higher or lower than those amounts presented in the financial statements.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

2. PRINCIPALES CONVENTIONS ET PRATIQUES COMPTABLES (suite)

La juste valeur des placements est établie comme suit :

- Les actions sont évaluées selon leur cours vendeur de clôture à la fin de l'exercice tel qu'il est déterminé dans les bourses de valeurs publiques reconnues.
- Les placements à échéance fixe sont évalués selon leur cours de clôture à la fin de l'exercice ou la moyenne des derniers cours acheteurs / vendeurs en fonction des cotes publiques disponibles de courtiers reconnus en telles valeurs.
- Les billets de trésorerie, les billets à court terme, les bons du Trésor et les dépôts à terme venant à échéance dans une période allant jusqu'à un an sont évalués selon leur cours de clôture ou acheteur à la fin de l'exercice en fonction des cotes publiques disponibles de courtiers reconnus en telles valeurs, ou au coût d'acquisition en plus des intérêts courus, ce qui correspond approximativement à la juste valeur.
- Les parts de fonds en gestion commune sont évaluées à leur valeur de l'actif net à la fin de l'exercice tel qu'un gestionnaire ou un administrateur de fonds le détermine. Dans le cas de fonds communs d'actions et de revenu fixe, ces valeurs représentent la part proportionnelle de Travail sécuritaire NB d'actif net sous-jacent à leur juste valeur déterminée selon leur cours vendeur de clôture ou acheteur à la fin de l'exercice, ou la moyenne des derniers cours acheteurs / vendeurs en fonction des cotes publiques disponibles de courtiers reconnus en telles valeurs. Dans le cas de fonds communs de biens immobiliers, ces valeurs représentent la part proportionnelle de Travail sécuritaire NB d'actif net sous-jacent à leur juste valeur déterminée selon des évaluations indépendantes, moins tout élément du passif sur l'actif du fonds.
- Les contrats de change à terme sont évalués selon leurs gains ou leurs pertes non matérialisés en se fondant sur les taux de change du marché à la date du bilan.

g) Juste valeur d'autres éléments d'actif et du passif

La valeur comptable des comptes débiteurs et des comptes créditeurs correspond approximativement à leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments.

h) Devises

L'actif en devises est converti en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits de l'actif sont convertis au taux en vigueur au moment où on les reçoit.

Les gains ou les pertes sur change matérialisés sont inclus dans le revenu de placements et comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont été gagnés. Les gains ou les pertes sur change non matérialisés résultant de la conversion de soldes d'actif en devises sont comptabilisés dans le revenu de placements au cours de la période au cours de laquelle ils se produisent.

i) Engagements au titre des prestations

Les engagements au titre des prestations représentent la valeur actuarielle actualisée de tous les paiements futurs prévus au titre des prestations relatifs aux réclamations de l'exercice courant ou de tout exercice antérieur. Les engagements au titre des prestations incluent la provision relative à toutes les prestations prévues par la législation, les politiques et les méthodes administratives en vigueur à l'égard des réclamations existantes. Les engagements au titre des prestations incluent également le passif estimatif pour les maladies professionnelles latentes et une provision à l'égard des frais d'administration futurs des réclamations existantes. Compte tenu de la nature du passif estimatif pour les maladies professionnelles latentes et de l'étendue des données disponibles sur les coûts historiques des réclamations connexes, ce passif est plus incertain de par sa nature que tout autre engagement au titre des prestations. À mesure que les données s'accumulent et qu'elles font l'objet d'une analyse, des rajustements pourraient être nécessaires pour améliorer la précision. Le personnel actuariel interne de Travail sécuritaire NB calcule les engagements au titre des prestations. Travail sécuritaire NB a comme pratique de retenir les services d'un actuaire-conseil indépendant pour procéder à une évaluation de ses engagements au titre des prestations chaque année. Les coûts réels futurs pourraient être supérieurs ou inférieurs aux montants qui figurent dans les états financiers.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES AND PRACTICES (continued)

A variety of estimation techniques are used in performing the valuation. They are generally based upon statistical analyses of historical experience, which assume that the development pattern of the current claims will be consistent with past experience. Allowance is made, however, for changes or uncertainties which may create distortions in the underlying statistics or which might cause the cost of claims to increase or reduce when compared with the cost of previously settled claims including, but not limited to:

- Changes in WorkSafeNB processes that might accelerate or slow down the development and/or recording of claims;
- Changes in WorkSafeNB policies that might affect benefits;
- Changes in the legal environment;
- Medical and technological developments.

Multiple techniques are adopted to estimate the required level of provisions. This assists in better aligning the trends inherent in the data being projected to the benefit type being valued. The most appropriate estimation technique is selected taking into account the characteristics of the benefit type and the extent of the development of each accident year.

Details of specific assumptions used in deriving the outstanding claims liability at year-end are detailed in Note 3.

(j) Recoverable benefits liabilities and self-insured employers

These financial statements include the effects of transactions carried out for self-insured employers (federal and certain provincial government institutions) who bear the direct cost of their incurred claims and an appropriate share of administration costs.

The benefits liabilities recorded in these financial statements include obligations to injured workers of self-insured employers, excluding those injured workers and dependants receiving benefits under the federal *Government Employees Compensation Act* or the *Silicosis Compensation Act*. These obligations represent the actuarial present value of all expected future benefits payments on behalf of self-insured employers, for claims that occurred in the current fiscal year, or in any prior year. As these liabilities will be borne by the self-insured employers when paid, an offsetting recovery equal to the benefits liabilities is reported on the balance sheet as recoverable benefits liabilities. Self-insured employers who are Crown corporations are required to provide WorkSafeNB with an irrevocable letter of credit, or a guarantee from the Province of New Brunswick as security.

(k) Operating leases

WorkSafeNB has continuing obligations under operating lease agreements for certain office space. Operating lease payments are charged as an expense in the statement of operations on a straight-line basis over the lease term.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

2. PRINCIPALES CONVENTIONS ET PRATIQUES COMPTABLES (suite)

Diverses techniques d'estimation sont utilisées pour faire l'évaluation. Elles sont habituellement fondées sur des analyses statistiques de l'expérience acquise, qui tiennent pour acquis que la tendance d'évolution des réclamations actuelles sera conforme à l'expérience antérieure. Toutefois, une provision est faite pour les changements ou les incertitudes qui peuvent déformer les statistiques fondamentales, ou faire augmenter ou réduire les coûts de réclamation s'ils sont comparés aux coûts de réclamations réglées antérieurement, y compris, sans toutefois s'y limiter :

- des modifications apportées aux processus de Travail sécuritaire NB qui pourraient accélérer ou ralentir l'évolution de réclamations créées ou notées;
- des modifications apportées aux politiques de Travail sécuritaire NB qui pourraient avoir une incidence sur les prestations;
- des changements au niveau du milieu juridique;
- les progrès technologiques et médicaux.

On adopte des techniques multiples pour estimer le montant des provisions nécessaire. Cette mesure aide à mieux aligner les tendances inhérentes aux données utilisées pour le type de prestations évaluées. La technique d'estimation la plus appropriée est choisie en tenant compte des caractéristiques liées au type de prestations et de l'évolution des réclamations chaque année d'accident.

Des détails sur les hypothèses précises utilisées pour présenter les engagements au titre des réclamations en attente d'une décision à la fin de l'exercice sont présentés à la note 3.

j) Engagements recouvrables au titre des prestations et employeurs tenus personnellement responsables

Les présents états financiers tiennent compte des conséquences des opérations conclues pour les employeurs tenus personnellement responsables (des organismes du gouvernement fédéral et certains du gouvernement du Nouveau-Brunswick) qui assument les coûts directs de leurs propres réclamations et une juste part des frais d'administration.

Les engagements au titre des prestations qui figurent dans les présents états financiers comprennent des obligations aux employés blessés d'employeurs tenus personnellement responsables, à l'exception des employés blessés et des personnes à charge qui reçoivent des prestations prévues par la loi fédérale intitulée la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État* ou de la *Loi sur l'indemnisation des travailleurs atteints de la silicose*. Ces obligations représentent la valeur actuarielle actualisée de tous les paiements futurs prévus au titre des prestations relatifs aux réclamations de l'exercice courant ou de tout exercice antérieur pour les employeurs tenus personnellement responsables. Étant donné que ces engagements seront assumés par les employeurs tenus personnellement responsables lorsqu'ils seront acquittés, un recouvrement compensatoire correspondant aux engagements au titre des prestations figure au bilan comme des engagements recouvrables au titre des prestations. Les employeurs tenus personnellement responsables qui sont des sociétés d'État doivent remettre une lettre de crédit irrévocable ou une garantie de la province du Nouveau-Brunswick à Travail sécuritaire NB qui constituera une garantie.

k) Contrats de location simple

Travail sécuritaire NB a des obligations continues en vertu de contrats de location simple pour certains locaux à bureaux. Les paiements de location sont présentés dans les résultats d'exploitation à titre de charges selon une méthode linéaire pendant la durée du contrat de location.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES AND PRACTICES (continued)

(l) Capital assets

Capital assets are reported at cost and are depreciated on a straight-line basis over their estimated useful lives. The rates used are as follows:

Buildings	25 years
Furniture and equipment	5 years
Leasehold improvements	Remaining term of relevant lease
Computer software and hardware	3 years
Motor vehicles	3 years, 35% residual value

The assets residual values are reviewed each balance sheet date and adjusted if appropriate. Gains and losses on disposal are determined by comparing the proceeds with the carrying amount, and are included in investment income.

(m) Post-employment benefits

Payables and accruals include an amount for post-employment benefits based on a January 1, 2012 actuarial valuation conducted by WorkSafeNB's independent consulting actuary. Post-employment benefits include retirement allowances and early retirement programs.

(n) Workers' Rehabilitation Centre

Included in health care payments is \$5.5 million (2010 – \$6.1 million) for services provided by the Workers' Rehabilitation Centre, a department of WorkSafeNB.

(o) Impairment review

Entity level

IAS 36 (Impairment of Assets) requires an entity to test assets for impairment if indicators of impairment exist. The impairment review must be conducted for an individual asset, an asset group, or the cash-generating unit level, which is the smallest identifiable group of assets that generates cash inflows independent of cash inflows from other assets or groups of assets.

Based on an analysis of cash flows, WorkSafeNB has established that the appropriate cash-generating unit for impairment review is the entity. As WorkSafeNB has statutory power under the *WC Act* to increase assessments and/or impose levies to ensure full funding into the foreseeable future, impairment at the entity level is remote. WorkSafeNB conducts a review annually to ensure that no events or change in circumstances have occurred that would provide evidence of impairment.

As at December 31, 2011, management concluded that there were no known significant changes in the legislative, economic, or business environment that would have a material impact on WorkSafeNB's ability to generate future economic benefits from its operating assets.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

2. PRINCIPALES CONVENTIONS ET PRATIQUES COMPTABLES (suite)

l) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'origine et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation probable estimative. Les taux utilisés sont les suivants :

Bâtiments	25 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Améliorations locatives	Période qui reste du contrat de location
Logiciels et matériel informatique	3 ans
Véhicules à moteur	3 ans, 35 % de valeur résiduelle

La valeur résiduelle des biens est examinée à la date de chaque bilan et modifiée au besoin. Les pertes et les gains réalisés sur la cession d'immobilisations sont déterminés en comparant les produits et la valeur comptable, et sont inclus dans les revenus de placement.

m) Avantages postérieurs à l'emploi

Les comptes fournisseurs et les frais courus comprennent une somme pour les avantages postérieurs à l'emploi calculée d'après une évaluation actuarielle effectuée en date du 1^{er} janvier 2012 par l'actuaire-conseil indépendant de Travail sécuritaire NB. Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent les allocations de retraite et les programmes de retraite anticipée.

n) Centre de rééducation professionnelle

Un total de 5,5 millions de dollars (2010 – 6,1 millions de dollars) est compris dans les paiements d'assistance médicale pour les services dispensés par le Centre de rééducation professionnelle, un service de Travail sécuritaire NB.

o) Test de dépréciation

Niveau de l'entité

IAS 36 *Dépréciation d'actifs* exige qu'une entité détermine si un actif a déprécié s'il existe des indications de dépréciation. Le test de dépréciation doit être effectué pour un actif isolé, un groupe d'actifs ou une unité génératrice de trésorerie, qui est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.

Selon une analyse des flux de trésorerie, Travail sécuritaire NB a établi que l'unité génératrice de trésorerie appropriée pour le test de dépréciation était l'entité. Puisque Travail sécuritaire NB détient le pouvoir légal en vertu de la *Loi sur les accidents du travail* d'augmenter les cotisations ou d'imposer des prélèvements afin d'assurer la pleine capitalisation dans un avenir prévisible, la dépréciation au niveau de l'entité est peu probable. Travail sécuritaire NB effectue un examen chaque année afin d'assurer qu'aucun événement ou changement de situation n'ait eu lieu qui pourrait donner une indication de dépréciation.

Au 31 décembre 2011, la direction a conclu qu'aucun changement important connu n'était survenu au sein de l'environnement législatif, économique ou commercial de Travail sécuritaire NB susceptible d'avoir une incidence importante sur la capacité de l'organisme de générer des avantages économiques futurs de ses actifs d'exploitation.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

2. SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES AND PRACTICES (continued)

Asset level

In addition to the impairment review at the entity level, WorkSafeNB also conducts impairment reviews for individual operating assets. As at December 31, 2011, items of property, plant and equipment were assessed for specific indicators of potential impairment. Such indicators include technological obsolescence and physical deterioration or loss. Management determined that there was no material impairment of individual operating assets.

(p) Funding policy

WorkSafeNB's funding policy specifies a funding goal (ratio of assets to liabilities) of 110%. This permitted excess of assets over liabilities reduces the impact of year-to-year fluctuations, therefore providing assessment rate stabilization and enhanced security that awarded benefits will be met. The assessment revenue raised in any year from assessed employers may include or be reduced by an amount designed to allow WorkSafeNB to attain its funding goal. The funded ratio at December 31, 2011 is 116.9% (2010 – 111.5%). Under the *WC Act*, a minimum funding level of 100% is required, with any shortfall to be recovered over a period of five years.

3. ACTUARIAL ASSUMPTIONS AND METHODS

Significant estimates and judgments are made in respect of certain liability amounts disclosed in the financial statements and the discount rates used to calculate the present value of future benefit payments. These estimates and judgments are continually being evaluated and are based on historical experience, as well as enhancements to actuarial modeling techniques.

The key areas of significant estimates and judgments and the methodologies used to determine key assumptions are set out below.

Provision is made at the year-end for the estimated cost of claims incurred but not settled at the balance sheet date, including the cost of claims incurred but not reported to WorkSafeNB.

The estimation of outstanding benefits liabilities is based largely on the assumption that past developments are an appropriate predictor of the future and involves a variety of actuarial techniques that analyze experience, trends and other relevant factors. The process begins with the actuarial projection of the future claims payments and administration costs incurred to the reporting date. WorkSafeNB's various payment codes are grouped into a number of benefit categories and analyzed separately.

The modeling approaches that are used to analyze and project the various benefit types fall into three broad categories including:

- Payments per claim for active long-term wage loss, pension and survivor claims;
- Projected payments based on past payment patterns for short-term disability, health care and the first seven years for long-term disability awards;
- Estimated average benefit payments per claim for projected future long-term wage loss and physical impairment awards.

Projected future claims payments and associated administration costs are obtained by examining the results from the above methods. This projection is made without bias toward over or under estimation. As such, the resulting estimate is considered to be a net central estimate of outstanding benefits liabilities that has an approximately equal chance of proving adequate as not.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

2. PRINCIPALES CONVENTIONS ET PRATIQUES COMPTABLES (suite)

Niveau d'actif

En plus du test de dépréciation au niveau de l'entité, Travail sécuritaire NB effectue également des tests de dépréciation pour les actifs d'exploitation isolés. Au 31 décembre 2011, des immobilisations corporelles ont été évaluées pour des indications précises de dépréciation possible. De telles indications comprennent l'obsolescence technologique, et la détérioration ou les dommages matériels. La direction a déterminé qu'il n'y avait aucune diminution de la valeur d'actifs d'exploitation isolés.

p) Politique de capitalisation

La politique de capitalisation de Travail sécuritaire NB précise un objectif de capitalisation (pourcentage de l'actif sur le passif) de 110 %. Cet excédent permis d'actif sur le passif atténue les effets de fluctuations d'un exercice à un autre, assurant ainsi la stabilisation des taux et offrant une meilleure garantie que les prestations accordées seront assurées. Le revenu des cotisations qui est tiré pendant une année auprès des employeurs cotisés peut comprendre un montant ou en être réduit afin de permettre à Travail sécuritaire NB d'atteindre son objectif de capitalisation. Le pourcentage de capitalisation au 31 décembre 2011 se chiffre à 116,9 % (2010 – 111,5 %). En vertu de la *Loi sur les accidents du travail*, un niveau de capitalisation minimum de 100 % est exigé, avec toute insuffisance devant être récupérée sur une période de cinq ans.

3. HYPOTHÈSES ET MÉTHODES ACTUARIELLES

Des estimations et jugements importants sont portés pour certains montants des passifs présentés dans les états financiers et les taux d'actualisation utilisés pour calculer la valeur actuelle des versements de prestations futurs. Ces estimations et jugements sont évalués de façon continue, et fondés sur l'expérience acquise ainsi que les améliorations apportées aux techniques de modélisation actuarielle.

Les champs clés des estimations et des jugements importants ainsi que les méthodologies utilisées pour déterminer les hypothèses clés sont énoncés plus bas.

Une provision est établie à la fin de l'exercice pour les coûts de réclamation estimatifs engagés mais non réglés à la date du bilan, y compris les coûts de réclamation engagés mais non déclarés à Travail sécuritaire NB.

L'estimation des engagements au titre des prestations en attente d'une décision est largement fondée sur l'hypothèse que l'évolution antérieure est un indicateur approprié de l'avenir et comprend diverses techniques actuarielles pour analyser l'expérience, les tendances et d'autres facteurs pertinents. Le processus commence par la projection actuarielle des paiements futurs effectués au titre des réclamations et les frais d'administration engagés jusqu'à la date de clôture. Les divers codes de paiement de Travail sécuritaire NB sont regroupés dans un certain nombre de catégories de prestations et analysés de façon distincte.

Les approches de modélisation qui sont utilisées pour analyser les divers types de prestations et faire une projection sont regroupées en trois grandes catégories, soit :

- les paiements par réclamation pour les réclamations actives pour perte de gains à long terme, de pension et de survivant;
- les paiements prévus selon les tendances antérieures quant aux prestations d'invalidité à court terme, d'assistance médicale et pour les sept premières années d'invalidité à long terme;
- les paiements estimatifs moyens de prestations par réclamation pour les réclamations futures prévues pour perte de gains à long terme et pour diminution physique.

Les paiements futurs prévus au titre des réclamations et les frais d'administration connexes sont déterminés en examinant les résultats des méthodes susmentionnées. Cette projection est faite sans aucun préjugé vers la surestimation ou la sous-estimation. Par conséquent, l'estimation qui en résulte est considérée être une estimation moyenne nette des engagements en cours au titre des prestations et a une chance presque égale de s'avérer adéquate ou non.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

3. ACTUARIAL ASSUMPTIONS AND METHODS (continued)

The projected future claims payments are converted to inflated values, taking into account assumptions about future inflation. The present value of this liability is then calculated, by discounting the inflated cash flows to allow for future returns on the underlying assets using appropriate discount rates. Both implicit and explicit assumptions are made for future inflation. For the first 15 years of the projection period for short-term disability, health care and the first seven years for long-term disability awards, the future inflation is implied in the development factors. Explicit future inflation assumptions are used for all other liability estimates.

The following explicit assumptions have been made in determining the outstanding benefits liabilities:

	2011			2010		
	CPI-indexed awards	Medical payments (duration 16 and over)	Other payments (duration 16 and over)	CPI-indexed awards	Medical payments (duration 16 and over)	Other payments (duration 16 and over)
Gross rate of return	7.12%	7.12%	7.12%	7.12%	7.12%	7.12%
Inflation – Year 1	2.52%	7.50%	4.00%	0.73%	7.50%	4.00%
– subsequent years	3.00%	7.50%	4.00%	3.00%	7.50%	4.00%
Net rate of return – Year 1	4.49%	(0.35%)	3.00%	6.34%	(0.35%)	3.00%
– subsequent years	4.00%	(0.35%)	3.00%	4.00%	(0.35%)	3.00%
Future administration	6.50%	6.50%	6.50%	6.50%	6.50%	6.50%
Occupational disease	4.50%	4.50%	4.50%	4.50%	4.50%	4.50%

A description of the processes used to determine these assumptions is provided below:

General statement

Assumptions are formulated to be consistent with the funding and investment policies adopted by the board. Benefits liabilities are valued based on the primary assumption that the system will be in operation for the very long term. Hence, the focus is on long-term trends as opposed to short-term fluctuations around those trends.

Gross rate of return

The gross rate of return reflects the best estimate of the long-term average rate of return that can be expected using the benchmark asset allocation adopted by the board in its statement of investment goals and objectives. The process is based on the estimate of a real rate of return that is then compounded with the long-term average future inflation estimate to obtain the gross rate of return.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

3. HYPOTHÈSES ET MÉTHODES ACTUARIELLES (suite)

Les paiements futurs prévus au titre des réclamations sont convertis selon des valeurs gonflées, en tenant compte d'hypothèses relatives à l'inflation future. La valeur actualisée de ce passif est ensuite calculée, en actualisant les flux de la trésorerie surévalués pour tirer des rendements futurs des actifs sous-jacents en se servant de taux d'actualisation appropriés. Des hypothèses implicites et explicites ont été élaborées relativement à l'inflation future. Les coefficients d'évolution tiennent compte de l'inflation future pour les 15 premiers exercices de la période de projection pour les prestations d'invalidité à court terme, d'assistance médicale et les sept premières années pour les prestations d'invalidité à long terme. Des hypothèses d'inflation future explicites sont utilisées pour toutes les autres estimations du passif.

Les hypothèses explicites suivantes ont été faites pour déterminer les engagements au titre des prestations en attente d'une décision :

	2011			2010		
	Prestations indexées à l'IPC	Paiements médicaux (durée de 16 ans et plus)	Autres paiements (durée de 16 ans et plus)	Prestations indexées à l'IPC	Paiements médicaux (durée de 16 ans et plus)	Autres paiements (durée de 16 ans et plus)
Taux de rendement brut	7,12 %	7,12 %	7,12 %	7,12 %	7,12 %	7,12 %
Inflation – premier exercice	2,52 %	7,50 %	4,00 %	0,73 %	7,50 %	4,00 %
– exercices subséquents	3,00 %	7,50 %	4,00 %	3,00 %	7,50 %	4,00 %
Taux de rendement net – premier exercice	4,49 %	(0,35 %)	3,00 %	6,34 %	(0,35 %)	3,00 %
– exercices subséquents	4,00 %	(0,35 %)	3,00 %	4,00 %	(0,35 %)	3,00 %
Frais d'administration futurs	6,50 %	6,50 %	6,50 %	6,50 %	6,50 %	6,50 %
Maladies professionnelles	4,50 %	4,50 %	4,50 %	4,50 %	4,50 %	4,50 %

Voici une description des processus utilisés pour déterminer les hypothèses en question :

Énoncé général

Les hypothèses sont rédigées de façon à être conformes aux politiques de capitalisation et de placement adoptées par le conseil d'administration de Travail sécuritaire NB. Les engagements au titre des prestations sont évalués selon l'hypothèse primaire que le régime exploitera à très long terme. Par conséquent, l'évaluation tient compte des tendances à long terme plutôt que des fluctuations à court terme découlant de ces tendances.

Taux de rendement brut

Le taux de rendement brut reflète la meilleure estimation du taux de rendement moyen à long terme auquel on peut s'attendre en utilisant la composition de l'actif selon le portefeuille de référence que le conseil a adoptée dans son énoncé des objectifs de placement. Le processus est fondé sur l'estimation d'un taux de rendement réel, qui est ensuite rajusté pour tenir compte de l'estimation de l'inflation moyenne future à long terme afin d'obtenir le taux de rendement brut.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

3. ACTUARIAL ASSUMPTIONS AND METHODS (continued)

CPI-indexed awards inflation rate

The indexation rate in year one for short-term disability, long-term disability, pensions and survivor awards is known when the valuation is made. This calculation of the indexation rate is specified under the *WC Act* and the calculation for the following calendar year is made before year-end. For the first 15 years of the projection for short-term disability and seven years of the projection for long-term disability awards, the inflation rate is assumed to be the same as is implied in the development factors derived from past payment history.

Medical payments inflation rate

For the first 15 years of the projection, the inflation rate is assumed to be the same as is implied in the development factors derived from past payment history. For a duration of 16 years and more, the inflation rate was determined from a study of past payment experience for the period from 1992 to 2006. The study is periodically updated to ensure the inflation assumption remains current. The latest study, conducted in 2008, revealed an annual inflation rate that was 4.5% above the long-term inflation assumption used for CPI.

Other payments inflation rate

For the first 15 years of the projection, the inflation rate is assumed to be the same as is implied in the development factors derived from past payment history. For duration 16 and over, the inflation rate was determined from a study of past payment experience for the period from 1992 to 2006. The study is periodically updated to ensure the inflation assumption remains current. The latest study, conducted in 2008, revealed an annual inflation rate that was 1.0% above the long-term inflation assumption used for CPI.

CPI-indexed awards net rate of return

A net rate of return is not calculated for the first 15 years following injury for short-term disability and the first seven years following injury for long-term disability awards as there is no explicit inflation assumption. The net rate of return for other CPI-indexed benefit types and other durations is the net result from removing the inflation component of the gross rate of return from the gross rate of return on a compounded basis.

Medical payments net rate of return

A net rate of return is not calculated for the first 15 years following injury as there is no explicit inflation assumption. The net rate of return is the net result from removing the inflation component of the gross rate of return from the gross rate of return on a compounded basis.

Other payments net rate of return

A net rate of return is not calculated for the first 15 years following injury as there is no explicit inflation assumption. The net rate of return is the net result from removing the inflation component of the gross rate of return from the gross rate of return on a compounded basis.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

3. HYPOTHÈSES ET MÉTHODES ACTUARIELLES (suite)

Taux d'inflation des prestations indexées à l'indice des prix à la consommation (IPC)

Le taux d'indexation du premier exercice pour les prestations d'invalidité à court terme, d'invalidité à long terme, de pension et de survivant est connu lorsque l'évaluation est faite. Le calcul du taux d'indexation est prévu par la *Loi sur les accidents du travail* et le calcul pour l'année civile suivante est effectué avant la fin de l'exercice. Pour les 15 premiers exercices de la projection des prestations d'invalidité à court terme et sept exercices de la projection des prestations d'invalidité à long terme, le taux d'inflation est présumé être le même qui soit établi selon les coefficients d'évolution découlant de l'historique des paiements antérieurs.

Taux d'inflation des paiements médicaux

Pour les 15 premiers exercices de la projection, le taux d'inflation est présumé être le même qui soit établi selon les coefficients d'évolution découlant de l'historique des paiements antérieurs. Pour une durée de 16 exercices et plus, le taux d'inflation a été déterminé à partir d'une étude de l'expérience quant aux paiements antérieurs pour la période de 1992 à 2006. L'étude est mise à jour de façon périodique afin d'assurer que l'hypothèse d'inflation demeure à jour. Selon l'étude la plus récente effectuée en 2008, le taux annuel d'inflation était 4,5 % plus élevé que l'hypothèse d'inflation à long terme utilisée pour l'IPC.

Taux d'inflation d'autres paiements

Pour les 15 premiers exercices de la projection, le taux d'inflation est présumé être le même qui soit établi selon les coefficients d'évolution découlant de l'historique des paiements antérieurs. Pour une durée de 16 exercices et plus, le taux d'inflation a été déterminé à partir d'une étude de l'expérience quant aux paiements antérieurs pour la période de 1992 à 2006. L'étude est mise à jour de façon périodique afin d'assurer que l'hypothèse d'inflation demeure à jour. Selon l'étude la plus récente effectuée en 2008, le taux annuel d'inflation était 1,0 % plus élevé que l'hypothèse d'inflation à long terme utilisée pour l'IPC.

Taux de rendement net des prestations indexées à l'IPC

Un taux de rendement net n'est pas calculé pour les 15 premiers exercices suivant la blessure dans le cas de prestations d'invalidité à court terme et pour les sept premiers exercices suivant la blessure dans le cas de prestations d'invalidité à long terme car il n'y a pas d'hypothèse d'inflation explicite. Le taux de rendement net des autres types de prestations indexées à l'IPC et pour les autres durées est le résultat net après l'élimination de la composante d'inflation du taux de rendement brut de ce taux à un taux composé.

Taux de rendement net des paiements médicaux

Un taux de rendement net n'est pas calculé pour les 15 premiers exercices suivant une blessure car il n'y a pas d'hypothèse d'inflation explicite. Le taux de rendement net est le résultat net après l'élimination de la composante d'inflation du taux de rendement brut de ce taux à un taux composé.

Taux de rendement net des autres paiements

Un taux de rendement net n'est pas calculé pour les 15 premiers exercices suivant une blessure car il n'y a pas d'hypothèse d'inflation explicite. Le taux de rendement net est le résultat net après l'élimination de la composante d'inflation du taux de rendement brut de ce taux à un taux composé.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

3. ACTUARIAL ASSUMPTIONS AND METHODS (continued)

Future administration

When a claim occurs, it triggers an obligation to provide claims management, maintenance and support in terms of paying the various providers of health care services and compensating workers for lost wages for as long as the claim is open. The future administration expense liability is intended to provide a reasonable allowance for this obligation.

A detailed review of future administration expenses is conducted periodically. In this review, an estimate is made of the portion of operating expenses that can be attributed to claims maintenance, including a proportionate share of overhead expenses. The latest review, conducted in 2008, concluded that a 6.5% allocation was reasonable. Hence, a liability for future administration expenses of 6.5% of the total benefits liability is included in the liability estimate.

Occupational disease

Occupational diseases differ from occupational injuries in that there can be a considerable time lag between the exposure, the manifestation of the disease and the identification of the ensuing disability as a workers' compensation claim. Furthermore, while the circumstances of an injury usually make it clear whether it is work-related or not, the link between an occupational disease and the workplace may be very difficult to establish.

A detailed review of long-latency occupational disease incidence and costs is conducted periodically. The review provides a range of potential incidence and cost based on past experience. The study includes allowance for changes in industry make-up since the experience has developed and improvements have been made in the prevention of diseases known to be work-related. The latest review, conducted in 2005, concluded that a 4.5% allocation was reasonable. Hence, a liability for occupational disease of 4.5% of the total benefits liability is included in the liability estimate.

Sensitivity analysis

i) Summary

Sensitivity analyses are conducted to quantify the exposure to risk of changes in the key underlying variables. The valuations included in the reported results are calculated using certain assumptions about these variables as disclosed above. The movement in any key variable will impact WorkSafeNB's performance and funding ratio. The table on page 98 (Impact of changes in key variables) presents the sensitivity of the benefits liabilities to an immediate 1% increase or decrease in the assumed rates.

Impact of movement in variable:

Gross rate of return

The outstanding claims liability is calculated by reference to expected future payments. These payments are discounted to adjust for the time value of money. An increase or decrease in the assumed discount rate will have an opposing impact on claims costs.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

3. HYPOTHÈSES ET MÉTHODES ACTUARIELLES (suite)

Frais d'administration futurs

Une réclamation sous-entend l'obligation d'offrir des services de gestion, de maintien et d'appui relativement au paiement des divers fournisseurs de soins de santé et du versement de prestations pour perte de gains aux travailleurs, et ce, tant que leur réclamation est ouverte. Le passif au titre des frais d'administration futurs a pour but d'assurer une provision raisonnable pour satisfaire à cette obligation.

Un examen détaillé des frais d'administration futurs est effectué périodiquement. Cet examen comprend une estimation de la partie des frais d'exploitation qui peut être attribuable au maintien des réclamations, y compris une partie proportionnelle des frais généraux. Le dernier examen effectué en 2008 a déterminé qu'une provision de 6,5 % était raisonnable. Par conséquent, l'estimation du passif comprend un passif au titre des frais d'administration futurs s'élevant à 6,5 % de la totalité des engagements au titre des prestations.

Maladies professionnelles

Les maladies professionnelles diffèrent des blessures subies au travail puisqu'il peut y avoir un délai important entre l'exposition, la manifestation de la maladie et la détermination de l'invalidité subséquente relevant du régime d'indemnisation des travailleurs. De plus, bien que les circonstances entourant une blessure permettent habituellement de déterminer facilement si la blessure est liée au travail ou non, il en est autrement pour le lien entre la maladie professionnelle et le lieu de travail.

On effectue périodiquement une étude approfondie de l'incidence des maladies professionnelles de longue latence et de leurs coûts. L'étude permet d'établir une gamme possible d'incidences et de coûts en fonction de l'expérience antérieure. Elle tient compte de changements au niveau de la composition de l'industrie pour refléter l'expérience et les améliorations en matière de prévention des maladies reconnues comme étant liées au travail. La dernière étude, effectuée en 2005, a démontré qu'une provision de 4,5 % était raisonnable. Par conséquent, l'estimation du passif comprend un passif au titre des maladies professionnelles se chiffrant à 4,5 % de la totalité des engagements au titre des prestations.

Analyse de sensibilité

j) Sommaire

On effectue des analyses de sensibilité afin de quantifier l'exposition aux risques de changements au niveau des variables sous-jacentes clés. Les évaluations comprises dans les résultats présentés sont calculées en utilisant certaines hypothèses au sujet de ces variables telles qu'elles sont présentées plus haut. L'évolution d'une variable clé quelconque aura un effet sur le rendement de Travail sécuritaire NB et son pourcentage de capitalisation. Le tableau à la page 99 (Effet des changements au niveau des variables clés) présente la sensibilité des engagements au titre des prestations à une augmentation ou à une diminution immédiate de 1 % des taux hypothétiques.

Incidence de l'évolution d'une variable

Taux de rendement brut

Le passif au titre des réclamations en attente d'une décision est calculé en fonction des paiements futurs prévus. Ces paiements sont actualisés afin d'être rajustés de la valeur temps de l'argent. Une augmentation ou une réduction du taux d'actualisation hypothétique aura un effet contraire sur les coûts de réclamation.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

3. ACTUARIAL ASSUMPTIONS AND METHODS (continued)

Long-term general inflation rate

The CPI-indexed awards inflation rate, medical payments inflation rate, and other payments inflation rate are all directly affected by movements in the long-term general inflation rate. Consequently, the benefits indexed to these rates are also impacted. An increase or decrease in the long-term general inflation rate would have a corresponding impact on claims costs.

Medical inflation rate

Medical expenses more than 15 years after the injury account for a major part of expected benefit payments at long durations. An increase or decrease in medical payment inflation relative to the assumption underlying the liability estimates would have a corresponding impact on claims costs.

ii) Impact of changes in key variables:

	2011		2010	
	(000s)		(000s)	
+/-% change in assumed rates	+1.00%	-1.00%	+1.00%	-1.00%
Gross rate of return	\$ (61,038)	\$ 69,901	\$ (63,167)	\$ 72,502
Long-term general inflation rate	\$ 58,685	\$ (51,675)	\$ -	\$ -
Medical inflation rate	\$ 23,094	\$ (19,354)	\$ 22,815	\$ (18,723)

4. CLAIMS – RISK MANAGEMENT POLICIES AND PROCEDURES

The financial condition and operation of WorkSafeNB is affected by a number of key risks including claims, operational and financial risks. WorkSafeNB has established policies and procedures in respect to managing these risks as set out below.

(a) Claims risk

WorkSafeNB has an objective to manage claims risk thus reducing the volatility of assessment premiums and performance from operations. In addition to the inherent uncertainty of claims risk, which can lead to significant variability in the loss experience, performance from operations are significantly affected by market factors external to WorkSafeNB.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

3. HYPOTHÈSES ET MÉTHODES ACTUARIELLES (suite)

Taux général d'inflation à long terme

Les mouvements du taux général d'inflation à long terme ont un effet direct sur le taux d'inflation des prestations indexées à l'indice des prix à la consommation, le taux d'inflation des paiements médicaux et le taux d'inflation d'autres paiements. Par conséquent, les prestations indexées selon ces taux sont également touchées. Une augmentation ou une diminution du taux général d'inflation à long terme aurait un effet correspondant sur les coûts de réclamation.

Taux d'inflation médicale

Les frais médicaux plus de 15 ans après la blessure représentent une grande partie des paiements de prestations prévus pour de longues durées. Une augmentation ou une diminution de l'inflation des paiements médicaux relativement à l'hypothèse qui sous-tend les estimations du passif aurait un effet correspondant sur les coûts de réclamation.

ii) Effet des changements au niveau des variables clés

	2011 (en milliers)		2010 (en milliers)	
	+1,00 %	-1,00 %	+1,00 %	-1,00 %
Pourcentage de diminution ou d'augmentation des taux hypothétiques				
Taux de rendement brut	(61 038) \$	69 901 \$	(63 167) \$	72 502 \$
Taux général d'inflation à long terme	58 685 \$	(51 675) \$	–	–
Taux d'inflation médicale	23 094 \$	(19 354) \$	22 815 \$	(18 723) \$

4. RÉCLAMATIONS – POLITIQUES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES

Un certain nombre de risques clés ont une incidence sur la situation et les activités financières de Travail sécuritaire NB, y compris les risques liés aux réclamations, opérationnels et financiers. Travail sécuritaire NB a établi des politiques et des procédures relativement à la gestion de ces risques, qui sont présentés plus bas.

a) Risques liés aux réclamations

Travail sécuritaire NB a pour objectif de gérer les risques liés aux réclamations, réduisant ainsi la volatilité des cotisations et des rendements des activités. Les facteurs externes liés au marché, ainsi que l'incertitude inhérente aux risques liés aux réclamations, qui peut donner lieu à une variabilité importante de l'historique de perte, a un effet important sur le rendement des activités.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

4. CLAIMS – RISK MANAGEMENT POLICIES AND PROCEDURES (continued)

WorkSafeNB has developed, implemented and maintained a sound and prudent claims risk management strategy that encompasses all aspects of WorkSafeNB's operations.

The strategy sets out WorkSafeNB's policies and procedures, processes and controls in relation to the management of likely financial and non-financial claims risks.

Key aspects of the processes in place to mitigate claims risks include:

- Established processes for managing claims in accordance with the *WHSCC Act* and the *WC Act*.
- A disciplined strategic planning and risk assessment process.
- Targeted programs for high-risk industries.
- The use of sophisticated management information systems, which provide reliable and up-to-date data on the claims risks to which the business is exposed at any point in time.
- The use of detailed internal monitoring tools which link actuarial valuation projections with the management information systems to monitor claims patterns.
- Annual review of the benefits liability by an independent external actuary.

(b) Terms and conditions of insurance business

The terms and conditions of the workers' compensation scheme administered by WorkSafeNB are established under the *WHSCC Act*. Coverage is for annual periods ending December 31 each year. The terms and conditions of the scheme are similar for all assessed employers.

(c) Operational risk

Operational risk relates to the risk of loss arising from systems failure, human error or from other circumstances not related to claims or financial risks. These risks are managed through a framework that includes a system of delegated authorities, effective segregation of duties, access controls and review processes.

(d) Financial risk

WorkSafeNB has exposure to the following financial risks:

- Funding risk
- Market risk
- Foreign currency risk
- Credit risk
- Inflation risk
- Interest rate risk

WorkSafeNB's exposure to these risks arises primarily in relation to its investment portfolio. Note 7 presents information about WorkSafeNB's exposure to each of the above risks, including objectives, policies and processes for measuring and managing the risk.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

4. RÉCLAMATIONS – POLITIQUES ET PROCÉDURES EN MATIÈRE DE GESTION DES RISQUES (suite)

Travail sécuritaire NB a élaboré, mis en œuvre et maintenu une stratégie solide et prudente de gestion des risques liés aux réclamations qui englobe tous les aspects de ses activités.

La stratégie énonce les politiques, les procédures, les processus et les mesures de contrôle de Travail sécuritaire NB en ce qui a trait à la gestion des risques financiers et non financiers probables liés aux réclamations.

Parmi les processus établis pour atténuer les risques relatifs aux réclamations, on compte :

- des processus établis pour gérer les réclamations conformément à la *Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail* et à la *Loi sur les accidents du travail*;
- un processus méthodique pour la planification stratégique et l'évaluation des risques;
- des programmes visant les industries qui comportent des risques élevés;
- des systèmes d'information de gestion sophistiqués, qui produisent des données fiables et à jour relativement aux risques liés aux réclamations auxquels l'organisme fait face à tout moment;
- des outils de surveillance internes perfectionnés qui lient les projections de l'évaluation actuarielle et les systèmes d'information de gestion afin d'observer les tendances au niveau des réclamations;
- un examen annuel du passif au titre des prestations par un actuaire externe indépendant.

b) Modalités et conditions des activités d'assurance

Les modalités et conditions du régime d'indemnisation des travailleurs qu'administre Travail sécuritaire NB sont établies en vertu de la *Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail*. La protection est en vigueur pour des périodes annuelles se terminant le 31 décembre de chaque exercice. Les modalités et conditions du régime sont semblables pour tous les employeurs cotisés.

c) Risques liés à l'exploitation

Les risques liés à l'exploitation sont les risques de pertes découlant d'une défaillance des systèmes, de l'erreur humaine ou d'autres circonstances qui ne sont pas liées aux réclamations ou aux risques financiers. Les risques liés à l'exploitation sont gérés par le biais d'une structure qui comprend un système de délégation de pouvoirs, la répartition efficace des tâches, des mesures de contrôle d'accès et des processus d'examen.

d) Risques financiers

Travail sécuritaire NB est exposé aux risques financiers suivants :

- Risque de capitalisation
- Risque de marché
- Risque de change
- Risque de crédit
- Risque d'inflation
- Risque de taux d'intérêt

L'exposition de Travail sécuritaire NB à ces risques découle surtout de facteurs liés à son portefeuille de placements. La note 7 présente des renseignements au sujet de l'exposition de Travail sécuritaire NB à chacun des risques susmentionnés, y compris les objectifs, les politiques et les processus pour mesurer et gérer les risques.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

5. RECEIVABLES	2011	2010
	(000s)	(000s)
Assessments billed	\$ 1,888	\$ 1,666
Unbilled assessments	8,081	8,662
Self-insured employers – receivable	3,288	2,947
Self-insured employers – deposits	(1,682)	(1,771)
Other	824	1,597
	<u>\$ 12,399</u>	<u>\$ 13,101</u>

6. INVESTMENTS

The table below presents the fair value of WorkSafeNB's investments.

	2011	2010
	(000s)	(000s)
	<u>Fair Value</u>	<u>Fair Value</u>
i) Portfolio investments		
Forward foreign exchange contracts	\$ 3,360	\$ 5,001
Fixed income		
Conventional bonds	287,864	242,541
Equities		
Canadian	203,515	215,048
U.S.	181,469	198,959
Non-North American	201,926	220,112
Total equities	<u>586,910</u>	<u>634,119</u>
Inflation-sensitive		
Real return bonds	58,262	49,339
Real estate	110,262	64,271
	<u>168,524</u>	<u>113,610</u>
	<u>\$ 1,046,658</u>	<u>\$ 995,271</u>

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

5. CRÉANCES

	2011 (en milliers)	2010 (en milliers)
Cotisations facturées	1 888 \$	1 666 \$
Cotisations non facturées	8 081	8 662
Employeurs tenus personnellement responsables – créances	3 288	2 947
Employeurs tenus personnellement responsables – dépôts	(1 682)	(1 771)
Autres	824	1 597
	<u>12 399 \$</u>	<u>13 101 \$</u>

6. PLACEMENTS

Le tableau suivant présente la juste valeur des placements de Travail sécuritaire NB.

	2011 (en milliers) Juste valeur	2010 (en milliers) Juste valeur
i) Portefeuille de placements		
Contrats de change à terme	3 360 \$	5 001 \$
Revenu fixe		
Obligations ordinaires	287 864	242 541
Actions		
Canadiennes	203 515	215 048
Américaines	181 469	198 959
Non nord-américaines	201 926	220 112
Total des actions	<u>586 910</u>	<u>634 119</u>
Sensibles aux effets de l'inflation		
Obligations à rendement réel	58 262	49 339
Biens immobiliers	110 262	64 271
	<u>168 524</u>	<u>113 610</u>
	<u>1 046 658 \$</u>	<u>995 271 \$</u>

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

6. INVESTMENTS (continued)

ii) Fair value hierarchy

WorkSafeNB's investments have been classified into a three-level fair value hierarchy in accordance with IFRS 7 (Financial Instruments: Disclosures). The levels of the fair value hierarchy are defined as follows:

- Level 1 inputs are quoted prices in active markets for identical assets or liabilities. Level 1 inputs are the most persuasive evidence of fair value and are used whenever possible.
- Level 2 inputs are market-based inputs that are directly or indirectly observable but not considered Level 1 quoted prices. Level 2 inputs consist of: (i) quoted prices for similar assets or liabilities in active markets; (ii) quoted prices for identical assets or liabilities in non-active markets (markets which have few transactions and prices are not current or price quotations vary substantially); (iii) inputs other than quoted prices that are observable (interest rates, yield curves, volatilities, credit risks, and default rates); and (iv) inputs derived from, or corroborated by, observable market data.
- Level 3 inputs are unobservable inputs. These inputs reflect assumptions about market pricing using the best internal and external information available. The valuation approaches applied are the most suitable and appropriate for the type of investments.

In certain situations, inputs used to measure the fair value of asset positions fall into different levels of the fair value hierarchy. In these situations, the level in which the fair value falls is based upon the lowest level input that is significant to the determination of the fair value. As of December 31, 2011, the fair values of assets and liabilities measured on a recurring basis by level of input were as follows:

	2011 (000s)			Fair Value
	Level 1	Level 2	Level 3	
Portfolio investments				
Forward foreign exchange contracts	\$ —	\$ 3,360	\$ —	\$ 3,360
Fixed income investments				
Conventional bonds	287,864	—	—	287,864
Equity investments				
Canadian	203,515	—	—	203,515
U.S.	181,469	—	—	181,469
Non-North American	201,926	—	—	201,926
Total equities	586,910	—	—	586,910
Inflation-sensitive				
Real return bonds	58,262	—	—	58,262
Real estate	110,262	—	—	110,262
	168,524	—	—	168,524
	\$ 1,043,298	\$ 3,360	\$ —	\$ 1,046,658

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

6. PLACEMENTS (suite)

ii) Hiérarchie des justes valeurs

Les placements de Travail sécuritaire NB ont été regroupés selon trois niveaux d'hierarchie des justes valeurs conformément à IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont définis comme suit :

- Les données d'entrée de niveau 1 sont des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Elles représentent les indications les plus convaincantes de la juste valeur et sont utilisées dans la mesure du possible.
- Les données d'entrée de niveau 2 sont des données fondées sur les marchés qui sont directement ou indirectement observables, mais qui ne sont pas considérées être des prix cotés du niveau 1. Les données d'entrée de niveau 2 sont : (i) des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires; (ii) des prix cotés sur des marchés non actifs pour des actifs ou des passifs identiques (des marchés qui affichent peu de transactions et dont les prix ne sont pas à jour ou les prix cotés varient de façon considérable); (iii) des données autres que les prix cotés qui sont observables, comme les taux d'intérêts, des courbes de rendement, les volatilités, les risques de crédit et les taux de défaillance; et (iv) des données provenant de données observables de marché ou corroborées par ces dernières.
- Les données d'entrée de niveau 3 sont des données non observables. Elles reflètent des hypothèses quant aux cours du marché à l'aide des meilleurs renseignements internes et externes disponibles. Les approches d'évaluation utilisées sont les plus appropriées pour les types de placements.

Dans certains cas, les données utilisées pour évaluer la juste valeur des actifs correspondent à différents niveaux de la hiérarchie des justes valeurs. Dans ces cas, le niveau de la juste valeur est déterminé d'après le niveau de données le plus bas qui sera significatif pour l'évaluation de la juste valeur. Au 31 décembre 2011, la juste valeur des éléments d'actif et du passif évalués de façon récurrente selon chaque niveau de données était comme suit :

	2011 (en milliers)			Juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Portefeuille de placements				
Contrats de change à terme	– \$	3 360 \$	– \$	3 360 \$
Revenu fixe				
Obligations ordinaires	287 864	–	–	287 864
Actions				
Canadiennes	203 515	–	–	203 515
Américaines	181 469	–	–	181 469
Non nord-américaines	201 926	–	–	201 926
Total des actions	586 910	–	–	586 910
Sensibles aux effets de l'inflation				
Obligations à rendement réel	58 262	–	–	58 262
Biens immobiliers	110 262	–	–	110 262
	168 524	–	–	168 524
	1 043 298 \$	3 360 \$	– \$	1 046 658 \$

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

6. INVESTMENTS (continued)

	2010 (000s)			Fair Value
	Level 1	Level 2	Level 3	
Portfolio investments				
Forward foreign exchange contracts	\$ —	\$ 5,001	\$ —	\$ 5,001
Fixed income investments				
Conventional bonds	242,541	—	—	242,541
Equity investments				
Canadian	215,048	—	—	215,048
U.S.	198,959	—	—	198,959
Non-North American	220,112	—	—	220,112
Total equities	634,119	—	—	634,119
Inflation-sensitive				
Real return bonds	49,339	—	—	49,339
Real estate	19,471	—	44,800	64,271
	68,810	—	44,800	113,610
	\$ 945,470	\$ 5,001	\$ 44,800	\$ 995,271

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

6. PLACEMENTS (suite)

	2010 (en milliers)			Juste valeur
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	
Portefeuille de placements				
Contrats de change à terme	– \$	5 001 \$	– \$	5 001 \$
Revenu fixe				
Obligations ordinaires	242 541	–	–	242 541
Actions				
Canadiennes	215 048	–	–	215 048
Américaines	198 959	–	–	198 959
Non nord-américaines	220 112	–	–	220 112
Total des actions	634 119	–	–	634 119
Sensibles aux effets de l'inflation				
Obligations à rendement réel	49 339	–	–	49 339
Biens immobiliers	19 471	–	44 800	64 271
	68 810	–	44 800	113 610
	945 470 \$	5 001 \$	44 800 \$	995 271 \$

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

6. INVESTMENTS (continued)

iii) Summary of changes in level 3 fair value measurements:

	2011 (000s)	2010 (000s)
	Real Estate	Real Estate
Balance, beginning of year	\$ 44,800	\$ –
Purchases of level 3 investments	2,599	43,787
Sale of level 3 investments	(381)	(125)
Realized gain recognized in investment income	27	2
Change in unrealized gains recognized in investment income	5,295	1,136
Transfer out of level 3 and into level 1	(52,340)	–
Balance, end of year	\$ –	\$ 44,800

The investment classified as level 3 above consisted of a pooled fund investing in Canadian commercial real estate. As of December 31, 2010, this fund had temporarily suspended all withdrawals and was therefore classified in level 3 of the fair value hierarchy. On October 17, 2011, the suspension on withdrawals was lifted and units of the pooled fund could be purchased or redeemed at the fund net asset value on a daily basis. The fund, therefore, has an available price in an active market and is readily redeemable at the demand of WorkSafeNB, qualifying it for level 1 status in the fair value hierarchy. Accordingly, the investment was transferred into level 1 on October 17, 2011.

	2011 (000s)	2010 (000s)
iv) Investment income		
Interest and dividends	\$ 28,018	\$ 26,314
Realized investment gains (losses) on forward foreign exchange contracts	(1,806)	5,744
Realized investment gains (losses) on other portfolio investments	25,842	1,489
Change in unrealized investment gains on forward foreign exchange contracts	(1,641)	1,885
Change in unrealized investment gains on other portfolio investments	(22,032)	61,072
	28,381	96,504
Less: portfolio management expenses	(3,767)	(3,290)
	\$ 24,614	\$ 93,214

The market rate of return on the investment portfolio for the year ended December 31, 2011 was 2.63% (10.68% in 2010).

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

6. PLACEMENTS (suite)

iii) Sommaire des changements aux évaluations à la juste valeur du niveau 3

	2011 (en milliers)	2010 (en milliers)
	<u>Biens immobiliers</u>	<u>Biens immobiliers</u>
Solde, début de l'exercice	44 800 \$	– \$
Acquisition de placements de niveau 3	2 599	43 787
Vente de placements de niveau 3	(381)	(125)
Gain matérialisé comptabilisé dans le revenu de placements	27	2
Modification des gains non matérialisés comptabilisés dans le revenu de placements	5 295	1 136
Transfert du niveau 3 au niveau 1	(52 340)	–
Solde, fin de l'exercice	<u>– \$</u>	<u>44 800 \$</u>

Le placement classé comme un niveau 3 plus haut était composé d'un fonds en gestion commune investi dans des biens immobiliers commerciaux canadiens. Au 31 décembre 2010, ce fonds avait suspendu tout retrait temporairement et était donc classé au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. Le 17 octobre 2011, la suspension des retraits a été levée et on pouvait acquérir ou encaisser des unités dans le fonds en gestion commune à la valeur d'actif net du fonds sur une base quotidienne. Par conséquent, le fonds a un prix disponible sur un marché actif et est directement encaissable à la demande de Travail sécuritaire NB, le qualifiant comme un fonds du niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs. Le placement a donc été transféré au niveau 1 le 17 octobre 2011.

	2011 (en milliers)	2010 (en milliers)
iv) Revenu de placements		
Intérêts et dividendes	28 018 \$	26 314 \$
Gains (pertes) matérialisés sur placements pour les contrats de change à terme	(1 806)	5 744
Gains (pertes) matérialisés sur placements sur d'autres placements du portefeuille	25 842	1 489
Modification des gains non matérialisés sur placements pour les contrats de change à terme	(1 641)	1 885
Modification des gains non matérialisés sur placements sur d'autres placements de portefeuille	(22 032)	61 072
	<u>28 381</u>	<u>96 504</u>
Moins : Frais de gestion de portefeuille	(3 767)	(3 290)
	<u>24 614 \$</u>	<u>93 214 \$</u>

Le taux de rendement du marché du portefeuille de placements pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 s'est chiffré à 2,63 % (10,68 % en 2010).

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

6. INVESTMENTS (continued)

v) Pooled funds

Certain of WorkSafeNB's portfolio investments are held through pooled funds with no fixed maturity date. The fair value of the investments held through pooled funds is as follows:

	2011 (000s)	2010 (000s)
Conventional bonds	\$ 287,864	\$ 242,244
Real return bonds	58,262	49,339
Non-North American equities	36,320	44,285
Real estate	110,262	64,271

vi) Investment agreement

WorkSafeNB has entered into an investment agreement for the combined administration of its investments and those of the Workers Compensation Board of Prince Edward Island and the *FC Act* Disability Fund. These financial statements report WorkSafeNB's proportional share of the investments held in the fund, which was 86.63% at December 31, 2011 (2010 – 86.79%). In 2011, WorkSafeNB received a fee of \$161,628 (2010 – \$146,356) for the administration of the Workers Compensation Board of Prince Edward Island's share of the fund.

7. FINANCIAL RISK MANAGEMENT

WorkSafeNB has established policies for the management of its investments. All of WorkSafeNB's investments are managed by independent, external investment managers. The compliance of these managers with the investment policies is monitored regularly.

WorkSafeNB manages investment risk by diversifying its portfolio among asset classes, industry sectors, geographic locations and individual securities. Further diversification is achieved by selecting investment managers with varying investment philosophies and styles. From time to time, WorkSafeNB retains independent consultants to advise on the appropriateness and effectiveness of its investment policies and practices. This includes periodic asset liability studies to ensure that the investment strategy is suitable in light of the related liabilities and WorkSafeNB's risk tolerance. The last such study was completed in 2011.

The following sections describe WorkSafeNB's financial risk exposures and related mitigation strategies.

i) Funding risk

WorkSafeNB's funding policy specifies a funding goal (ratio of assets to liabilities) of 110%. This permitted excess of assets over liabilities reduces the impact of year-to-year fluctuations, therefore providing assessment rate stabilization and enhanced security that awarded benefits will be met.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

6. PLACEMENTS (suite)

v) Fonds en gestion commune

Une part du portefeuille de placements de Travail sécuritaire NB est détenue sous forme de fonds en gestion commune sans date d'échéance fixe. La juste valeur des placements détenus sous forme de fonds en gestion commune s'établit comme suit :

	2011 (en milliers)	2010 (en milliers)
Obligations ordinaires	287 864 \$	242 244 \$
Obligations à rendement réel	58 262	49 339
Actions non nord-américaines	36 320	44 285
Biens immobiliers	110 262	64 271

vi) Accord relatif aux placements

Travail sécuritaire NB a conclu un accord relatif aux placements en vue de la gestion combinée de ses placements et de ceux de la commission des accidents du travail de l'Île-du-Prince-Édouard ainsi que la caisse d'indemnisation établie en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des pompiers*. Les présents états financiers présentent la part proportionnelle des placements de Travail sécuritaire NB dans le fonds, laquelle était de 86,63 % au 31 décembre 2011 (2010 – 86,79 %). En 2011, Travail sécuritaire NB a reçu des honoraires de 161 628 \$ (2010 – 146 356 \$) pour l'administration de la part du fonds de la commission des accidents du travail de l'Île-du-Prince-Édouard.

7. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Travail sécuritaire NB a élaboré des politiques visant la gestion de ses placements. Il fait appel aux services de gestionnaires de placements indépendants de l'extérieur pour gérer tous ses placements. L'observation des politiques de placement par ces gestionnaires est évaluée à intervalles réguliers.

Pour minimiser la volatilité des rendements, le portefeuille de Travail sécuritaire NB est diversifié selon les catégories de l'actif, les secteurs d'activité, les régions géographiques et les titres individuels. Travail sécuritaire NB diversifie davantage en choisissant des gestionnaires de placements ayant des philosophies et des styles qui varient. De temps à autre, il retient les services d'experts-conseils indépendants qui lui donnent des conseils sur le caractère approprié et l'efficacité de ses politiques et pratiques en matière de placements. On effectue des études périodiques de l'actif et du passif pour s'assurer que la stratégie de placement est adéquate compte tenu des engagements connexes et de la tolérance de Travail sécuritaire NB à l'égard du risque. La dernière étude de l'actif et du passif a été effectuée en 2011.

Les paragraphes qui suivent décrivent l'exposition aux risques financiers et les stratégies d'atténuation des risques de Travail sécuritaire NB.

i) Risque de capitalisation

La politique de capitalisation de Travail sécuritaire NB précise un objectif de capitalisation (pourcentage de l'actif sur le passif) de 110 %. Cet excédent permis d'actif sur le passif atténue les effets de fluctuations d'un exercice à un autre, assurant ainsi la stabilisation des taux de cotisation et offrant une meilleure garantie que les prestations accordées seront assurées.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

7. FINANCIAL RISK MANAGEMENT (continued)

ii) Market risk

WorkSafeNB invests in publicly traded equities listed on domestic and foreign exchanges, bonds traded over-the-counter through broker-dealers, and Canadian commercial real estate held via pooled funds. These securities are affected by fluctuations in market prices. Such fluctuations are subject to economic factors and other fluctuations in domestic and global capital markets, as well as risks specific to issuers, which may affect the market value of individual securities. Policy guidelines have been established to ensure that WorkSafeNB's investments are diversified by issuer, industry and geographic location.

The table below presents the estimated effect of a reasonably possible¹ adverse change in the key risk variable – the market benchmark – for each of the equity mandates in WorkSafeNB's investment portfolio.

	2011 (000s)		2010 (000s)	
	1 std dev	2 std dev	1 std dev	2 std dev
Canadian Equities				
% change in market benchmark ²	(14.4%)	(28.9%)	(15.4%)	(30.7%)
Canadian portfolio – impact on surplus/deficit	\$ (25,212)	\$ (50,181)	\$ (28,054)	\$ (55,743)
U.S. Equities				
% change in market benchmark ³	(12.6%)	(25.3%)	(13.3%)	(26.6%)
U.S. portfolio – impact on surplus/deficit	\$ (23,043)	\$ (46,000)	\$ (25,266)	\$ (50,322)
International (EAFE) Equities				
% change in market benchmark ⁴	(14.0%)	(27.9%)	(14.3%)	(28.5%)
International portfolio – impact on surplus/deficit	\$ (19,420)	\$ (38,594)	\$ (24,511)	\$ (48,957)
Emerging Markets Equities				
% change in market benchmark ⁵	(18.7%)	(37.5%)	(19.9%)	(39.7%)
Emerging markets portfolio – impact on surplus/deficit	\$ (5,502)	\$ (10,945)	\$ (7,128)	\$ (14,167)

¹ Reasonably possible changes are estimated using the historical (10-year) variability of each of the market benchmarks about their respective means. The standard deviation measures the normal variance in a probability distribution. One standard deviation covers 68% of all probable outcomes and two standard deviations covers 95%.

² S&P TSX (Standard & Poor's Toronto Stock Exchange) Capped Composite Index

³ S&P (Standard & Poor's) 500 Index

⁴ MSCI (Morgan Stanley Capital International) EAFE (Europe, Australasia and Far East) Total Return Index

⁵ MSCI EM (Emerging Markets) Total Return Index

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

7. GESTION DU RISQUE FINANCIER (suite)

ii) Risque de marché

Travail sécuritaire NB investit dans des actions émises dans le public dans une Bourse nationale ou étrangère; dans des obligations négociées hors cote par l'intermédiaire de maisons de courtage; et dans des biens immobiliers commerciaux canadiens par le biais de fonds communs. Les variations des prix du marché ont un effet sur ces valeurs. De telles variations sont assujetties à des facteurs économiques et à d'autres variations sur les marchés de capitaux canadiens et mondiaux, ainsi qu'à des risques particuliers aux émetteurs, qui pourraient avoir une incidence sur la valeur marchande des valeurs individuelles. Des lignes directrices ont été établies pour assurer que les placements de Travail sécuritaire NB sont diversifiés selon l'émetteur, le secteur d'activité et la région géographique.

Le tableau suivant présente l'effet estimatif d'un changement défavorable raisonnablement¹ possible dans la variable de risque clé, soit le marché de référence, pour chacun des mandats relatifs aux actions dans le portefeuille de placements de Travail sécuritaire NB.

	2011 (en milliers)		2010 (en milliers)	
	1 écart type	2 écarts types	1 écart type	2 écarts types
Actions canadiennes				
Variation en pourcentage dans le marché de référence ²	(14,4 %)	(28,9 %)	(15,4 %)	(30,7 %)
Portefeuille canadien – effet sur l'excédent / le déficit	(25 212) \$	(50 181) \$	(28 054) \$	(55 743) \$
Actions américaines				
Variation en pourcentage dans le marché de référence ³	(12,6 %)	(25,3 %)	(13,3 %)	(26,6 %)
Portefeuille américain – effet sur l'excédent / le déficit	(23 043) \$	(46 000) \$	(25 266) \$	(50 322) \$
Actions internationales (EAFE)				
Variation en pourcentage dans le marché de référence ⁴	(14,0 %)	(27,9 %)	(14,3 %)	(28,5 %)
Portefeuille international – effet sur l'excédent / le déficit	(19 420) \$	(38 594) \$	(24 511) \$	(48 957) \$
Actions des marchés naissants				
Variation en pourcentage dans le marché de référence ⁵	(18,7 %)	(37,5 %)	(19,9 %)	(39,7 %)
Actions des marchés naissants – effet sur l'excédent / le déficit	(5 502) \$	(10 945) \$	(7 128) \$	(14 167) \$

¹ Les changements raisonnablement possibles sont estimés à l'aide de la variabilité historique (10 ans) pour chacun des marchés de référence selon leur moyenne respective.

L'écart type mesure l'écart normal dans une distribution de probabilités. Un écart type couvre 68 % de tous les résultats probables et deux écarts types en couvrent 95 %.

² Indice composé plafonné du S&P TSX [Standard and Poor's (S&P) et Toronto Stock Exchange (TSX)].

³ Indice S&P (Standard and Poor's) 500.

⁴ Indice de rendement global MSCI (Morgan Stanley Capital International) EAFE (Europe, Australasie et Extrême-Orient).

⁵ Indice de rendement global MSCI EM (marchés naissants).

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

7. FINANCIAL RISK MANAGEMENT (continued)

iii) Foreign currency risk

WorkSafeNB has certain investments denominated in foreign currencies. Currency risk is the risk that the value of these investments will fluctuate due to changes in foreign exchange rates. WorkSafeNB's most significant currency exposure is to the U.S. dollar, the euro, the Japanese yen and the British pound. At December 31, 2011, WorkSafeNB had U.S. dollar-denominated holdings of \$181.5 million (2010 – \$199.4 million), Euro-denominated holdings of \$43.1 million (2010 – \$49.6 million), Japanese yen-denominated holdings of \$33.5 million (2010 – \$35.3 million) and British pound-denominated holdings of \$38.8 million (2010 – \$40.0 million).

For its U.S. and non-North American equities, WorkSafeNB has adopted a policy to hedge 50% of its developed market foreign currency exposure using forward foreign exchange contracts. Forward foreign exchange contracts are agreements to exchange an amount of one currency for another at a future date and at a set price, agreed upon at the contract's inception.

The fair value of these financial instruments will change in response to changes in the foreign exchange rates of the currencies involved in the contracts. The notional amounts in forward foreign exchange contracts are the contractual amounts on which payments are made. These notional amounts have been converted into Canadian dollars at the contractual exchange rates in effect at the inception of the contracts. Outstanding contracts from 2011 mature in the first 30 days of 2012.

At December 31, 2011, the notional value of outstanding forward foreign exchange contracts was \$168.7 million (2010 – \$175.1 million). The fair value of these contracts was \$3.4 million (2010 – \$5.0 million). Unrealized gains on forward foreign exchange contracts of \$3.4 million (2010 – \$5.0 million) were included in investment income.

The table below presents how the surplus/deficit would be affected by a reasonably possible annual change in the Canadian/US dollar, Canadian/euro, Canadian/Japanese yen and Canadian/British pound exchange rates. The impact on the surplus/deficit is shown net of the currency hedges in place at year-end:

	2011 (000s)	2010 (000s)
	<u>Impact on surplus/deficit</u>	<u>Impact on surplus/deficit</u>
15% appreciation in the Canadian dollar		
CAD/USD	\$ (12,054)	\$ (13,575)
CAD/EURO	\$ (2,812)	\$ (3,237)
CAD/YEN	\$ (2,187)	\$ (2,304)
CAD/POUND	\$ (2,532)	\$ (2,929)

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

7. GESTION DU RISQUE FINANCIER (suite)

iii) Risque de change

Travail sécuritaire NB a certains placements libellés en devises. Le risque de change représente le risque que la valeur de ces placements fluctuera en raison des variations des cours des devises étrangères. Le risque de change le plus important de Travail sécuritaire NB est face au dollar américain, à l'euro, au yen et à la livre sterling. Au 31 décembre 2011, Travail sécuritaire NB avait des avoirs libellés en dollars américains se chiffrant à 181,5 millions de dollars (2010 – 199,4 millions de dollars); en euros s'élevant à 43,1 millions de dollars (2010 – 49,6 millions de dollars); en yens se chiffrant à 33,5 millions de dollars (2010 – 35,3 millions de dollars); et en livres sterling s'élevant à 38,8 millions de dollars (2010 – 40,0 millions de dollars).

Pour ses actions américaines et non nord-américaines, Travail sécuritaire NB a adopté une politique visant à couvrir 50 % de son risque de change de marchés développés au moyen de contrats de change à terme. Ces contrats visent l'échange d'une monnaie contre une autre à une date ultérieure et à un taux établi, convenu au moment du contrat.

La juste valeur de ces instruments financiers variera en fonction des changements au niveau des taux de change de la devise faisant l'objet des contrats. Les montants nominaux de référence des contrats de change à terme sont les montants contractuels à partir desquels les paiements sont faits. Ces montants nominaux de référence ont été convertis en dollars canadiens aux taux de change contractuels en vigueur au moment de la prise d'effet des contrats. Les contrats en vigueur en 2011 viennent à échéance au cours des 30 premiers jours de 2012.

Au 31 décembre 2011, la valeur nominale des contrats de change à terme en vigueur se chiffrait à 168,7 millions de dollars (2010 – 175,1 millions de dollars). La juste valeur de ces contrats se chiffrait à 3,4 millions de dollars (2010 – 5,0 millions de dollars). Les gains non matérialisés sur les contrats de change à terme en attente de 3,4 millions de dollars (2010 – 5,0 millions de dollars) ont été comptabilisés dans le revenu de placements.

Le tableau suivant présente l'effet qu'aurait un changement annuel raisonnablement possible au niveau des taux de change du dollar canadien / américain, du dollar canadien / de l'euro, du dollar canadien / du yen et du dollar canadien / de la livre sterling sur l'excédent / le déficit. L'effet sur l'excédent / le déficit est présenté net des couvertures de change à la fin de l'exercice :

	2011 (en milliers)	2010 (en milliers)
	<u>Effet sur l'excédent / le déficit</u>	<u>Effet sur l'excédent / le déficit</u>
Appréciation de 15 % du dollar canadien		
CAD / USD	(12 054) \$	(13 575) \$
CAD / EURO	(2 812) \$	(3 237) \$
CAD / YEN	(2 187) \$	(2 304) \$
CAD / LIVRE STERLING	(2 532) \$	(2 929) \$

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

7. FINANCIAL RISK MANAGEMENT (continued)

iv) Credit risk

Credit risk on fixed-term or money market investments or forward foreign exchange contracts arises from the possibility that the counter party to an instrument fails to meet its obligation to WorkSafeNB. The maximum exposure to credit risk is determined by the fair value of these financial instruments. Policy guidelines have been established to ensure WorkSafeNB holds corporate fixed-term investments with a credit rating of A or higher, and Canadian federal or provincial government fixed-term investments with a credit rating of BBB or higher. WorkSafeNB may only invest in money market instruments that are provincially or federally guaranteed or are guaranteed by one of the five largest Canadian chartered banks. Counter parties to forward foreign exchange contracts must have a credit rating of at least AA-.

The table below summarizes the fixed term investments by credit rating.

Credit Rating*	2011		2010	
	Fair Value (000s)	% of Total Fixed-Term Investments	Fair Value (000s)	% of Total Fixed-Term Investments
AAA	\$ 181,133	52.33	\$ 158,064	54.15
AA	75,821	21.90	61,925	21.22
A	88,733	25.64	71,593	24.53
BBB	439	0.13	298	0.10
Total	\$ 346,126	100.00	\$ 291,880	100.00

* Credit ratings are obtained from Standard & Poor's, Moody's or DBRS ratings

v) Inflation risk

Inflation risk is the risk that a general increase in price level may result in loss of future purchasing power for current monetary assets.

To mitigate the effect of inflation on WorkSafeNB's future liabilities, the portfolio holds inflation-sensitive investments, such as real-return bonds and real estate. Canadian real-return bonds are indexed to the annual change in the Canadian Consumer Price Index. The table included in the interest rate section on page 118 presents the remaining term to maturity of the conventional and real-return bond portfolios.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

7. GESTION DU RISQUE FINANCIER (suite)

iv) Risque de crédit

Le risque de crédit sur les placements à échéance fixe, les instruments du marché monétaire ou les contrats de change à terme se pose en raison de la possibilité que la contrepartie à un instrument manque à son obligation envers Travail sécuritaire NB. L'exposition maximum au risque de crédit est déterminée par la juste valeur de ces instruments financiers. Des lignes directrices ont été établies dans une politique pour s'assurer que Travail sécuritaire NB détient des placements à échéance fixe émis par les sociétés présentant une cote de crédit de « A » ou plus ainsi que des placements à échéance fixe des gouvernements fédéral et provinciaux du Canada présentant une cote de crédit de « BBB » ou plus. Travail sécuritaire NB ne peut investir que dans des instruments du marché monétaire qui sont garantis au niveau provincial ou fédéral, ou sont garantis par l'une des cinq principales banques à charte canadiennes. Les contreparties aux contrats de change à terme doivent avoir une cote d'au moins « AA- ».

Le tableau suivant résume les placements à échéance fixe selon la cote de crédit.

	2011		2010	
	Juste valeur (en milliers)	Pourcentage du total des placements à échéance fixe	Juste valeur (en milliers)	Pourcentage du total des placements à échéance fixe
Cote de crédit*				
AAA	181 133 \$	52,33	158 064 \$	54,15
AA	75 821	21,90	61 925	21,22
A	88 733	25,64	71 593	24,53
BBB	439	0,13	298	0,10
Total	346 126 \$	100,00	291 880 \$	100,00

*Les cotes de crédit sont obtenues à partir des cotes de Standard & Poor's, de Moody's ou du Dominion Bond Rating Service.

v) Risque d'inflation

Le risque d'inflation représente le risque que l'augmentation générale du niveau des prix puisse résulter en une perte du pouvoir d'achat futur des actifs monétaires actuels.

Pour atténuer l'effet de l'inflation sur les engagements futurs de Travail sécuritaire NB, le portefeuille détient des placements sensibles aux effets de l'inflation, comme des obligations à rendement réel et des biens immobiliers. Les obligations canadiennes à rendement réel sont indexées selon la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation du Canada. Le tableau compris dans la section sur les taux d'intérêt à la page 119 présente la période qui reste jusqu'à l'échéance des portefeuilles d'obligations à rendement réel et ordinaires.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

7. FINANCIAL RISK MANAGEMENT (continued)

vi) Interest rate risk

Future changes in the prevailing level of interest rates will affect the fair value of the fixed-term investments.

The table below presents the remaining term to maturity of WorkSafeNB's portion of the outstanding fixed-term investments, some of which are held in pooled funds.

	Remaining Term To Maturity (000s)				Total 2010
	Within 1 Year	Over 1 Year to 5 Years	Over 5 Years	Total 2011	
Canadian real return bonds (fair value)	\$ (1,891)	\$ 436	\$ 59,717	\$ 58,262	\$ 49,339
Canadian conventional bonds (fair value)	(1,761)	84,688	204,937	287,864	242,541
	\$ (3,652)	\$ 85,124	\$ 264,654	\$ 346,126	\$ 291,880

The average effective real yield of the real return bonds is 0.26% (2010 – 1.10%) per annum based on market value. The average effective yield of the conventional bonds is 2.55% (2010 – 3.37%) per annum based on market value.

As of December 31, 2011, had the prevailing interest rate changed by 1%, assuming a parallel shift in the yield curve, with all other variables held constant, the value of the Canadian conventional bonds would have increased or decreased by \$24.6 million (2010 – \$19.2 million), approximately 8.54% (2010 – 7.90%) of their fair value.

As of December 31, 2011, had the prevailing real interest rate changed by 1%, assuming a parallel shift in the yield curve, with all other variables held constant, the value of the Canadian real return bonds would have increased or decreased by \$10.0 million (2010 – \$8.3 million), approximately 17.13% (2010 – 16.74%) of their fair value.

The sensitivity to interest rate changes was estimated using the weighted average duration of the bond portfolios.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

7. GESTION DU RISQUE FINANCIER (suite)

vi) Risque de taux d'intérêt

Les variations futures du niveau des taux d'intérêt auront un effet sur la juste valeur des placements à échéance fixe.

Le tableau suivant présente la période qui reste jusqu'à l'échéance de la part des placements à échéance fixe en cours de Travail sécuritaire NB, dont certains sont détenus dans les fonds en gestion commune.

	Période qui reste jusqu'à l'échéance (en milliers)				Total 2010
	Un an ou moins	Plus d'un an et moins de cinq ans	Cinq ans ou plus	Total 2011	
Obligations canadiennes à rendement réel (juste valeur)	(1 891) \$	436 \$	59 717 \$	58 262 \$	49 339 \$
Obligations canadiennes ordinaires (juste valeur)	(1 761)	84 688	204 937	287 864	242 541
	<u>(3 652) \$</u>	<u>85 124 \$</u>	<u>264 654 \$</u>	<u>346 126 \$</u>	<u>291 880 \$</u>

Le rendement effectif moyen des obligations à rendement réel se chiffre à 0,26 % (2010 – 1,10 %) par année selon la valeur marchande. Le rendement effectif moyen des obligations ordinaires est de 2,55 % (2010 – 3,37 %) par année selon la valeur marchande.

Au 31 décembre 2011, si le taux d'intérêt en vigueur avait varié de 1 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des rendements, toutes les autres variables étant constantes, la valeur des obligations canadiennes ordinaires aurait augmenté ou diminué de 24,6 millions de dollars (2010 – 19,2 millions de dollars), soit environ 8,54 % de leur juste valeur (2010 – 7,90 %).

Au 31 décembre 2011, si le taux d'intérêt réel en vigueur avait varié de 1 %, en supposant un déplacement parallèle de la courbe des rendements, toutes les autres variables étant constantes, la valeur des obligations canadiennes à rendement réel aurait augmenté ou diminué de 10,0 millions de dollars (2010 – 8,3 millions de dollars), soit environ 17,13 % de leur juste valeur (2010 – 16,74 %).

La sensibilité aux changements au niveau du taux d'intérêt a été estimée en se servant de la durée moyenne pondérée des portefeuilles d'obligations.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

8. CAPITAL ASSETS

Land and buildings were restated using fair value as deemed cost at January 1, 2010. This resulted in a revaluation increase of \$1.8 million.

	Land and Buildings (000s)	Computer software and hardware (000s)	Furniture and equipment including leaseholds improvements (000s)	Motor vehicles (000s)	2011 Total (000s)	2010 Total (000s)
Cost						
Balance at January 1	\$ 6,828	\$ 15,034	\$ 4,774	\$ 380	\$ 27,016	\$ 32,850
Revaluation adjustment	–	–	–	–	–	(6,711)
Additions	292	1,253	231	50	1,826	2,548
Disposals	–	(1,578)	–	(91)	(1,669)	(1,671)
Balance at December 31	\$ 7,120	\$ 14,709	\$ 5,005	\$ 339	\$ 27,173	\$ 27,016
Accumulated Depreciation						
Balance at January 1	\$ (267)	\$ (13,326)	\$ (3,623)	\$ (167)	\$ (17,383)	\$ (25,383)
Revaluation adjustment	–	–	–	–	–	8,507
Depreciation	(278)	(1,125)	(334)	(44)	(1,781)	(1,976)
Disposals	–	1,578	–	54	1,632	1,469
Balance at December 31	\$ (545)	\$ (12,873)	\$ (3,957)	\$ (157)	\$ (17,532)	\$ (17,383)
Carrying amounts						
At January 1	\$ 6,561	\$ 1,708	\$ 1,151	\$ 213	\$ 9,633	\$ 7,467
At December 31	\$ 6,575	\$ 1,836	\$ 1,048	\$ 182	\$ 9,641	\$ 9,633

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

8. IMMOBILISATIONS

Le terrain et les bâtiments ont été redressés à la juste valeur en tant que coût présumé au 1^{er} janvier 2010, ce qui a entraîné une augmentation de la réévaluation se chiffrant à 1,8 million de dollars.

	Terrain et bâtiments (en milliers)	Logiciels et matériel informatique (en milliers)	Mobilier et matériel, y compris les améliorations locatives (en milliers)	Véhicules à moteur (en milliers)	Total 2011 (en milliers)	Total 2010 (en milliers)
Coût						
Solde au 1 ^{er} janvier	6 828 \$	15 034 \$	4 774 \$	380 \$	27 016 \$	32 850 \$
Ajustement lié à la réévaluation	–	–	–	–	–	(6 711)
Ajouts	292	1 253	231	50	1 826	2 548
Sorties	–	(1 578)	–	(91)	(1 669)	(1 671)
Solde au 31 décembre	7 120 \$	14 709 \$	5 005 \$	339 \$	27 173 \$	27 016 \$
Amortissement cumulé						
Solde au 1 ^{er} janvier	(267) \$	(13 326) \$	(3 623) \$	(167) \$	(17 383) \$	(25 383) \$
Ajustement lié à la réévaluation	–	–	–	–	–	8 507
Amortissement	(278)	(1 125)	(334)	(44)	(1 781)	(1 976)
Sorties	–	1 578	–	54	1 632	1 469
Solde au 31 décembre	(545) \$	(12 873) \$	(3 957) \$	(157) \$	(17 532) \$	(17 383) \$
Valeurs comptables						
Au 1 ^{er} janvier	6 561 \$	1 708 \$	1 151 \$	213 \$	9 633 \$	7 467 \$
Au 31 décembre	6 575 \$	1 836 \$	1 048 \$	182 \$	9 641 \$	9 633 \$

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

9. PAYABLES AND ACCRUALS

	2011 (000s)	2010 (000s)
Accounts payable and accruals	\$ 13,601	\$ 12,473
Post-employment benefits	5,974	5,176
	<u>\$ 19,575</u>	<u>\$ 17,649</u>

Post-employment benefits include previously deferred actuarial losses totaling \$169,000.

10. BENEFITS LIABILITIES

i) Continuity schedule	2011 (000s)					2010 (000s)
	Short-term disability and rehabilitation	Long-term benefits	Survivor benefits	Health care	Total	Total
Balance, beginning of year	\$ 91,049	\$ 572,301	\$ 94,299	\$ 290,175	\$ 1,047,824	\$ 1,035,943
Add claims costs incurred:						
Current year injuries	35,597	26,874	739	44,538	107,748	118,395
Prior years' injuries	(4,159)	(1,991)	7,355	10,310	11,515	30,437
	<u>31,438</u>	<u>24,883</u>	<u>8,094</u>	<u>54,848</u>	<u>119,263</u>	<u>148,832</u>
Less claims payments made:						
Current year injuries	13,407	73	24	12,147	25,651	25,962
Prior years' injuries	22,689	45,443	8,802	34,039	110,973	110,989
	<u>36,096</u>	<u>45,516</u>	<u>8,826</u>	<u>46,186</u>	<u>136,624</u>	<u>136,951</u>
Balance, end of year	<u>\$ 86,391</u>	<u>\$ 551,668</u>	<u>\$ 93,567</u>	<u>\$ 298,837</u>	<u>\$ 1,030,463</u>	<u>\$ 1,047,824</u>

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

9. COMPTES FOURNISSEURS ET FRAIS COURUS

	2011 (en milliers)	2010 (en milliers)
Comptes fournisseurs et frais courus	13 601 \$	12 473 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	5 974	5 176
	19 575 \$	17 649 \$

Les avantages postérieurs à l'emploi comprennent des pertes actuarielles reportées antérieurement totalisant 169 000 \$.

10. ENGAGEMENTS AU TITRE DES PRESTATIONS

i) Historique	2011 (en milliers)				2010 (en milliers)	
	Invalidité à court terme et réadaptation	Prestations à long terme	Prestations de survivant	Assistance médicale	Total	Total
Solde, début de l'exercice	91 049 \$	572 301 \$	94 299 \$	290 175 \$	1 047 824 \$	1 035 943 \$
Plus : Frais engagés au titre des réclamations :						
Accidents de l'exercice courant	35 597	26 874	739	44 538	107 748	118 395
Accidents des exercices antérieurs	(4 159)	(1 991)	7 355	10 310	11 515	30 437
	<u>31 438</u>	<u>24 883</u>	<u>8 094</u>	<u>54 848</u>	119 263	<u>148 832</u>
Moins : Paiements effectués au titre des réclamations :						
Accidents de l'exercice courant	13 407	73	24	12 147	25 651	25 962
Accidents des exercices antérieurs	22 689	45 443	8 802	34 039	110 973	110 989
	<u>36 096</u>	<u>45 516</u>	<u>8 826</u>	<u>46 186</u>	136 624	<u>136 951</u>
Solde, fin de l'exercice	<u>86 391 \$</u>	<u>551 668 \$</u>	<u>93 567 \$</u>	<u>298 837 \$</u>	1 030 463 \$	<u>1 047 824 \$</u>

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

10. BENEFITS LIABILITIES (continued)

ii) Current year injuries

	2011 (000s)			2010 (000s)		
	Claims payments	Present value of expected future costs	Claims costs incurred	Claims payments	Present value of expected future costs	Claims costs incurred
Short-term disability and rehabilitation	\$ 13,407	\$ 22,190	\$ 35,597	\$ 13,193	\$ 23,739	\$ 36,932
Long-term disability	73	26,801	26,874	182	29,761	29,943
Survivor benefits	24	715	739	41	1,285	1,326
Health care	12,147	32,391	44,538	12,546	37,648	50,194
	<u>\$ 25,651</u>	<u>\$ 82,097</u>	<u>\$ 107,748</u>	<u>\$ 25,962</u>	<u>\$ 92,433</u>	<u>\$ 118,395</u>

iii) Reconciliation of movement in benefits liabilities

	2011 (000s)	2010 (000s)
Balance, beginning of year	\$ 1,047,824	\$ 1,035,943
Add (deduct) changes in liabilities		
Provision for future costs of new injuries	84,374	96,545
Interest on liability	67,822	71,175
Payments and other transactions	(113,181)	(115,160)
	<u>39,015</u>	<u>52,560</u>
Claims experience (gains) losses		
Actual costs more (less) than expected	(36,533)	(19,712)
Actual payments more (less) than expected	(17,340)	(12,473)
Difference between actual and expected inflation	(1,103)	(5,020)
Other experience (gains) losses	(372)	510
	<u>(55,348)</u>	<u>(36,695)</u>
Unusual items		
Changes in assumptions/methods	(1,028)	(3,984)
Balance, end of year	<u>\$ 1,030,463</u>	<u>\$ 1,047,824</u>

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

10. ENGAGEMENTS AU TITRE DES PRESTATIONS (suite)

ii) Accidents de l'exercice courant

	2011 (en milliers)			2010 (en milliers)		
	Paiements au titre des réclamations	Valeur actualisée des frais futurs prévus	Frais engagés au titre des réclamations	Paiements au titre des réclamations	Valeur actualisée des frais futurs prévus	Frais engagés au titre des réclamations
Invalité à court terme et réadaptation	13 407 \$	22 190 \$	35 597 \$	13 193 \$	23 739 \$	36 932 \$
Invalité à long terme	73	26 801	26 874	182	29 761	29 943
Prestations de survivant	24	715	739	41	1 285	1 326
Assistance médicale	12 147	32 391	44 538	12 546	37 648	50 194
	<u>25 651 \$</u>	<u>82 097 \$</u>	<u>107 748 \$</u>	<u>25 962 \$</u>	<u>92 433 \$</u>	<u>118 395 \$</u>

iii) Rapprochement de la variation au niveau des engagements au titre des prestations

	2011 (en milliers)	2010 (en milliers)
Solde, début de l'exercice	1 047 824 \$	1 035 943 \$
Ajouter (déduire) les variations au niveau du passif		
Provision pour les coûts futurs de nouvelles blessures	84 374	96 545
Intérêt sur le passif	67 822	71 175
Paiements et autres transactions	(113 181)	(115 160)
	<u>39 015</u>	<u>52 560</u>
(Gains) pertes actuariels au niveau des réclamations		
Coûts réels plus (moins) que prévus	(36 533)	(19 712)
Paiements réels plus (moins) que prévus	(17 340)	(12 473)
Différence entre l'inflation réelle et prévue	(1 103)	(5 020)
Autres pertes (gains) actuariels	(372)	510
	<u>(55 348)</u>	<u>(36 695)</u>
Éléments inhabituels		
Variations des hypothèses / méthodes	(1 028)	(3 984)
Solde, fin de l'exercice	<u>1 030 463 \$</u>	<u>1 047 824 \$</u>

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

10. BENEFITS LIABILITIES (continued)

iv) Prior years' injuries

Significant changes in prior years' claims costs arising from the estimate of the benefits liabilities included the following:

	Increase (decrease) in benefits liabilities and claims costs incurred	
	2011 (000s)	2010 (000s)
Reduction in assumed indexing rate for CPI-indexed benefits	\$ (994)	\$ (4,631)
(Favourable) Unfavourable experience on health care costs	(6,284)	8,336
(Favourable) Unfavourable experience on survivor costs	1,501	(119)
(Favourable) Unfavourable experience on short-term disability costs	(7,047)	(13,916)
(Favourable) Unfavourable experience on long-term disability costs	(25,453)	(16,848)

v) Claims development table

The following table shows the development of outstanding claims relative to the ultimate expected claims for the five most recent accident years.

Accident year	2007 (000s)	2008 (000s)	2009 (000s)	2010 (000s)	2011 (000s)	Total (000s)
Estimate of ultimate claims cost:						
At end of accident year	\$ 203,829	\$ 207,975	\$ 200,462	\$ 203,428	\$ 184,192	
One year later	187,921	195,033	188,926	176,741		
Two years later	170,276	183,685	172,132			
Three years later	166,587	173,110				
Four years later	158,105					
Current estimate of cumulative claims cost	158,105	173,110	172,132	176,741	184,192	864,280
Cumulative payments	(67,061)	(67,881)	(59,430)	(48,393)	(26,166)	(268,931)
Outstanding claims, undiscounted	91,044	105,229	112,702	128,348	158,026	595,349
2006 and prior years						1,081,594
Total outstanding claims, undiscounted						1,676,943
Discount						(794,295)
Annuity – accrual						58,882
Occupational diseases						41,089
Other contingent liabilities*						47,844
Total outstanding claims						\$ 1,030,463

* Consists primarily of liabilities for future annuity awards.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

10. ENGAGEMENTS AU TITRE DES PRESTATIONS (suite)

iv) Accidents des exercices antérieurs

Par suite de l'estimation des engagements au titre des prestations, les modifications importantes énumérées ci-dessous ont été apportées aux frais engagés au titre des réclamations des accidents des exercices antérieurs.

	Augmentation (diminution) des engagements au titre des prestations et des frais engagés au titre des réclamations	
	2011 (en milliers)	2010 (en milliers)
Réduction du taux d'indexation pour les prestations indexées à l'indice des prix à la consommation (IPC)	(994) \$	(4 631) \$
Évolution (favorable) défavorable des coûts des prestations d'assistance médicale	(6 284)	8 336
Évolution (favorable) défavorable des coûts des prestations de survivant	1 501	(119)
Évolution (favorable) défavorable des coûts de l'invalidité à court terme	(7 047)	(13 916)
Évolution (favorable) défavorable des coûts de l'invalidité à long terme	(25 453)	(16 848)

v) Tableau d'évolution des réclamations

Le tableau qui suit indique l'évolution des réclamations en attente d'une décision relativement au coût final prévu des réclamations pour les cinq dernières années d'accident.

Année d'accident	2007 (en milliers)	2008 (en milliers)	2009 (en milliers)	2010 (en milliers)	2011 (en milliers)	Total (en milliers)
Estimation du coût final des réclamations :						
À la fin de l'année d'accident	203 829 \$	207 975 \$	200 462 \$	203 428 \$	184 192 \$	
Une année plus tard	187 921	195 033	188 926	176 741		
Deux années plus tard	170 276	183 685	172 132			
Trois années plus tard	166 587	173 110				
Quatre années plus tard	158 105					
Estimation actuelle du coût cumulé des réclamations	158 105	173 110	172 132	176 741	184 192	864 280
Paiements cumulatifs	(67 061)	(67 881)	(59 430)	(48 393)	(26 166)	(268 931)
Réclamations en attente d'une décision, non actualisées	91 044	105 229	112 702	128 348	158 026	595 349
2006 et années antérieures						1 081 594
Total des réclamations en attente d'une décision, non actualisées						1 676 943
Actualisation						(794 295)
Rente – frais courus						58 882
Maladies professionnelles						41 089
Autres passifs éventuels*						47 844
Total des réclamations en attente d'une décision						1 030 463 \$

*Comprend surtout des passifs pour des rentes futures.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

11. ASSESSMENTS

	2011 (000s)		2010 (000s)
	Budget	Actual	Actual
Assessment income	\$ 164,382	\$ 162,167	\$ 168,306
Interest and penalties	800	718	708
Uncollectibles	(500)	(457)	(587)
	\$ 164,682	\$ 162,428	\$ 168,427

12. SELF-INSURED EMPLOYERS

	2011 (000s)		2010 (000s)
	Budget	Actual	Actual
Assessments	\$ 32,243	\$ 27,486	\$ 32,409
Claims costs incurred:			
Short-term disability and rehabilitation	8,984	9,213	8,893
Long-term disability	7,124	3,028	6,113
Survivor benefits	800	556	445
Health care	10,335	9,418	12,128
	27,243	22,215	27,579
Administration	5,000	5,271	4,830
	\$ 32,243	\$ 27,486	\$ 32,409

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

11. COTISATIONS

	2011 (en milliers)		2010 (en milliers)
	Budget	Réel	Réel
Revenu des cotisations	164 382 \$	162 167 \$	168 306 \$
Intérêts et amendes	800	718	708
Créances irrécouvrables	(500)	(457)	(587)
	164 682 \$	162 428 \$	168 427 \$

12. EMPLOYEURS TENUS PERSONNELLEMENT RESPONSABLES

	2011 (en milliers)		2010 (en milliers)
	Budget	Réel	Réel
Cotisations	32 243 \$	27 486 \$	32 409 \$
Frais engagés au titre des réclamations :			
Invalidité à court terme et réadaptation	8 984	9 213	8 893
Invalidité à long terme	7 124	3 028	6 113
Prestations de survivant	800	556	445
Assistance médicale	10 335	9 418	12 128
	27 243	22 215	27 579
Administration	5 000	5 271	4 830
	32 243 \$	27 486 \$	32 409 \$

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

13. ADMINISTRATION

	2011 (000s)		2010 (000s)
	Budget	Actual	Actual
Salaries and employee benefits	\$ 29,399	\$ 28,929	\$ 28,200
Depreciation	2,100	1,722	1,891
Professional fees	1,569	1,320	1,688
Office and communications	2,457	1,896	1,943
Building operations	2,994	2,526	2,542
Travel and vehicle operations	1,482	1,041	1,106
Education and training	792	523	457
Other	1,186	942	1,067
	41,979	38,899	38,894
Allocated to health care claims costs	(1,500)	(1,394)	(1,426)
	\$ 40,479	\$ 37,505	\$ 37,468

A portion of WorkSafeNB's administration costs represents charges incurred by WorkSafeNB for the Workers' Rehabilitation Centre. This portion, which relates to claims, has been allocated to health care.

14. KEY MANAGEMENT COMPENSATION

Key management of WorkSafeNB include members of the board of directors and the executive committee.

	2011 (000s)	2010 (000s)
Salaries and other short-term employee benefits	\$ 1,285	\$ 1,380
Post-employment benefits	150	366
	\$ 1,435	\$ 1,746

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

13. ADMINISTRATION

	2011 (en milliers)		2010 (en milliers)
	Budget	Réel	Réel
Salaires et charges sociales	29 399 \$	28 929 \$	28 200 \$
Amortissement	2 100	1 722	1 891
Frais professionnels	1 569	1 320	1 688
Ressources matérielles et communications	2 457	1 896	1 943
Exploitation des immeubles	2 994	2 526	2 542
Frais de déplacement et d'utilisation de véhicules	1 482	1 041	1 106
Éducation et formation	792	523	457
Autres frais	1 186	942	1 067
	41 979	38 899	38 894
Répartition aux frais d'assistance médicale	(1 500)	(1 394)	(1 426)
	40 479 \$	37 505 \$	37 468 \$

Une partie des frais d'administration de Travail sécuritaire NB représente des coûts que Travail sécuritaire NB a engagés par l'entremise du Centre de rééducation professionnelle. Cette portion, qui a trait aux réclamations, a été répartie à l'assistance médicale.

14. RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants de Travail sécuritaire NB comprennent les membres du conseil d'administration et du comité de direction.

	2011 (en milliers)	2010 (en milliers)
Salaires et autres charges sociales à court terme	1 285 \$	1 380 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	150	366
	1 435 \$	1 746 \$

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

15. LEGISLATIVE OBLIGATIONS

WorkSafeNB is required by legislation to reimburse the provincial government for operating costs of the workers' and employers' advocates. In 2011, WorkSafeNB incurred \$876,172 for these costs (2010 – \$896,966).

In 2011, WorkSafeNB provided \$250,000 (2010 – \$250,000) of financial assistance to the New Brunswick Construction Safety Association and \$190,000 (2010 – \$190,000) of financial assistance to the New Brunswick Forest Safety Association in accordance with the *WC Act*. The money paid was levied against all employers in the industries represented by the safety associations and is included as part of assessment income.

16. COMMITMENTS

Future minimum payments under operating lease arrangements:

	2011 (000s)	2010 (000s)
Due within one year	\$ 368	\$ 366
Due later than one year and less than five years	1,083	1,296
Due later than five years	58	196
	<u>\$ 1,509</u>	<u>\$ 1,858</u>

17. RELATED PARTY TRANSACTIONS

These financial statements include the results of normal operating transactions with various provincial government-controlled departments, agencies and Crown corporations, with which WorkSafeNB may be considered related. Routine operating transactions with related parties are settled at prevailing market prices under normal trade terms.

The Province of New Brunswick previously provided a grant to WorkSafeNB in support of occupational health and safety. The funding of the grant ceased in the second quarter of 2011.

18. EMPLOYEE PENSION PLAN

WorkSafeNB and its employees participate in a multi-employer contributory defined benefit pension plan, administered by the Province of New Brunswick under the *Public Service Superannuation Act*. The plan provides pensions to employees of the provincial government and certain Crown corporations and agencies based on the length of service and highest successive five-year average salary.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

15. OBLIGATIONS PRÉVUES PAR LA LOI

Travail sécuritaire NB est tenu par la loi de rembourser le gouvernement provincial de tous les frais des défenseurs des droits du travailleur et de l'employeur. En 2011, il a engagé des frais de 876 172 \$ (2010 – 896 966 \$).

En 2011, Travail sécuritaire NB a fourni une aide financière de 250 000 \$ (2010 – 250 000 \$) à la New Brunswick Construction Safety Association et de 190 000 \$ (2010 – 190 000 \$) à l'Association de prévention des accidents dans l'industrie forestière du Nouveau-Brunswick conformément à la *Loi sur les accidents du travail*. La somme versée a été prélevée auprès de tous les employeurs des industries représentées par les associations de sécurité et fait partie du revenu des cotisations.

16. ENGAGEMENTS

Les montants minimums futurs exigés aux termes de contrats de location simple :

	2011 (en milliers)	2010 (en milliers)
Dans moins d'un exercice	368 \$	366 \$
Dans plus d'un exercice, mais moins de cinq	1 083	1 296
Dans plus de cinq exercices	58	196
	1 509 \$	1 858 \$

17. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES APPARENTÉES

Les présents états financiers contiennent les résultats d'opérations faisant partie de l'exploitation ordinaire avec divers ministères, organismes et sociétés d'État contrôlés par le gouvernement provincial, auxquels Travail sécuritaire NB peut être considéré comme étant apparenté. Les opérations faisant partie de l'exploitation ordinaire avec des parties apparentées sont conclues au prix courant du marché selon les conditions normales du commerce.

La province du Nouveau-Brunswick a antérieurement accordé une subvention à Travail sécuritaire NB aux fins de la santé et de la sécurité au travail. La subvention a pris fin au deuxième trimestre de 2011.

18. RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS

Travail sécuritaire NB et ses employés cotisent à un régime contributif de retraite interentreprises à prestations déterminées, administré par la province du Nouveau-Brunswick en vertu de la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics*. Le régime offre des prestations aux employés du gouvernement provincial et de certaines sociétés d'État calculées sur le nombre d'années de service et la meilleure moyenne de cinq années successives de salaire.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

18. EMPLOYEE PENSION PLAN (continued)

Since sufficient information is not readily available to account for WorkSafeNB's participation in the plan using defined benefit pension plan accounting, these financial statements have been prepared using accounting rules for defined contribution pension plans.

The plan was 90.9% funded as of April 1, 2011, the date of the most recent external valuation of the plan. The Province has advised WorkSafeNB that the unfunded liability is being funded through annual escalating payments. The 2011 payment was \$299,019 (2010 – \$291,158) and future payments, if required, will increase by the annual growth in CPI plus 2%. Future actuarial valuations may change the funding requirement.

The current year expense for this pension plan (excluding the escalating payment) is \$2.02 million (2010 – \$1.95 million).

19. CONTINGENT LIABILITIES

WorkSafeNB has a number of legal cases pending with the New Brunswick Court of Appeal. At the time of this report, the outcome of these cases is not known and the effects are not quantifiable.

20. BUDGET

The 2011 budget figures that are presented for comparison with the actual figures were approved by WorkSafeNB's board of directors and have not been audited.

21. EVENTS AFTER THE REPORTING DATE

There have been no events after the reporting date that would have a material effect on WorkSafeNB's financial statements at December 31, 2011.

22. COMPARATIVE FIGURES

Certain of the 2010 figures that are presented for comparative purposes have been reclassified to conform with IFRS.

23. FIRST-TIME ADOPTION OF IFRS

WorkSafeNB's financial statements have been prepared for the first time in accordance with IFRS for the year ended December 31, 2011. The comparative financial statements for the year ended December 31, 2010 have been restated on an IFRS basis. The date of transition to IFRS was January 1, 2010. IFRS 1 (First-time Adoption of IFRS) allows first-time adopters certain elections and exemptions from the general requirement to apply IFRS. WorkSafeNB has applied the following elections:

- Fair value measurement – an entity may elect to measure an item of property, plant, and equipment at the date of transition to IFRS at its fair value and use that fair value as its deemed cost at that date. This election may be applied individually to each asset. WorkSafeNB has applied this election for land and buildings.

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

18. RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS (suite)

Étant donné que de l'information suffisante n'est pas facile à déterminer pour rendre compte de la participation de Travail sécuritaire NB au régime selon la méthode de comptabilisation de régime de retraite à prestations déterminées, les présents états financiers ont été établis selon les règles comptables utilisées pour les régimes de retraite à cotisations déterminées.

Le régime était capitalisé à 90,9 % au 1^{er} avril 2011, date de la plus récente évaluation externe du régime. La province a avisé Travail sécuritaire NB que l'obligation non capitalisée était en voie de capitalisation au moyen de versements annuels progressifs. Le versement de 2011 se chiffrait à 299 019 \$ (2010 – 291 158 \$) et les versements futurs, si besoin est, augmenteront par la croissance annuelle de l'indice des prix à la consommation en plus de 2 %. Des évaluations actuarielles effectuées à l'avenir pourraient modifier les besoins de capitalisation.

La charge de l'exercice courant pour ce régime de retraite (sauf le versement progressif) équivaut à 2,02 millions de dollars (2010 – 1,95 million de dollars).

19. PASSIFS ÉVENTUELS

Travail sécuritaire NB a un certain nombre d'affaires judiciaires en instance devant la Cour d'appel du Nouveau-Brunswick. Les résultats de ces affaires n'étaient pas connus au moment de la publication du présent rapport. Par conséquent, les effets ne sont pas quantifiables.

20. BUDGET

Les chiffres du budget de 2011 présentés à titre de comparaison avec les chiffres réels ont été approuvés par le conseil d'administration de Travail sécuritaire NB et n'ont pas été vérifiés.

21. ÉVÉNEMENTS APRÈS LA DATE DE CLÔTURE

Aucun événement n'a eu lieu après la date de clôture qui aurait pu avoir un effet important sur les états financiers de Travail sécuritaire NB au 31 décembre 2011.

22. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains des chiffres de 2010 qui sont présentés à titre de comparaison ont été reclassés de façon à les rendre conformes aux IFRS.

23. PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS

Les états financiers de Travail sécuritaire NB ont été préparés pour la première fois conformément aux IFRS pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011. Les états financiers comparatifs pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 ont été redressés en tenant compte des IFRS. L'IFRS 1 *Première application des Normes internationales d'information financière* permet aux nouveaux adoptants de se prévaloir de certains choix et de certaines exemptions à l'exigence générale quant à l'application des IFRS. Travail sécuritaire NB a fait les choix suivants :

- Évaluation de la juste valeur – Une entité peut décider d'évaluer une immobilisation corporelle à la date de transition aux IFRS à sa juste valeur et d'utiliser cette juste valeur en tant que coût présumé à cette date. Ce choix peut être appliqué à chaque actif individuellement. Travail sécuritaire NB a appliqué ce choix au terrain et aux bâtiments.

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

23. FIRST-TIME ADOPTION OF IFRS (continued)

- WorkSafeNB has recognized all cumulative actuarial gains and losses on post-employment benefits at date of transition directly into the fund.

The impact on the balance sheet and fund balance as at January 1, 2010 is detailed below.

	As at December 31, 2009 Canadian GAAP (000s)	Adjustment (000s)	As at January 1, 2010 IFRS (000s)
ASSETS			
Cash and short-term investments	\$ 51,092	\$ —	\$ 51,092
Receivables	12,980	—	12,980
Recoverable benefits liabilities	140,236	—	140,236
Investments	853,447	—	853,447
Capital assets	7,467	1,795	9,262
Other assets	744	—	744
	<u>\$ 1,065,966</u>	<u>\$ 1,795</u>	<u>\$ 1,067,761</u>
LIABILITIES AND FUND BALANCE			
Payables and accruals	\$ 13,268	\$ 770	\$ 14,038
Benefits liabilities	1,035,943	—	1,035,943
Total liabilities	<u>1,049,211</u>	<u>770</u>	<u>1,049,981</u>
Fund balance	16,755	1,025	17,780
	<u>\$ 1,065,966</u>	<u>\$ 1,795</u>	<u>\$ 1,067,761</u>

FUND BALANCE – IFRS

Fund balance, January 1, 2010, as previously reported under Canadian GAAP	\$ 16,755
Revaluation of land and buildings	1,795
Transitional adjustment for post-employment benefits	(770)
Fund balance, January 1, 2010, as reported under IFRS	<u>\$ 17,780</u>

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

23. PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS (suite)

- Travail sécuritaire NB a comptabilisé toutes les pertes actuarielles cumulatives sur les avantages postérieurs à l'emploi à la date de la transition directement dans le fonds.

Les détails de l'effet sur le bilan et le solde du fonds au 1^{er} janvier 2010 figurent plus bas.

	Au 31 décembre 2009 Principes comptables généralement reconnus du Canada (en milliers)	Ajustement (en milliers)	Au 1 ^{er} janvier 2010 IFRS (en milliers)
ACTIF			
Encaisse et placements à court terme	51 092 \$	– \$	51 092 \$
Créances	12 980	–	12 980
Engagements recouvrables au titre des prestations	140 236	–	140 236
Placements	853 447	–	853 447
Immobilisations	7 467	1 795	9 262
Autres éléments d'actif	744	–	744
	<u>1 065 966 \$</u>	<u>1 795 \$</u>	<u>1 067 761 \$</u>
PASSIF ET SOLDE DU FONDS			
Comptes fournisseurs et frais courus	13 268 \$	770 \$	14 038 \$
Engagements au titre des prestations	1 035 943	–	1 035 943
Total du passif	1 049 211	770	1 049 981
Solde du fonds	16 755	1 025	17 780
	<u>1 065 966 \$</u>	<u>1 795 \$</u>	<u>1 067 761 \$</u>

SOLDE DU FONDS – IFRS

Solde du fonds, 1 ^{er} janvier 2010, tel qu'il a été présenté antérieurement selon les principes comptables généralement reconnus du Canada	16 755 \$
Réévaluation du terrain et des bâtiments	1 795
Ajustement transitoire pour les avantages postérieurs à l'emploi	(770)
Solde du fonds, 1^{er} janvier 2010, tel qu'il est présenté selon les IFRS	<u>17 780 \$</u>

FINANCIAL STATEMENTS

WorkSafeNB

Notes to Financial Statements
December 31, 2011

23. FIRST-TIME ADOPTION OF IFRS (continued)

The impact on the statement of operations and fund balance for the year ended December 31, 2010 is detailed below.

	2010 (000s)
OPERATIONS	
Excess of income over expenses, as previously reported under Canadian GAAP	\$ 105,463
Impact of adjustments required under IAS 19 – Employee Benefits	(497)
Cumulative impact of all other adjustments	(34)
Excess of income over expenses, as reported under IFRS	<u>\$ 104,932</u>

FUND BALANCE

Fund balance, December 31, 2010, as previously reported under Canadian GAAP	\$ 122,218
IFRS transitional adjustments, January 1, 2010	1,025
Restatement of 2010 excess of income over expenses	(531)
Fund balance, December 31, 2010, as reported under IFRS	<u>\$ 122,712</u>

ÉTATS FINANCIERS

Travail sécuritaire NB

Notes afférentes aux états financiers
au 31 décembre 2011

23. PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS (suite)

Les détails de l'effet sur les résultats d'exploitation et le solde du fonds pour l'exercice terminé le 31 décembre 2010 figurent plus bas.

	2010 (en milliers)
RÉSULTATS D'EXPLOITATION	
Excédent des revenus sur les dépenses, tel qu'il a été présenté antérieurement selon les principes comptables généralement reconnus du Canada	105 463 \$
Effet des ajustements nécessaires en vertu d'IAS 19 Avantages du personnel	(497)
Effet cumulatif de tous les autres ajustements	(34)
Excédent des revenus sur les dépenses, tel qu'il est présenté selon les IFRS	104 932 \$

SOLDE DU FONDS

Solde du fonds, 31 décembre 2010, tel qu'il a été présenté antérieurement selon les principes comptables généralement reconnus du Canada	122 218 \$
Ajustements transitoires aux IFRS, 1 ^{er} janvier 2010	1 025
Redressement de l'excédent des revenus sur les dépenses pour 2010	(531)
Solde du fonds, 31 décembre 2010, tel qu'il est présenté selon les IFRS	122 712 \$

HISTORICAL FINANCIAL STATEMENTS

FIVE YEAR HISTORICAL FINANCIAL STATEMENTS (UNAUDITED)

Balance Sheet

As at December 31

	2011 (000s)	2010 (000s)	2009 (000s)	2008 (000s)	2007 (000s)
ASSETS					
Cash and short-term investments	\$ 21,774	\$ 28,374	\$ 51,092	\$ 34,428	\$ 29,112
Receivables	12,399	13,101	12,980	11,269	10,482
Recoverable benefits liabilities	136,495	140,989	140,236	151,354	137,048
Investments	1,046,658	995,271	853,447	724,287	879,966
Capital assets	9,641	9,633	7,467	8,063	8,152
Other assets	735	817	744	956	753
	\$ 1,227,702	\$ 1,188,185	\$ 1,065,966	\$ 930,357	\$ 1,065,513
LIABILITIES AND FUND BALANCE					
Payables and accruals	\$ 19,575	\$ 17,649	\$ 13,268	\$ 12,140	\$ 13,582
Benefits liabilities	1,030,463	1,047,824	1,035,943	1,048,917	997,455
Total liabilities	1,050,038	1,065,473	1,049,211	1,061,057	1,011,037
Fund balance	177,664	122,712	16,755	(130,700)	54,476
	\$ 1,227,702	\$ 1,188,185	\$ 1,065,966	\$ 930,357	\$ 1,065,513

Certain of the 2010 figures that are presented for comparative purposes have been reclassified to conform with IFRS.

ÉTATS FINANCIERS HISTORIQUES

ÉTATS FINANCIERS HISTORIQUES POUR LES CINQ DERNIERS EXERCICES (NON VÉRIFIÉS)

Bilan
au 31 décembre

	2011 (en milliers)	2010 (en milliers)	2009 (en milliers)	2008 (en milliers)	2007 (en milliers)
ACTIF					
Encaisse et placements à court terme	21 774 \$	28 374 \$	51 092 \$	34 428 \$	29 112 \$
Créances	12 399	13 101	12 980	11 269	10 482
Engagements recouvrables au titre des prestations	136 495	140 989	140 236	151 354	137 048
Placements	1 046 658	995 271	853 447	724 287	879 966
Immobilisations	9 641	9 633	7 467	8 063	8 152
Autres éléments d'actif	735	817	744	956	753
	1 227 702 \$	1 188 185 \$	1 065 966 \$	930 357 \$	1 065 513 \$
PASSIF ET SOLDE DU FONDS					
Comptes fournisseurs et frais courus	19 575 \$	17 649 \$	13 268 \$	12 140 \$	13 582 \$
Engagements au titre des prestations	1 030 463	1 047 824	1 035 943	1 048 917	997 455
Total du passif	1 050 038	1 065 473	1 049 211	1 061 057	1 011 037
Solde du fonds	177 664	122 712	16 755	(130 700)	54 476
	1 227 702 \$	1 188 185 \$	1 065 966 \$	930 357 \$	1 065 513 \$

Certains des chiffres de 2010 qui sont présentés à titre de comparaison ont été reclassés de façon à les rendre conformes aux IFRS.

HISTORICAL FINANCIAL STATEMENTS

FIVE YEAR HISTORICAL FINANCIAL STATEMENTS (UNAUDITED)

Statement of Operations and Fund Balance

For the year ended December 31

	2011 (000s)	2010 (000s)	2009 (000s)	2008 (000s)	2007 (000s)
INCOME					
Assessments	\$ 162,428	\$ 168,427	\$ 155,608	\$ 153,442	\$ 148,690
Self-insured employers	27,486	32,409	35,051	46,039	45,478
Investments	24,614	93,214	129,850	(162,418)	(5,330)
Province of New Brunswick	100	25	900	442	900
	214,628	294,075	321,409	37,505	189,738
EXPENSES					
Claims costs incurred					
Short-term disability and rehabilitation	31,438	25,251	37,302	50,381	45,353
Long-term disability	24,883	42,368	51,306	72,916	69,533
Survivor benefits	8,094	6,169	7,917	6,576	9,361
Health care	54,848	75,044	57,841	56,128	79,236
	119,263	148,832	154,366	186,001	203,483
Administration	37,505	37,468	34,950	34,092	31,681
Appeals Tribunal	1,592	1,506	1,459	1,388	1,372
Legislative obligations	1,316	1,337	1,420	1,200	1,199
	40,413	40,311	37,829	36,680	34,252
Total expenses	159,676	189,143	192,195	222,681	237,735
Excess of income over (expenses) for the year	54,952	104,932	129,214	(185,176)	(47,997)
Fund balance, beginning of year	122,712	17,780	(130,700)	54,476	102,473
Legislative change	—	—	18,241	—	—
Fund balance, end of year	\$ 177,664	\$ 122,712	\$ 16,755	\$ (130,700)	\$ 54,476

Certain of the 2010 figures that are presented for comparative purposes have been reclassified to conform with IFRS.

ÉTATS FINANCIERS HISTORIQUES

ÉTATS FINANCIERS HISTORIQUES POUR LES CINQ DERNIERS EXERCICES (NON VÉRIFIÉS)

Résultats d'exploitation et solde du fonds

Exercice terminé le 31 décembre

	2011 (en milliers)	2010 (en milliers)	2009 (en milliers)	2008 (en milliers)	2007 (en milliers)
REVENUS					
Cotisations	162 428 \$	168 427 \$	155 608 \$	153 442 \$	148 690 \$
Employeurs tenus personnellement responsables	27 486	32 409	35 051	46 039	45 478
Placements	24 614	93 214	129 850	(162 418)	(5 330)
Province du Nouveau-Brunswick	100	25	900	442	900
	214 628	294 075	321 409	37 505	189 738
DÉPENSES					
Frais engagés au titre des réclamations					
Invalidité à court terme et réadaptation	31 438	25 251	37 302	50 381	45 353
Invalidité à long terme	24 883	42 368	51 306	72 916	69 533
Prestations de survivant	8 094	6 169	7 917	6 576	9 361
Assistance médicale	54 848	75 044	57 841	56 128	79 236
	119 263	148 832	154 366	186 001	203 483
Administration	37 505	37 468	34 950	34 092	31 681
Tribunal d'appel	1 592	1 506	1 459	1 388	1 372
Obligations prévues par la loi	1 316	1 337	1 420	1 200	1 199
	40 413	40 311	37 829	36 680	34 252
Total des dépenses	159 676	189 143	192 195	222 681	237 735
Excédent des revenus sur les (dépenses) pour l'exercice	54 952	104 932	129 214	(185 176)	(47 997)
Solde du fonds, début de l'exercice	122 712	17 780	(130 700)	54 476	102 473
Modification législative	—	—	18 241	—	—
Solde du fonds, fin de l'exercice	177 664 \$	122 712 \$	16 755 \$	(130 700) \$	54 476 \$

Certains des chiffres de 2010 qui sont présentés à titre de comparaison ont été reclassés de façon à les rendre conformes aux IFRS.

MESSAGE FROM THE CHAIRPERSON OF THE APPEALS TRIBUNAL

As chairperson, I am pleased to report on the activities of the Appeals Tribunal for 2011.

The Appeals Tribunal is constituted under the *Workplace Health, Safety and Compensation Commission Act* of New Brunswick. Our primary responsibility is to resolve appeals in a fair and timely manner, while delivering the highest quality of services possible.

During 2011, we continued our efforts toward reducing the inventory of appeals to be heard and completing appeals as quickly as possible. The inventory of appeals to be heard increased after 2005- 2006 due to higher volumes of appeal requests and changes in the Appeals Tribunal membership at that time. As the inventory grew, the amount of time required to schedule appeals also increased.

In the early part of 2010, the Appeals Tribunal successfully reduced the inventory to numbers not achieved in many years; however, in the latter part of 2010, delays in Panel member appointments and an increase of 20.6% in appeals received erased the reduction attained earlier. Because of the efforts of the Appeals Tribunal members and staff, more appeals were processed than the previous year, resulting in a small reduction in the inventory from 2009.

For the current year, the Appeals Tribunal was faced with another large increase in appeal applications. The number of appeal applications rose by 13.7% from the 2010 level to a total of 798 appeals received. This represents the largest amount of appeal applications received at the Appeals Tribunal since it was established in its current form in the mid-1990s.

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU TRIBUNAL D'APPEL

En tant que président du Tribunal d'appel, je suis heureux de présenter le rapport des activités du Tribunal pour l'exercice 2011.

Le Tribunal est établi en vertu de la *Loi sur la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail* du Nouveau-Brunswick. Sa principale responsabilité est de régler des appels de façon juste dans des délais raisonnables, tout en assurant la meilleure qualité de services possible.

Au cours de 2011, nous avons continué à concentrer nos efforts en vue de réduire le nombre d'appels en attente d'une audience et de traiter les appels aussi rapidement que possible. Le nombre d'appels en attente d'une audience a augmenté après 2005 et 2006 en raison d'une augmentation du nombre de demandes d'appel et de changements survenus au niveau des membres du Tribunal pendant cette période. Cet état de choses a également entraîné une augmentation du délai pour inscrire les appels à l'horaire.

Au début de 2010, le Tribunal a réussi à réduire le nombre d'appels à être inscrits à l'horaire pour atteindre un niveau qui n'avait pas été vu depuis de nombreuses années; cependant, à la fin de 2010, le temps mis à nommer des membres de comités d'appel et une augmentation de 20,6 % du nombre d'appels reçus ont effacé la réduction réalisée plus tôt. Grâce aux efforts des membres et des employés du Tribunal, nous avons traité plus d'appels qu'au dernier exercice, ce qui représentait une légère diminution du nombre d'appels en attente d'une audience par rapport à 2009.

Pendant l'exercice, le nombre de demandes d'appel a connu une autre augmentation importante. Il a augmenté de 13,7 % comparativement à 2010 et s'est chiffré à 798. Il s'agit du nombre le plus élevé de demandes d'appel reçues depuis la création du Tribunal au milieu des années 90.

Again, due to the efforts of the Appeals Tribunal members and staff, we processed 10.4% more appeals than in 2010. Our inventory of appeals consequently increased by only 3.1% from the 2010 level.

We believe that if we are able to reduce the inventory of appeals to be heard, it will take less time for appeals to be scheduled. Although the inventory remained somewhat stable over the year, we increased our hearing schedule during several months in order to hear more appeals. The time required to schedule appeals was reduced by 35% from 2010.

In the first months of 2011, we took the necessary steps to handle the large volume of decisions needing to be processed. Although the processing time from hearing to the decision being mailed increased during the year, our efforts allowed us to reduce the processing time, achieving the same level as last year. The achievements in lowering the time to schedule and continuous efforts to reduce the processing time from hearing to the decision being finalized will reduce the overall processing time for decisions.

As a result of the recommendations of various internal reviews, we continue to look for different ways to process appeals. A strategic plan and objectives were developed later in the year and recommendations will be made to advance some options. Although some recommendations require legislative change to be realized, other options that will make the process more efficient will either be implemented or further explored. These options will not affect our level of service and will allow us to continue to render fair, impartial decisions.

The following are some of the Appeals Tribunal's accomplishments and challenges in 2011:

- The amount of appeals received increased by 13.7% from 2010.
- The amount of appeals processed and resolved increased by 10.4% from 2010.
- The inventory of appeals increased by 3.1% from last year.
- The time required to schedule an appeal was reduced by 35% from 2010.
- The overall processing time for an appeal decreased by 18% from 2010.

Grâce encore une fois aux efforts des membres et des employés du Tribunal, nous avons traité 10,4 % plus d'appels qu'en 2010. Le nombre d'appels en attente d'une audience n'a augmenté que de 3,1 % comparativement à 2010.

Nous croyons que si nous pouvons réduire le nombre d'appels à être entendus, les appels seront inscrits à l'horaire plus rapidement. Bien que le nombre d'appels à être entendus soit demeuré relativement stable au cours de l'exercice, nous avons augmenté le nombre d'appels inscrits à l'horaire pendant plusieurs mois afin d'entendre plus d'appels. La période nécessaire pour inscrire les appels à l'horaire a été réduite de 35 % par rapport à 2010.

Au cours des premiers mois de 2011, nous avons pris les mesures nécessaires pour se pencher sur le grand nombre de décisions qui devaient être traitées. Bien que le délai de traitement entre l'audience et l'envoi de la décision ait augmenté pendant l'exercice, nous avons réussi à réduire le délai de traitement pour atteindre le même niveau que l'exercice dernier. La réduction de la période nécessaire pour inscrire les appels à l'horaire et les efforts continus en vue de réduire le délai de traitement entre l'audience et l'envoi de la décision aura pour effet de réduire le délai de traitement général des décisions.

Par suite de recommandations découlant de divers examens internes, nous continuons à chercher de nouveaux moyens de traiter les appels. Un plan et des objectifs stratégiques ont été élaborés vers la fin de l'exercice et des recommandations d'options seront présentées. Quoique la mise en œuvre de certaines recommandations nécessite des modifications législatives, nous mettrons en œuvre ou étudierons davantage d'autres moyens d'améliorer l'efficacité du processus qui n'auront pas d'effet sur notre niveau de services et nous permettront de continuer à rendre des décisions justes et impartiales.

Voici certains défis et certaines réalisations du Tribunal d'appel en 2011 :

- Le nombre d'appels reçus a augmenté de 13,7 % par rapport à 2010.
- Le nombre d'appels traités et résolus a augmenté de 10,4 % comparativement à 2010.
- Le nombre d'appels à être inscrits à l'horaire a augmenté de 3,1 % par rapport au dernier exercice.
- La période nécessaire pour qu'un appel soit inscrit à l'horaire a été réduite de 35 % comparativement à 2010.
- Le délai de traitement général d'un appel a diminué de 18 % par rapport à 2010.

- The processing time from hearing to the decision being finalized increased during the year but returned to the same level as it was at the end of 2010.
- The amount of postponed appeals increased by 12.4% over last year's level, where it had increased by 5%. As in 2010, although we did not experience many weather-related postponements in 2011, the main reason for the increase was due to the lack of availability of some representatives of parties to the appeal and some panel members. We continue to monitor postponements to work toward reducing the overall amount. Options will be explored on how to best deal with the lack of readiness of some parties to appeals.
- Appeals withdrawn before the hearing decreased by 6%. This is the third year where we have seen a modest decrease in appeals withdrawn. A percentage of these cases can be attributed to an appeal being withdrawn in lieu of postponing due to new information coming in that needs to be seen by the original decision-maker. As well, unrepresented appellants will often submit an appeal application, and then seek assistance with the worker or employer advocates. After seeking assistance, these appeals are sometimes withdrawn to allow the representative time to review the file and to obtain additional information to be sent to WorkSafeNB for review.

Training for Appeals Tribunal vice-chairpersons and members is important to achieve the goal of rendering fair, impartial, consistent and timely decisions. All members of Appeals Panels must be familiar with our existing legislation and policies but furthermore, they must be aware of court decisions affecting our processes, changes in legislation, policies, and emerging trends in the workforce.

- Le délai de traitement entre l'audience et l'envoi de la décision a augmenté pendant l'exercice, mais est redevenu au même niveau qu'il était à la fin de 2010.
- Le nombre d'appels remis à plus tard a augmenté de 12,4 % comparativement au dernier exercice, où il avait augmenté de 5 %. Comme en 2010, bien que peu d'appels ont dû être remis à plus tard en raison de mauvais temps en 2011, la raison principale de l'augmentation était attribuable à des représentants de parties à l'appel et des membres de comité d'appel qui n'étaient pas disponibles. Nous continuons à surveiller les appels remis à plus tard afin d'essayer de réduire le nombre en général. Nous étudierons des moyens de mieux faire face au manque de préparation de certaines parties à l'appel.
- Le nombre d'appels retirés avant l'audience a diminué de 6 %. Ce nombre avait également légèrement diminué les deux exercices précédents. Les appels retirés sont en partie attribuables au fait qu'on retire des appels au lieu de les remettre à plus tard après avoir reçu de nouveaux renseignements qui doivent être examinés par la personne qui a pris la décision initiale. De plus, il arrive souvent que les personnes faisant appel qui ne sont pas représentées déposent une demande d'appel avant de demander l'aide d'un défenseur des droits du travailleur ou de l'employeur. Après avoir demandé de l'aide, elles retirent parfois leur appel pour donner à leur représentant le temps d'examiner le dossier et d'obtenir d'autres renseignements, qu'elles enverront à Travail sécuritaire NB pour des fins d'examen.

Il est important que les vice-présidents et les membres du Tribunal continuent à recevoir de la formation afin de fournir des décisions justes, impartiales, uniformes et rapides. Tous les membres du Tribunal doivent connaître nos lois et nos politiques, ainsi qu'être au courant des décisions des cours qui ont un effet sur nos processus; des modifications apportées aux lois et aux politiques; et des nouvelles tendances au sein de la main-d'œuvre.

Appeals Tribunal vice-chairpersons and members were provided with training through educational sessions covering a variety of topics on the responsibilities of the Appeals Tribunal, the implications of WorkSafeNB policies, as well as other subjects of interest associated with the workers' compensation environment. Additionally, members and staff were provided with training through the Council of Canadian Administrative Tribunals, local agencies and in-house.

In August, member Laura Gould resigned from the Appeals Tribunal to pursue professional interests. We thank Laura for her commitment and service to the Appeals Tribunal and wish her the best in the future.

In late 2011, we welcomed Raymond Wade as a vice-chairperson, appointed for a three-year term. I look forward to his contributions to the Appeals Tribunal's goal of rendering fair, impartial and timely decisions.

I would like to thank the board of directors, members and staff of the Appeals Tribunal, and all others involved with the Tribunal for their contributions over the past year. Your continued support is greatly appreciated.

I am confident that the Appeals Tribunal will face many challenges in the future but with the continued commitment of members and staff, we will also achieve many successes. We remain dedicated to reducing the appeals inventory all the while maintaining our focus of rendering fair, impartial decisions.

Respectfully submitted,



Ronald E. Gaffney, Q.C.
Chairperson, Appeals Tribunal

Les vice-présidents et les membres du Tribunal ont eu l'occasion de participer à des séances de formation portant sur divers sujets relatifs aux responsabilités du Tribunal et aux incidences des politiques de Travail sécuritaire NB, ainsi que sur d'autres sujets liés à l'indemnisation des travailleurs. Par ailleurs, les membres et les employés du Tribunal ont pris part à des activités de formation offertes par le Conseil des tribunaux administratifs canadiens, par des organismes régionaux et à l'interne.

En août, Laura Gould, un membre du Tribunal, a démissionné de son poste pour poursuivre des intérêts professionnels. Nous tenons à la remercier de son engagement et de son service auprès du Tribunal, et lui souhaitons du succès avec ses projets futurs.

À la fin de 2011, Raymond Wade a été nommé vice-président du Tribunal, et ce, pour un mandat de trois ans. Nous sommes reconnaissants des efforts qu'il déploiera afin d'atteindre notre but de rendre des décisions justes, impartiales et rapides.

J'aimerais remercier le conseil d'administration, ainsi que les membres et le personnel du Tribunal et tous ceux qui jouent un rôle dans le Tribunal de leur apport tout au long de l'exercice. Je suis très reconnaissant de leur soutien continu.

Je suis persuadé que le Tribunal devra relever de nombreux défis à l'avenir, mais que grâce à l'engagement continu des membres et du personnel, il connaîtra également de nombreuses réussites. Nous demeurons engagés à réduire le nombre d'appels en attente d'une audience, tout en rendant des décisions justes et impartiales.

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le président du Tribunal d'appel,



Ronald E. Gaffney, c.r.

APPEALS TRIBUNAL MEMBERS

At December 31, 2011

CHAIRPERSON

Ronald E. Gaffney, Q.C.

The chairperson of the Appeals Tribunal is appointed by the Lieutenant-Governor in Council and is responsible to the board of directors for the operations of the Appeals Tribunal.

VICE-CHAIRPERSONS

Guilda Fournier

Prisca Levesque

Achille Maillet

Jean-Guy Maillet

Philip Reeves

Kathy Rogers

Raymond Wade (appointed October 26, 2011)

James Whelley

The vice-chairpersons of the Appeals Tribunal are appointed by the Lieutenant-Governor in Council as deemed necessary by the chairperson in consultation with WorkSafeNB.

APPEALS PANEL MEMBERS

Workers'

Representatives

Warren Desrochers

Paula Garant

Earl Garland

Linwood Lawrence

Gaston Malenfant

Wendy McGee

Claudia McKeil

Line Savoie

Denny Vautour

Employers'

Representatives

Aldrice Comeau

Sherrí Deveau

William Dixon

Donald Drury

George Greenlaw

Marc Long

Fraser MacLeod

Arnold Mallais

Gordon Roy

Lucien Sonier

Joe Veriker

Appeals Panel members represent workers and employers from throughout the province and are appointed by the board of directors.

MEMBRES DU TRIBUNAL D'APPEL

Au 31 décembre 2011

PRÉSIDENT

Ronald E. Gaffney, c.r.

Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme le président du Tribunal d'appel qui est responsable devant le conseil d'administration des opérations du Tribunal.

VICE-PRÉSIDENT-E-S

Guilda Fournier

Prisca Levesque

Achille Maillet

Jean-Guy Maillet

Philip Reeves

Kathy Rogers

Raymond Wade (nommé le 26 octobre 2011)

James Whelley

Le lieutenant-gouverneur en conseil nomme les vice-présidents du Tribunal d'appel qui sont réputés nécessaires par le président du Tribunal d'appel en consultation avec Travail sécuritaire NB.

MEMBRES DES COMITÉS D'APPEL

Représentant-e-s des travailleurs

Warren Desrochers

Paula Garant

Earl Garland

Linwood Lawrence

Gaston Malenfant

Wendy McGee

Claudia McKeil

Line Savoie

Denny Vautour

Représentant-e-s des employeurs

Aldrice Comeau

Sherrí Deveau

William Dixon

Donald Drury

George Greenlaw

Marc Long

Fraser MacLeod

Arnold Mallais

Gordon Roy

Lucien Sonier

Joe Veriker

Les membres des comités d'appel, qui sont nommés par le conseil d'administration, représentent les travailleurs et les employeurs de l'ensemble de la province.

CONTACT INFORMATION

TOLL-FREE NUMBERS

For all WorkSafeNB departments and offices:

1 800 222-9775

Physician Inquiry Line:

1 877 647-0777

Toll-free fax for claims:

1 888 629-4722

OFFICE LOCATIONS AND FAX NUMBERS

Saint John

Head Office, Assessment Services, Claims Inquiry
(Mailing address for all WorkSafeNB Offices)

1 Portland Street

P.O. Box 160

Saint John, N.B. E2L 3X9

Tel: 506 632-2200

Appeals Tribunal

Tel: 506 632-2200

Fax: 506 738-4104

Dieppe

30 Englehart Street, Suite F

Tel: 506 867-0525

Fax: 506 859-6911

Bathurst

Place Bathurst Mall

1300 St. Peter Avenue, Suite 220

Tel: 506 547-7300

Fax: 506 547-7311 or 506 547-2982

Grand Falls

166 Broadway Boulevard, Suite 300

Tel: 506 475-2550

Fax: 506 475-2568

Email addresses

Appeals Tribunal: appeals.tribunal@ws-ts.nb.ca

Communications Department: communications@ws-ts.nb.ca

Assessment Services: assessment.services@ws-ts.nb.ca

www.worksafenb.ca

COMMUNIQUEZ AVEC NOUS

NUMÉROS SANS FRAIS

Pour tous les services et les bureaux de région de Travail sécuritaire NB :

1 800 222-9775

Ligne d'information à l'intention des médecins

1 877 647-0777

N° de télécopieur sans frais (Réclamations)

1 888 629-4722

LIEUX ET NUMÉROS DE TÉLÉCOPIEUR DES BUREAUX

Saint John

Bureau principal, Services des cotisations et Unité d'information
(Adresse postale pour tous les bureaux de Travail sécuritaire NB)

1, rue Portland

Case postale 160

Saint John (N.-B.) E2L 3X9

Téléphone : 506 632-2200

Tribunal d'appel

Téléphone : 506 632-2200

Télécopieur : 506 738-4104

Dieppe

30, rue Englehart, pièce F

Téléphone : 506 867-0525

Télécopieur : 506 859-6911

Bathurst

Place Bathurst Mall

1300, avenue St. Peter, pièce 220

Téléphone : 506 547-7300

Télécopieur : 506 547-7311 ou 506 547-2982

Grand-Sault

166, boulevard Broadway, pièce 300

Téléphone : 506 475-2550

Télécopieur : 506 475-2568

Adresses électroniques

Tribunal d'appel : tribunal.d'appel@ws-ts.nb.ca

Service des communications : communications@ws-ts.nb.ca

Services des cotisations : assessment.cotisations@ws-ts.nb.ca

www.travailsecuritairenb.ca



www.worksafenb.ca
www.travailsecuritairenb.ca

